



Administration générale de l'Enseignement
Service général de l'Enseignement
organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

PROGRAMME D'ÉTUDES
**MÉCANICIEN(NE) D'ENTRETIEN
AUTOMOBILE**
460/2015/CPV

Enseignement secondaire ordinaire
Professionnel
3^e degré

AVERTISSEMENT

Le présent programme est d'application à partir de l'année 2015-2016, au troisième degré de l'enseignement professionnel de qualification organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement suivant la CPU.

Il abroge et remplace le programme 184/202/249 « Mécanicien(ne) d'entretien ».

Vous pouvez télécharger et imprimer ce programme depuis le site <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/>.

<i>Les aspects novateurs de la CPU</i>	3
<i>Les objectifs du programme</i>	6
<i>Le travail en équipe pédagogique</i>	7
<i>Le sentiment d'efficacité personnelle</i>	10
<i>Le modelage de maîtrise</i>	11
<i>L'évaluation</i>	12
<i>Les épreuves de qualification</i>	14
<i>Tableaux des éléments de Formation Générale</i>	17
<i>La remédiation</i>	18
<i>Le continuum pédagogique</i>	18
<i>Les outils</i>	19
<i>Les stages</i>	19
<i>Le caractère spiralaire des apprentissages</i>	21
<i>Situations d'apprentissage et d'intégration</i>	21
<i>CEFA</i>	23
<i>Travaux cités</i>	24
<i>Partie propre à l'OBG mécanicien d'entretien automobile</i>	25
<i>Outil de répartition des apprentissages par cours</i>	26
<i>Exemples de situation d'apprentissage</i>	88
<i>Exemple de situation d'intégration.</i>	105
<i>Modèle à compléter</i>	105
<i>UAA 2</i>	112
<i>U.A.A. 5</i>	117

PARTIE COMMUNE DES PROGRAMMES CPU

Partie commune des programmes

CPU

Les aspects novateurs de la CPU

La Certification Par Unités d'acquis d'apprentissage vise à revaloriser l'enseignement qualifiant. À notre sens, le défi est triple :

- valoriser les acquis plutôt que stigmatiser les échecs ;
- accroître significativement l'employabilité des élèves et induire une baisse concomitante du décrochage scolaire ;
- rendre sa noblesse au travail quotidien des équipes éducatives en redonnant du sens aux apprentissages.

La CPU a l'ambition de donner une formation complète et opérante tant au niveau du métier, soigneusement organisée pour les apprentissages dans le profil de certification (PC), qu'au niveau humaniste. Wallonie-Bruxelles Enseignement quant à lui a l'objectif de former des citoyens critiques et réflexifs, habiles à évoluer au cours de leur carrière, voire à leur donner une autre perspective en accompagnant les mutations inéluctables des structures économiques et sociales.

Les activités professionnelles évoluent de plus en plus rapidement. Certaines professions s'éteignent, d'autres prennent leur essor. Dans ces conditions, il est illusoire que l'école se contente de transmettre un savoir figé et décontextualisé. Les compétences et l'approche pédagogique par compétences sont nées de ce constat sans appel.

Être compétent signifie non seulement être capable de mener à bien une tâche complexe en contexte professionnel, mais aussi être à même d'évoluer au sein de son métier voire vers un autre métier. Cela suppose de pouvoir transférer une multitude de ressources du contexte scolaire vers le contexte métier. Pour rendre ce transfert plus aisé, les apprentissages scolaires doivent se dérouler dans un contexte d'instruction riche de

sens professionnel : de là sont nées les tâches complexes professionnellement significatives.

Agir avec efficacité dans un contexte professionnel donné, reconnaissable, suppose que l'on se souvienne, grâce à une pratique répétée, de la succession des actions importantes à poser dans un contexte similaire, afin de mener à bien la tâche complexe proposée. Le gradient de disponibilité de ces connaissances et des procédures associées dépend de la qualité de la compréhension que l'on en a et de leur fréquence d'utilisation et/ou de réactivation.

WBE désire rendre ses enseignants attentifs au fait que l'on ne peut transférer que ce que l'on maîtrise bien et entraîne régulièrement. Les savoirs, les savoir-faire de base et les attitudes, tels que détaillés dans le profil de certification, doivent être installés de façon explicite et structurée de façon à pouvoir constituer un réel vivier dans lequel puiser afin d'exercer avec pertinence des compétences professionnelles riches et variées. Les enseignants de WBE doivent avoir une constante attention de la qualité de la compréhension par l'élève des apprentissages menés en classe. Demander à l'élève de verbaliser en autonomie ce qu'il a compris permet de s'en assurer et d'effectuer les remédiations immédiates si nécessaires au moment opportun.

Le professeur de WBE doit, comme l'explique le professeur M. Richard, « s'efforcer de rendre explicites tout raisonnement, toute stratégie, procédure ou démarche nécessaires à l'accomplissement de la tâche. Au départ, il modèlera devant les élèves ce qu'il faut faire, pour ensuite les accompagner en pratique dirigée afin qu'ils s'exercent à leur tour, de façon à ce qu'ils soient capables, en bout de course, d'accomplir la tâche seuls. Le questionnement, ainsi que la rétroaction ou l'échange de feed-backs devront être constants tout au long de la démarche pour s'assurer que les actions effectuées par les élèves seront adéquates » (Richard & Bissonnette, 2001).

La formation est pensée en un continuum pédagogique, en deux ou trois ans, durant lequel les acquis d'apprentissage se voient progressivement validés, fondant une spirale vertueuse de progression dans la maîtrise graduelle des compétences.

Un dispositif particulier de remédiation, consolidation, dépassement conforte chacun dans la construction des habiletés technico-professionnelles exigées favorisant de la sorte un parcours dénué d'accroc.

Dans cet esprit, l'évolution de la maîtrise des apprentissages de chaque élève et le déploiement du dispositif de soutien sont clairement formalisés au moyen du dossier d'apprentissage (DA).

Pour les élèves qui n'ont pas obtenu une ou plusieurs des certifications (CQ et/ou CESS) une année complémentaire en fin de sixième ou de septième année est organisée (C3D).

Le conseil de classe établit pour eux un programme d'apprentissages complémentaires individualisé qui leur permet, en fonction de la certification qu'ils visent, d'atteindre la maîtrise des compétences et fixe la durée prévue de leur fréquentation en C3D.

Le programme d'apprentissages complémentaires individualisé peut comprendre entre autre des cours de cinquième, de sixième et/ou de septième année, des activités de formation suivis dans un CEFA et des stages en entreprise, des activités spécifiques, des remédiations organisées dans un établissement.

L'ensemble de l'équipe pédagogique travaille en concertation à la progression et met à disposition de chaque élève les moyens qui lui permettent de construire sa réussite. Une grande liberté est laissée à l'équipe pour déterminer « qui fait quoi » à l'intérieur du programme. Les situations d'apprentissage donnent des exemples concrets de cette logique. La planification des apprentissages et la ventilation des contenus par cours se feront sous l'autorité du chef d'établissement ou de son délégué (voir tableau idoine).

L'évaluation temporelle prévue dans le PC est construite en 1/36, alors que la pratique suggère que la durée de l'année scolaire est plutôt de 28 semaines. Une durée estimée à X semaines pour une UAA (pour une durée théorique de l'année de 36 semaines), aura donc une durée réelle de :

$$8/36 \times 28 = 6,22 = 6 \text{ semaines}$$

$$15/36 \times 28 = 11,6 = 12 \text{ semaines}$$

De plus, cette évaluation temporelle comprend l'ensemble du processus d'évaluation de l'UAA : sommative 1, Remédiation-Consolidation-Dépassemant (RCD), sommative2 (voir page 10).

Méthodologie de la CPU



Les objectifs du programme

Ce programme a pour but de préciser comment donner les moyens à l'élève d'atteindre la maîtrise attendue des compétences du métier et le contexte de leur exercice. Qui dit compétences dit savoirs, savoir-faire, et attitudes à maîtriser. Ce sont les ressources déclinées en termes de savoirs et d'aptitudes (savoir-faire et attitudes) qui sont décrites dans ce document.

Les apprentissages qui permettent l'acquisition continue et progressive de la maîtrise des compétences sont divisés en unités. Chaque unité, appelée Unité d'Acquis d'Apprentissage (UAA), constitue un tout cohérent qui, une fois terminée, fait l'objet d'une validation lors d'une épreuve de qualification à part entière. Le jury de qualification se prononce sur la réussite de celle-ci.

Réussie, cette épreuve donne lieu à la délivrance d'une attestation de validation qui reste acquise à l'élève quoi qu'il puisse advenir ensuite. L'élève en possession de toutes les attestations de validation d'unité, se voit automatiquement octroyer le (les) certificat(s) de qualification correspondant.

Lors de la rédaction du programme, les équipes en charge ont eu le constant souci de mener nos élèves vers l'excellence. Il importe de mettre l'élève dans des conditions d'apprentissage telles qu'il décide de se surpasser.

Associé aux autres dispositifs réglementaires, notamment ceux qui codifient l'évaluation et l'organisation pédagogique, ce programme y concourt.

Le travail en équipe pédagogique

La programmation des apprentissages en CPU astreint les professeurs de l'OBG à travailler en équipe. Ce travail doit viser en tout premier lieu l'appropriation par l'équipe des lignes de force et des concepts de la démarche.

Afin d'assurer la mise en place du dispositif CPU, l'équipe éducative complète le Plan de Mise en Œuvre (PMO) prévu par le décret du 12 juillet 2012, référencés:

- PMO plein exercice
- PMO alternance

Les modèles de PMO sont disponibles sur <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/>.

Le PMO décrit l'organisation pédagogique, l'organisation des stages, les procédures de remédiation au sens décrétal, les ressources éducatives, pédagogiques et matérielles mobilisées dans l'établissement. C'est une description de qui fait quoi, où, quand et

comment. C'est sur base de ce travail préparatoire que l'ensemble des professeurs pourra coordonner la cohérence des apprentissages, des évaluations et des RDC.

Le projet d'établissement doit, le cas échéant, être adapté pour intégrer la CPU. Elle gagnera en efficacité si le dispositif prévu dans le PMO est en adéquation avec le fonctionnement, les habitudes et les éphémérides de l'établissement.

L'élaboration du PMO suppose pour l'équipe éducative une appropriation des concepts, suivie d'une analyse fine et collective du Profil de certification.

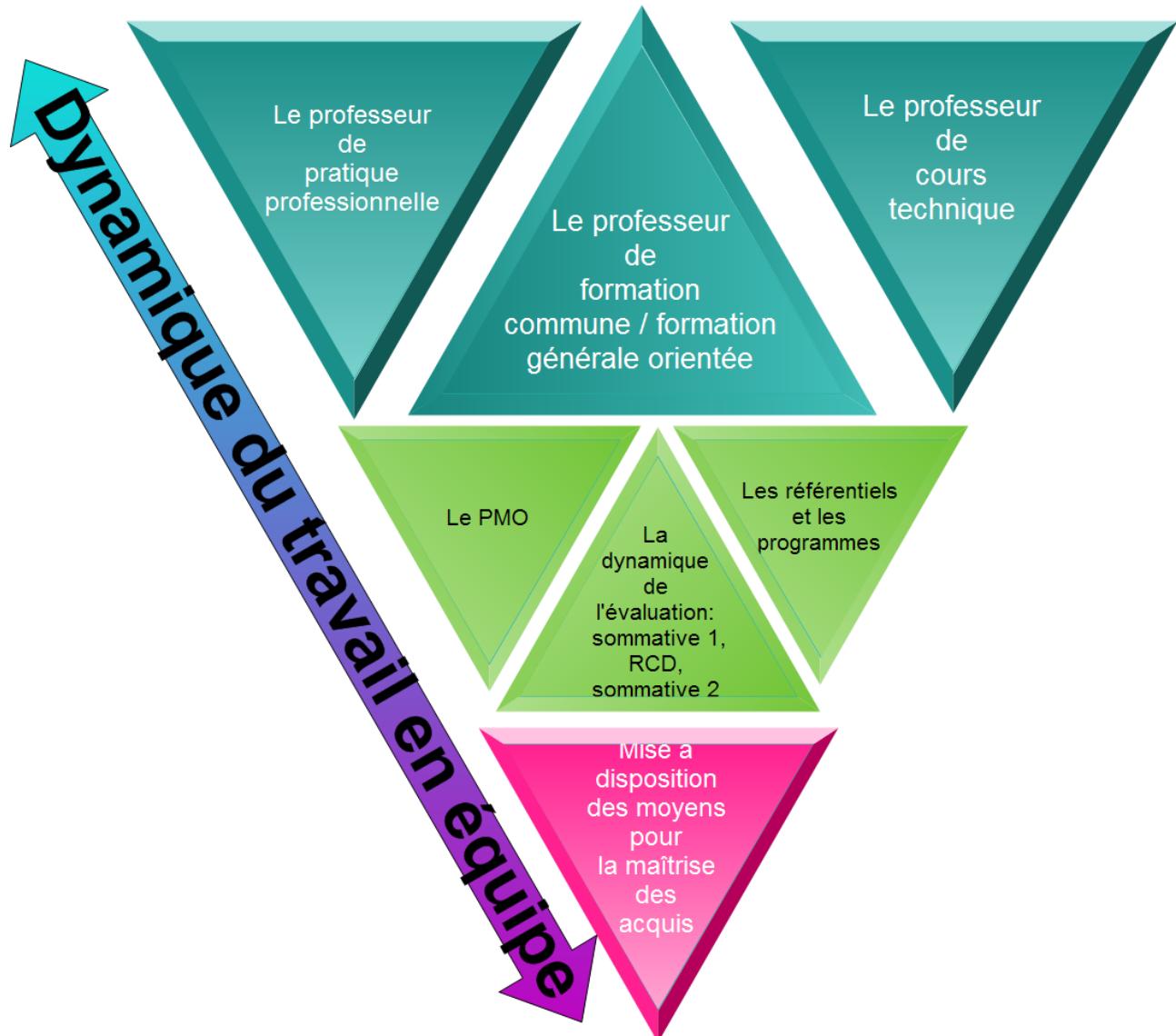
Il est essentiel que les professeurs de l'OBG réalisent collégialement une lecture détaillée du PC en regard de la grille horaire. Il faut veiller à construire un regard interdisciplinaire sur le parcours et le rythme des apprentissages. Les professeurs de la formation commune et de l'OBG planifieront ensemble les apprentissages en vue d'une bonne articulation des acquis. Ils veilleront aussi à articuler tant les connaissances générales que les savoirs, aptitudes et compétences professionnels. La répartition des stages durant le continuum et les aptitudes ciblées feront l'objet d'une planification. Enfin ils s'approprieront les nouveaux outils pédagogiques à destination des parents et des élèves, dossier d'apprentissage, bulletin...

Le rythme des apprentissages se décline en deux temps. Le premier est le moment des apprentissages lors des cours techniques et pratiques selon la grille et la planification de l'équipe. Le second est celui du regard réflexif sur les acquis au travers des résultats des épreuves formatives, suivi par les ajustements nécessaires (remédiation, consolidation, dépassement).

Vient pour terminer le temps de leur validation au travers des épreuves de qualification qui attestent du niveau de maîtrise des acquis en fin d'UAA.

Le professeur de pratique professionnelle active les ressources installées par ses collègues de cours techniques et de formation commune dans le cadre de tâches réalisées dans les cours pratiques. Les professeurs de cours techniques développent les compétences technologiques requises par l'exécution des tâches abordées dans le cadre des cours de pratique professionnelle. Les professeurs de formation commune développent des aptitudes qui relèvent des domaines partagés : elles figurent dans les tableaux des

éléments de formation générale nécessaires à l'exercice des compétences professionnelles.



Les professeurs de PP, CT et CG collaborent à l'élaboration du PMO, des épreuves sommatives sur base des référentiels et des programmes. L'équipe pédagogique met à disposition des élèves les dispositifs pédagogiques propres à leur permettre d'atteindre la maîtrise attendue des compétences à valider.

Le sentiment d'efficacité personnelle

Wallonie-Bruxelles Enseignement accorde une grande influence au sentiment d'efficacité personnelle (SEP) dans la qualité, voire l'existence même, des activités cognitives et / ou professionnelles de chacun. Le sentiment d'efficacité personnelle n'est pas le reflet du nombre et de la qualité des compétences de l'individu, mais bien la perception subjective de sa capacité à réussir dans une situation où il est conduit à agir pour atteindre un but déterminé. Beaucoup d'élèves du qualifiant, particulièrement dans l'enseignement professionnel, ont vécu l'échec, souvent répété. Les élèves qui nous sont confiés en sont sortis meurtris, affaiblis.

Or, comme le disent Galand et Vanlede « *la confiance d'un individu en sa capacité dans une tâche donnée détermine en partie la façon dont il va faire face à cette tâche et le niveau de performance qu'il va effectivement atteindre* » (Galand & Vanlede, 2004).

Un élève qui possède un SEP élevé conserve une forte implication face à la difficulté et même à l'échec, persuadé qu'il a un certain contrôle sur la tâche et qu'un effort supplémentaire viendra à bout de l'obstacle.

À contrario, les élèves qui ont un SEP faible ont une tendance marquée à vivre les apprentissages scolaires comme des menaces à éviter, ce qui les conduit à se désengager ou à dénigrer la valeur des apprentissages proposés. C'est une mesure de protection de l'estime de soi mise en œuvre par les élèves en difficulté pour lesquels les activités pédagogiques conservent une grande valeur.

On voit bien l'importance qu'il y a à travailler à restaurer ce sentiment d'efficacité personnelle chez l'élève en difficulté. Quels sont les leviers d'action à la disposition du pédagogue ?

Jacques Lecomte montre que le sentiment d'efficacité personnelle de l'élève peut être travaillé et développé en classe. « *On peut faciliter le développement de l'efficacité cognitive personnelle en fixant des objectifs à l'élève. La meilleure façon de maintenir la motivation personnelle est de combiner un objectif à long terme, qui fixe l'orientation du projet, avec une série de sous-objectifs accessibles, destinés à guider et maintenir les efforts de la personne le long du parcours, tout en lui fournissant des récompenses*

immédiates. Ces objectifs proximaux sont aussi un moyen efficace de réduire le risque de découragement dû à un objectif élevé et d'accroître le sentiment d'efficacité personnelle. En effet, atteindre des sous-objectifs fournit des indicateurs croissants de maîtrise qui permettent d'acquérir un sentiment progressif d'efficacité personnelle ». (Lecomte, 2004)

Lors de l'énonciation de feed-back, l'enseignant peut aussi favoriser le développement du sentiment d'efficacité personnelle de ses élèves en soulignant d'abord et avant tout la qualité du travail fourni, l'aptitude de l'élève à progresser, avant de s'attacher au travail encore à fournir pour atteindre le but. L'élève convaincu de sa capacité à acquérir les aptitudes attendues aura beaucoup plus de facilité à parvenir au niveau d'efficacité requis à la fin des apprentissages.

Le modelage de maîtrise

WBE préconise un modèle d'enseignement basé sur le modelage de maîtrise. Une part importante de l'apprentissage a lieu en observant le comportement de modèles (professeur, professionnel référent en stage, mentor...) et ses conséquences. Le modelage de maîtrise comprend trois phases :

- le modelage instructif : les compétences complexes sont divisées en sous-compétences qui sont modelées par le professeur selon des étapes successives faciles à maîtriser.
- le perfectionnement guidé des compétences : il s'agit d'un modelage correcteur des sous-compétences dont la maîtrise n'est pas acquise. Après identification (évaluation formative), des façons efficaces de procéder sont modelées par ceux qui ont acquis les compétences souhaitées. Ce modelage est d'autant plus efficace que le modèle-mentor et l'apprenant sont plus ressemblants entre eux (tutorat par les pairs).
- le transfert de compétences vers les situations de travail. : les compétences nouvellement maîtrisées sont exercées en autonomie dans des conditions aussi proches que possible de la réalité professionnelle.

L'évaluation

L'erreur fait partie de l'apprentissage. Elle n'est ni honteuse, ni indécente. Durant le processus d'apprentissage, elle ne peut causer un quelconque préjudice à l'élève.

Une évaluation précède toujours une prise de décision du professeur, de l'équipe pédagogique, du jury.

L'évaluation est-elle opérée dans un cadre certificatif ou s'agit-il d'identifier et de pallier des carences dans un cadre formatif ?

Une excellente définition est celle que donne De Ketele (De Ketele, 1989) :

« Évaluer signifie

- Recueillir un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, valides et fiables
- Et examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats aux objectifs fixés au départ ou ajustés en cours de route,
- En vue de prendre une décision. »

Pertinence

« Est-ce que je ne me trompe pas d'informations à recueillir ? »

Validité

« La stratégie mise en place me donne-t-elle toutes les garanties que l'information que je vais recueillir est bien celle que je déclare vouloir recueillir ? »

Fiabilité

« La façon de recueillir l'information est-elle semblable d'une personne à l'autre, d'un endroit à l'autre, d'un moment à l'autre ? »

Dans l'enseignement, une décision est toujours liée au processus d'évaluation. Décider d'une action d'amélioration ou de perfectionnement après une évaluation formative, décider d'une réussite ou d'un échec après une évaluation sommative à visée certificative.

L'importance de la qualité de l'évaluation saute aux yeux : qu'il s'agisse de travailler à augmenter le niveau de maîtrise d'un élève ou d'éviter la réussite ou l'échec abusif, tout repose sur l'évaluation !

L'enseignant construit les séquences d'apprentissage et les épreuves d'évaluation en fonction des attendus fixés dans le profil de certification. Il doit être attentif à adopter une posture d'évaluateur, différente de celle d'enseignant. L'évaluateur interfère le moins possible sur le déroulement de l'épreuve et de la prestation sauf à prévenir tout dommage sur les biens et les personnes. Il n'est plus l'heure de donner des explications, mais de confronter l'élève à la tâche quitte à interrompre prématulement l'épreuve.

L'évaluation formative se pratique en cours d'apprentissage. Son objectif est d'informer professeur et élève du degré de maîtrise atteint, de découvrir les difficultés des élèves afin de les corriger après en avoir compris la source. Elle permet au professeur d'imaginer des modalités d'enseignement adaptées aux difficultés mises en lumière. Elle peut se pratiquer de façon informelle (sans interrogation classique).

L'évaluation sommative à visée certificative permet de se prononcer sur la réussite ou l'échec de l'élève.

Dans le réseau WBE, l'évaluation formative est au service de l'évaluation sommative à visée certificative : elle prépare l'élève à réussir cette dernière ; elle fournit aussi des éléments de réflexion à considérer lors d'une délibération. L'évaluation formative qui se pratique en cours d'apprentissage revêt généralement un degré de complexité supérieur à celui pratiqué dans le cadre de l'évaluation sommative à visée certificative lors de la validation d'une unité d'acquis d'apprentissage. L'évaluation sommative à visée certificative répond strictement au degré de complexité prescrit dans le profil de certification.

Toute évaluation est structurée par une grille d'évaluation pondérée munie de critères et d'indicateurs détaillés dans le PC. Une grande vigilance doit être apportée au respect d'un traitement équitable des élèves. La construction et la passation des épreuves d'évaluation doivent garantir un degré de complexité similaire pour chaque élève tant au niveau de la tâche à réaliser qu'au niveau des équipements mis à disposition.

Une compétence n'est pas évaluable en tant que telle. Ce que nous évaluons est la production qui permet d'apprécier le degré de maîtrise de la compétence. Il est donc vital que les épreuves soient construites de façon telle qu'elles soient accessibles et permettent à l'élève de mobiliser les ressources qui ont été acquises durant les apprentissages.

Les épreuves de qualification

En CPU, le troisième degré se présente comme un continuum pédagogique à l'intérieur duquel le redoublement se trouve proscrit sauf cas particulier qu'il convient de motiver lors d'une demande de dérogation.

L'épreuve de qualification est le moment d'évaluation certificative par excellence : elle clôture une Unité d'Acquis d'Apprentissage. Il s'agit d'une épreuve intégrée, cadrée par les éléments de contexte, qui se déroule devant jury. Toutes les compétences à maîtriser de l'UAA en cours font l'objet de la certification : elles peuvent, au terme de ce processus, être déclarées acquises. Lorsqu'un élève ne satisfait pas aux critères de réussite d'une épreuve, l'équipe pédagogique met en place avec lui une phase de remédiation. WBE préconise l'organisation d'une nouvelle épreuve à bref délai lorsque la validation au travers d'une UAA ultérieure est impossible (absence d'apprentissages spiralsaires).

Dans cette perspective, WBE préconise d'inclure dans le découpage temporel des UAA tel que préconisé par les profils de certification le schéma d'évaluation suivant : sommative 1, remédiation-consolidation-dépassement (RCD), sommative 2. Le dépassement ne peut jamais consister à aborder l'apprentissage d'une nouveauté. Amener un élève à se dépasser consiste à lui proposer d'exercer ses compétences à un niveau de complexité supérieur à ce qu'il a connu jusqu'alors.

Lors de l'épreuve, la correction des gestes inadéquats et des oubliés doit être immédiate afin de prévenir tout risque sur les personnes et / ou les matériels. Pour ce faire, le professeur est attentif aux indicateurs globalisants incontournables de l'épreuve.

La construction des épreuves relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique qui œuvrera en respectant les quelques règles ci-après.

L'équipe pédagogique en charge des cours de l'OBG produit les épreuves de qualification à l'issue d'un travail commun de réflexion et de rédaction en tenant compte des indications fournies dans le PC. Les professeurs de la formation commune sont invités à la construction de l'épreuve et à participer au jury pour les compétences qui les concernent (sciences économiques, compétences de communication...). Chaque épreuve est accompagnée d'une grille d'évaluation critériée et pondérée. Les grilles d'évaluation sont communiquées aux élèves, idéalement en début d'unité. La chronologie et le schéma de l'organisation des épreuves sera porté à la connaissance des élèves en début d'année scolaire.

Les lieux de stage peuvent accueillir les épreuves de qualification pour autant qu'une grande vigilance soit accordée au respect d'un traitement équitable des élèves : l'environnement matériel et le degré de complexité doivent assurer des conditions similaires pour tous et ne pas mettre les élèves dans des conditions qui n'auraient pas été rencontrées lors des apprentissages. De plus le principe même de l'unité d'acquis d'apprentissage observable et évaluable au travers des standards ne doit pas être remis en cause par une segmentation abusive de l'épreuve.

Le bilan de chaque épreuve de qualification figure dans le dossier d'apprentissage, ainsi que les remédiations éventuelles.

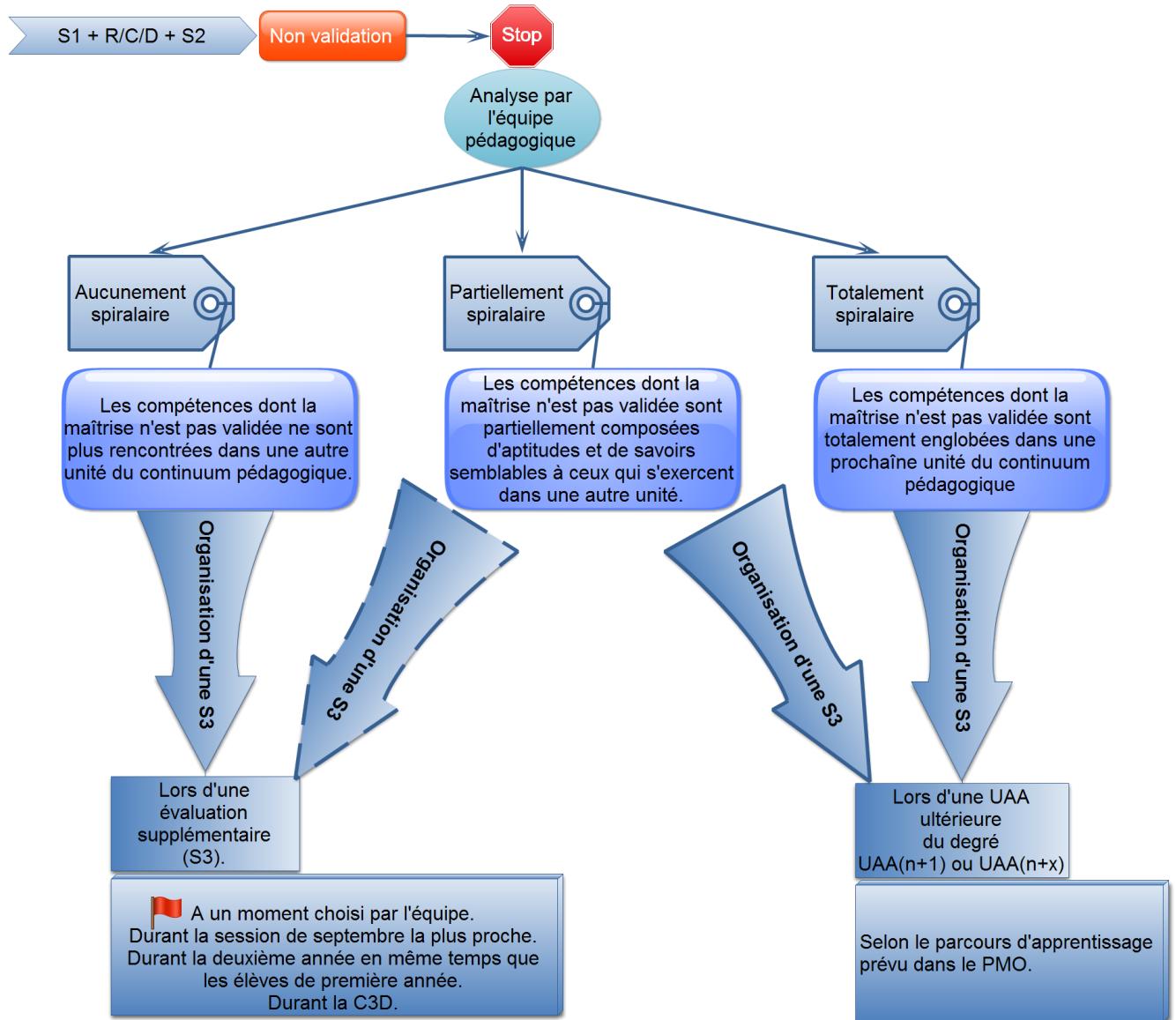
Après chaque épreuve de qualification, l'UAA, si la maîtrise est attestée, est validée par le jury de qualification. Dans les cas d'indicateurs globalisants à plusieurs niveaux d'acquisition, le niveau 1 est un niveau de réussite. Une attestation de validation de l'unité d'acquis d'apprentissage est remise aux élèves qui ont satisfait aux profils d'évaluation.

La certification d'UAA atteste d'un niveau d'autonomie pour l'exercice des compétences évaluées, ce qui n'exclut cependant pas que l'élève puisse faire une erreur. Il est important que les tuteurs de stage en soient tout aussi conscients que les professeurs.

La formation en CPU est une formation exigeante qui propose deux facettes complémentaires et indispensables : une formation générale et une formation qualifiante (AGt du 13/12/2012).

WBE préconise, dans l'éventualité d'une absence de validation après la sommative 2, de réaliser une épreuve de qualification supplémentaire selon la modélisation ci-dessous (S3). Afin de garantir une équité de traitement, il appartient aux équipes pédagogiques de mettre en place une épreuve (S3) permettant d'attester de la maîtrise des compétences lors de l'exercice des compétences qui composent l'unité d'acquis d'apprentissage en étant plus particulièrement attentif aux critères globalisants incontournables qui auront conduit à l'absence de validation.

**Modélisation d'une et une seule validation supplémentaire S3 après S2, sur décision du conseil de classe.
Toujours consécutive à une nouvelle R/C/D.**



L'équipe pédagogique est invitée à mener une réflexion sur l'impact pédagogique, notamment en terme de SEP.

Tableaux des éléments de Formation Générale

Les tableaux présentant les éléments de formation générale nécessaires à l'exercice des compétences professionnelles reprennent les aptitudes des unités d'acquis d'apprentissage qui sont en rapport avec la formation générale, par exemple, les sciences, les mathématiques, les langues modernes. Ils respectent le découpage en UAA

du profil de certification et viennent en appui des acquis en matière de compétences professionnelles. Pour WBE, il est important de préciser les objectifs concomitants poursuivis dans les tableaux de matières générales inscrites dans les profils de certification et ceux des référentiels de la formation commune.

Les PC visent les compétences professionnelles tandis que les référentiels développent les compétences dites « citoyennes » en même temps qu'ils préparent à la poursuite d'études. WBE souhaite que les apprentissages des tableaux de matières soient intimement liés aux contenus et à la progression des PC et soient menés par les professeurs de l'OBG. Un grand nombre de compétences et de ressources font partie d'un territoire commun à la formation commune et à l'OBG et il appartient à l'ensemble de l'équipe pédagogique de favoriser le transfert de celles-ci.

La remédiation

La remédiation dans le cadre de la CPU a fait l'objet d'un document indépendant (CPU/2013/2).

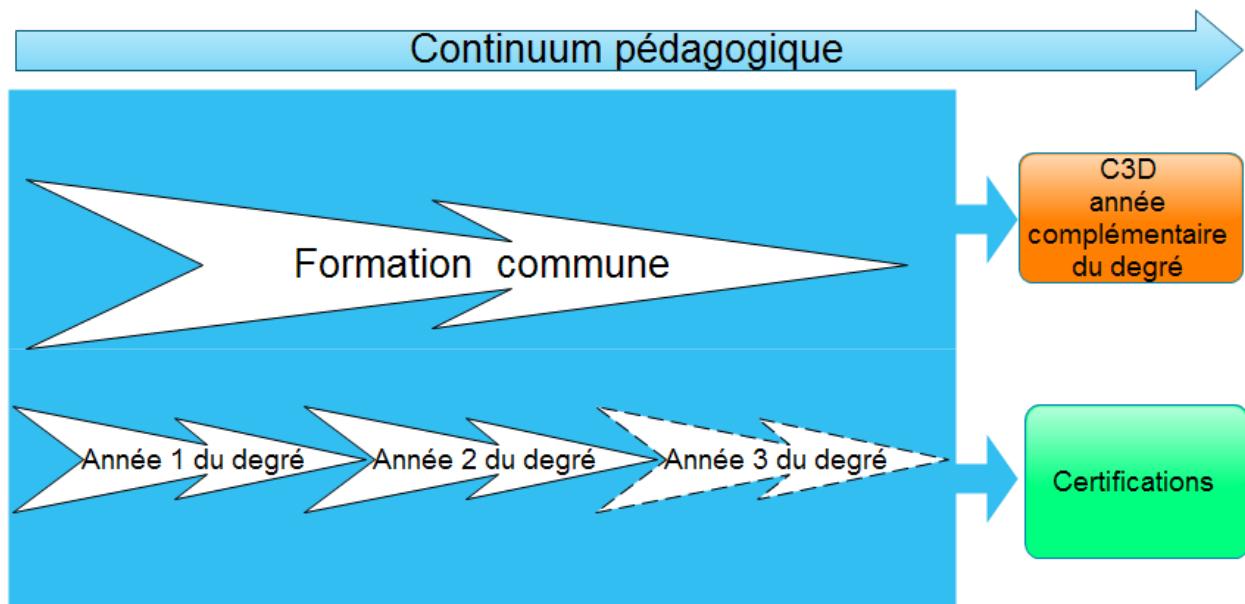
Le continuum pédagogique

Le continuum pédagogique modifie de fait le rythme scolaire et a une influence considérable sur le rôle des conseils de classe. La certification en fin de degré, et non plus en fin d'année, va incontestablement laisser du temps pour remédier, consolider les apprentissages et permettre à tous les élèves de se dépasser. L'équipe éducative sera très attentive au fait que les élèves s'engagent sur une durée d'au moins deux ans, que le chemin à parcourir ensemble est plus long et donc qu'il est indispensable de les conscientiser et de les responsabiliser face à leur choix d'orientation professionnelle.

L'équipe éducative sera particulièrement attentive à la possibilité de changement d'orientation, en première année du degré, jusqu'au 15 novembre.

L'élève sera invité à parcourir de 3 à 9 unités, parfois plus, en deux ou trois ans selon les OBG. Chaque unité est composée d'acquis d'apprentissage à maîtriser qui combinent

savoirs, aptitudes et compétences professionnels. Ce contenu est lié à une durée des apprentissages explicitée aux élèves et aux parents au travers du dossier d'apprentissage. Pour chaque unité, des profils d'évaluation fixent des critères et des indicateurs à rencontrer par les élèves. Les temps et contenus d'apprentissage ainsi que les modes d'évaluation sont bien définis.



Les outils

Un certain nombre d'outils (le DA, le RC, le passeport...), conformément au décret du 12 juillet 2012, sont mis à la disposition des équipes éducatives par le Service Général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les stages

Les stages sont le moment privilégié durant lequel les élèves peuvent découvrir le monde de l'entreprise et enrichir leurs compétences au contact de professionnels expérimentés dont le regard critique est à la fois précieux et valorisant. Ils constituent la plupart du temps leur première vraie expérience professionnelle et peuvent se révéler utiles à de nombreux niveaux. Bien choisis, ils apportent compétences et connaissances du monde de l'entreprise. Bien menés, ils permettent de se constituer un réseau et pourquoi pas de

décrocher un premier emploi au sein de l'entreprise. Ils aident à se faire une vision du métier et à guider ses choix de carrière.

Un intérêt majeur est de commencer à appréhender le fonctionnement du monde professionnel. Les stages permettent d'apprendre en douceur les contraintes, les rapports de force, les devoirs et les coutumes propres à une entreprise. Même si ces règles peuvent varier d'une entreprise à l'autre, cette phase d'adaptation que sont les stages donne l'occasion de se préparer au monde professionnel.

Le tuteur de stage doit être conscient qu'il accueille un élève-stagiaire : l'erreur n'est ni exclue ni interdite. Il appartient à l'équipe éducative d'expliciter cette réalité pédagogique.

Un carnet de stage individuel accompagne l'élève durant tout son stage. Il précise les compétences liées aux UAA à exercer et contient une grille critériée avec indicateurs de maîtrise. L'évaluation du stage se fera en entreprise, par le maître de stage éclairé par le tuteur¹ et en présence de l'élève.

Les Centres de Compétences (CDC), Centres de Référence (CDR) et Centres de Technologies Avancées (CTA) peuvent être considérés comme lieux de stage de type 1, mais un stage ne peut en aucun cas se limiter à fréquenter ces institutions.

Les stages interviennent dans l'évaluation globale de l'élève. Les modalités de l'évaluation seront définies dans le projet d'établissement. Certains profils de certification proposent des unités dans lesquelles certaines compétences sont à travailler et à évaluer en dehors de l'école. Les compétences évaluées en stage le seront bien évidemment toujours au travers du profil d'évaluation que l'évaluation soit certificative ou formative à visée certificative.

Les équipes pédagogiques porteront une attention particulière à la réalisation du carnet de stage en le liant aux compétences qui seront exercées, en autonomie complète ou assistée, et / ou évaluées lors des stages. Le carnet de stage reprend au minimum les éléments suivants : un exemplaire de la convention, le type de stage, les objectifs du

¹ Maître de stage = enseignant.

Tuteur = personne responsable sur le lieu de stage.

stage, le calendrier et les horaires, les modalités d'évaluation et de suivi, ce qui est attendu de la part du milieu professionnel en matière de développement des aptitudes et compétences professionnelles.

L'évaluation des stages sera communiquée au jury de qualification qui en tiendra compte pour la validation de l'unité concernée et la certification professionnelle de l'élève.

Le caractère spiralaire des apprentissages

Le degré de maîtrise des compétences souhaité ne peut être atteint au terme d'un seul apprentissage. Les savoirs et aptitudes liés aux compétences seront très régulièrement mobilisés et exercés dans différentes UAA. Dans les outils qui accompagneront le présent programme, vous trouverez un « tableau des occurrences » qui montrera le nombre de fois que les compétences et les ressources sont travaillées, mobilisées, exercées au cours des différentes UAA. Il permet aussi de mettre facilement en relation compétences et ressources. Ceci permet au professeur de ne pas s'attarder à peaufiner dans l'instant une ressource ou une compétence qu'il va encore rencontrer par la suite. A l'inverse, il insistera sur l'acquisition d'une ressource ou d'une aptitude qui n'apparaît qu'une seule fois.

Situations d'apprentissage et d'intégration

Le programme propose à l'ensemble des professeurs de l'OBG des exemples de situations d'apprentissage dont on peut espérer qu'ils se nourriront afin d'enrichir leur propre pratique pédagogique. Les exemples scénarisent des activités pédagogiques qui font appel à des pratiques, immédiates et différées, métacognitives et réflexives. Ces méthodologies et ces didactiques qui sont le cœur pédagogique de notre réseau, placent l'élève au centre du dispositif et le responsabilisent face aux apprentissages.

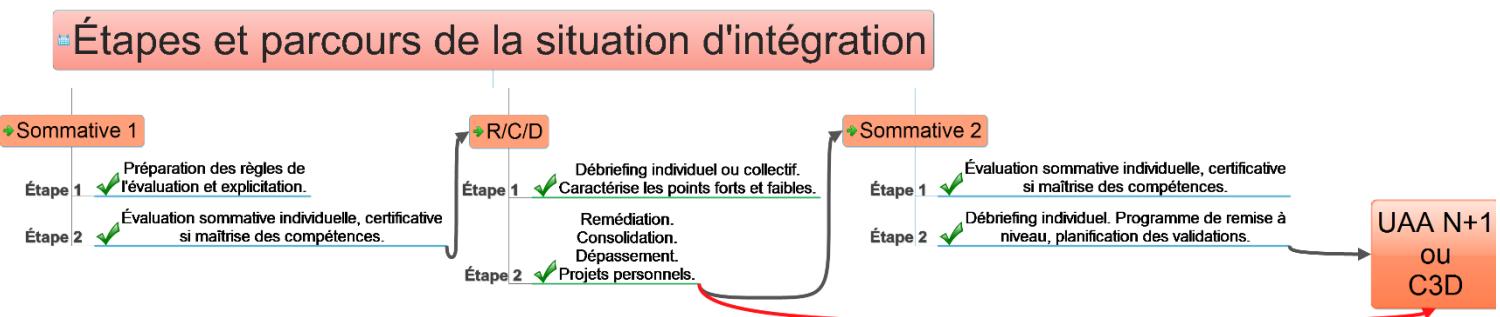
Une situation d'apprentissage est une mise en situation de l'élève lui permettant d'exercer une ou plusieurs compétences, voire une compétence partielle si les

enseignements l'imposent, en vue de l'accomplissement d'une tâche plus ou moins complexe. Elle peut être individuelle ou collective, disciplinaire ou pluridisciplinaire. Elle comprend :

- une description de la tâche demandée et de son contexte ;
- une énumération des consignes et des conditions matérielles ;
- une liste des critères et indicateurs de maîtrise des compétences.

Elle peut aussi préciser les dispositions particulières auxquelles il faut penser avant de mener certains apprentissages.

Une situation d'intégration est une mise en situation de l'élève lui permettant d'exercer un ensemble de compétences en vue de l'accomplissement d'une tâche complexe à des fins de validation d'une UAA. Elle doit être individuelle et pluridisciplinaire. Elle comprend une description de la tâche demandée et de son contexte, un parcours d'évaluation. Celui-ci est divisé en moments d'évaluation (S1, S2), de remédiation (RCD) dont on peut espérer que les professeurs mesureront tout l'intérêt de s'en inspirer.



Par approche, il faut entendre l'usage d'un « objet » exportable et exploitable par l'ensemble des professeurs concernés lors d'apprentissages communs, une introduction commune au travail multidisciplinaire qui favorise la mobilisation cognitive de l'élève.

Certains exemples de situations d'apprentissage offrent aux professeurs la possibilité de répéter des tâches afin d'assurer l'acquisition et le maintien des habilités professionnelles tout au long du curriculum.

Les tâches sont les actions, collectives ou individuelles que le professeur impose en vue de l'appropriation des contenus, savoirs et savoir-faire, aptitudes.

Les exemples de situations d'apprentissage soulignent l'importance de réserver aux élèves, en classe, un temps personnel leur permettant de fixer les apprentissages, notamment après la monstration d'une procédure. De nombreuses tâches insistent sur la compléTION et la correction des traces écrites, le respect des codes de la langue qui favorisent la fixation correcte et l'appropriation des ressources nécessaires à mobiliser dans le cadre de l'exercice d'une compétence.

Parfois la tâche impose aux élèves une recherche préalable, une préparation. Pour WBE, le travail à domicile est conçu comme un appui aux tâches essentielles effectuées en classe. Ce travail à domicile tiendra compte de la capacité croissante d'autonomie et d'organisation à laquelle chaque élève doit être progressivement formé.

Le travail à domicile permet de mener à bien certaines tâches peu compatibles avec le temps de la classe (lectures, recherches), de préparer des projets ou des travaux à effectuer en classe.

Les tâches demandées par les professeurs doivent pouvoir être réalisées sans l'aide d'un adulte. Le professeur veillera à ce que chaque élève ait accès aux sources d'informations et à des outils de travail et de communication adéquats.

Le travail à domicile ne fera jamais l'objet d'une évaluation sommative à visée certificative.

CEFA

Le nombre d'heures dévolus aux apprentissages scolaires étant réduit, l'équipe pédagogique veillera à une répartition pertinente des compétences entre l'école et l'entreprise. L'équipe pédagogique doit se concentrer sur l'essentiel. L'école veillera particulièrement à installer les compétences en lien avec l'hygiène et la sécurité.

Travaux cités

De Ketele, J.-M. (1989). L'évaluation de la productivité des institutions d'éducation.

Cahiers de la Fondation Universitaire: Université et société, le rendement de l'enseignement universitaire.

Richard, M., & Bissonnette, S. (2001). *Comment construire des compétences en classe. des outils pour la réforme*. Montréal: Chenelière/McGraw-Hill.

Lecomte Jacques, « Les applications du sentiment d'efficacité personnelle »,

Savoirs, 2004/5 Hors série, p. 59-90. DOI : 10.3917/savo.hs01.0059

PARTIE PROPRE À L'OBG

MÉCANICIEN(NE) D'ENTRETIEN
AUTOMOBILE

PARTIE PROPRE À L'OBG MÉCANICIEN(NE) D'ENTRETIEN AUTOMOBILE

Partie propre à l'OBG mécanicien d'entretien automobile

Il convient de porter attention aux points suivants :

Le parcours d'apprentissage est rendu obligatoire ; la succession des UAA est fixée comme suit : UAA2, UAA3, UAA4, UAA5.

UAA 1 : ces compétences doivent être rencontrées la 1^{ère} année du degré ; encourager la rencontre de ces compétences et leur validation sur le lieu de stage.

L'UAA3 est un prérequis de l'UAA4. Avant de débuter l'UAA4, il convient donc de réactiver les compétences de l'UAA3 car il s'agit de l'activité clé N°3 du métier au travers de ces deux UAA.

Les équipes pédagogiques sont encouragées à organiser les stages de manière à tendre vers le haut de la fourchette autorisée.

Par ailleurs, il existe un outil d'occurrence des savoirs qui permet au professeur d'apprécier la fréquence d'apparition des savoirs dans plusieurs UAA. L'utilisation de cet outil doit permettre au professeur de déterminer un degré optimal d'insistance sur le savoir en fonction du nombre d'apparition de ce dernier et du moment de l'apprentissage.

Outil de répartition des apprentissages par cours

Les pages suivantes présentent un **outil de répartition des apprentissages par cours**. Le CEFA est concerné au même titre que le **plein exercice, en fonction de la grille qu'il organise**. Toutes les aptitudes de toutes les UAA sont reprises dans le document téléchargeable. Le présent outil sous forme de tableau est à compléter par l'équipe pédagogique sous la direction du chef d'établissement ou de son délégué. Ce document est à insérer dans le PMO qui sera transmis au service général.

Par échéance, il faut comprendre le moment où l'acquis est susceptible d'être soumis à évaluation, tant sommative que certificative. L'utilisation de cet outil rend superflue tout autre planification.

Le ou les cours en charge ont la responsabilité d'installer les ressources dont la maîtrise servira à l'exercice des compétences.

Le code cours est disponible dans la grille-horaire.

L'outil est disponible sur le site wallonie-bruxelles-enseignement.be.

Cours	Volume horaire	Code
Connaissance de gestion	2	coges
Laboratoire d'électricité et d'électronique – Lecture de plans et de schémas de l'automobile	2	élecpla
Technologie et législation de l'automobile	6	tecleg
Mécanique appliquée à l'automobile	2	méca
T.P. automobile	11	tpaut
Renforcement	2	renf

UAA 1	Préparer un véhicule neuf pour la livraison		
	UUA1.1 Préparer le poste de travail		
C1. Conformément à la procédure établie, préparer le poste de travail en vue de procéder à la préparation d'un véhicule neuf pour sa livraison.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A1.1 Identifier les rubriques d'une fiche de travail de préparation de véhicule neuf			
A1.2 Recueillir les données utiles			
A1.3 Localiser le véhicule automobile			
A1.4 Sélectionner l'outillage spécifique, les produits et les fournitures nécessaires			
A1.5 Apprécier visuellement l'état de l'outillage			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A1.6 Faire remédier aux défectuosités de l'outillage si nécessaire			
A1.7 Positionner le véhicule sur le moyen de levage			
A1.8 Sécuriser le véhicule			
A1.9 Manipuler les moyens de levage			
UUA1.2 Réaliser la préparation esthétique du véhicule			
C2. En référence aux procédures édictées par le constructeur, réaliser la préparation esthétique du véhicule et poser les plaques d'immatriculation.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A1.10 Appliquer les procédures édictées par le constructeur ou la personne habilitée			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A1.11 Appliquer les produits de nettoyage			
A1.12 Appliquer les produits lustrant			
A1.13 Appliquer les procédures de pose de plaques, d'enjoliveurs ou de capuchons de roue et tapis de sol			
UUA1.3 Effectuer les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule			
C3. Conformément aux procédures dictées par le constructeur, effectuer les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule en utilisant l'appareil de diagnostic.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A1.14 Appliquer les procédures dictées par le constructeur ou le supérieur hiérarchique pour le contrôle et le positionnement du kit légal			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A1.15 Vérifier le bon fonctionnement des ceintures			
A1.16 Trouver la prise EOBD			
A1.17 Utiliser un appareil diagnostic en vue de la désactivation du mode « transport»			
A1.18 Appliquer les procédures dictées par le constructeur			
A1.20 Utiliser un appareil diagnostic en vue de l'activation du système « airbag passager»			
A1.22 Utiliser un appareil de diagnostic en vue de la réinitialisation des témoins d'entretien			
A1.24 Manipuler les multimédia spécifiques au secteur automobile			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A1.25 Appliquer les procédures opératoires du constructeur pour la mise en route du véhicule			
UUA1.4 Réaliser les contrôles mécaniques de mise en service du véhicule.			
C4. Conformément aux procédures, réaliser l'ensemble des contrôles mécaniques de mise en service du véhicule.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A1.26 Constater les fuites, malfaçons et dégâts éventuels			
A1.27 Appliquer les procédures d'un examen de la batterie			
A1.28 Appliquer les procédures d'un examen visuel			
A1.29 Identifier les réservoirs de liquide d'un véhicule automobile			
A1.30 Différencier les fluides			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A1.31 Appliquer les procédures du constructeur			
A1.32 Vérifier les niveaux : <ul style="list-style-type: none"> • de liquide de frein, • de la boite de vitesse, • du moteur, • de la direction assistée, • du lave-glace. 			
A1.33 Identifier les défauts existants des pneumatiques			
A1.34 Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques			
A1.35 Utiliser la clé dynamométrique, les douilles de serrage			
A1.36 Utiliser les appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus			
A1.37 Tester les différents feux			

UUA1.5 Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement, de gestion du temps.

C5. Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement dans le cadre des travaux visant la préparation d'un véhicule neuf.

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A1.38 Appliquer les mesures de protection individuelle			
A1.39 Appliquer les mesures de sécurité collectives en vigueur dans le secteur			
A1.40 Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses (véhicules électriques et hybrides)			
A1.41 Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...)			
A1.42 Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A1.43 Appliquer les règles d'utilisation des produits			
A1.44 Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule			
A1.45 Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention			
A1.46 Appliquer les règles d'ergonomie au travail			
A1.47 Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets			
A1.48 Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité...)			

UAA 2	Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de six ans* *par véhicule de moins de six ans, il faut entendre un véhicule avec une gestion de moteur électronique et un multiplexage.		
UUA2.1 Préparer le poste de travail			
C6 Conformément à la fiche de travail, rechercher les données utiles et préparer le poste de travail en vue de réaliser le petit entretien d'un véhicule récent.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A2.1 Décoder une fiche de travail de réalisation d'un petit entretien			
A2.2 Localiser le véhicule automobile			
A2.3 Sélectionner le matériel spécifique			
A2.4 Utiliser le matériel spécifique			
A2.5 Rechercher des données techniques et administratives			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A2.6 Exploiter des données techniques et administratives			
A2.7 Identifier des principaux éléments d'un véhicule automobile			
A2.8 Remplir les documents (fiche de travail, registre plaque minéralogique)			
A2.9 Sélectionner l'outillage spécifique, les produits et les fournitures nécessaires			
A2.10 Apprécier visuellement l'état de l'outillage			
A2.11 Faire remédier aux défectuosités de l'outillage si nécessaire			
A2.12 Positionner le véhicule sur le moyen de levage			
A2.13 Sécuriser le véhicule			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A2.14 Utiliser les moyens de levage			
UUA2.2 Effectuer les opérations de maintenance de base opérables depuis l'habitacle			
C7 Conformément à une checklist, effectuer les opérations de maintenance de base des fonctionnalités opérables depuis l'habitacle et réinitialiser les témoins d'entretien			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A2.15 Déceler visuellement et auditivement toute anomalie de fonctionnement			
A2.16 Décoder les schémas électriques			
A2.17 Appliquer la procédure adéquate de contrôle des lampes témoins, éclairage des symboles, éclairage intérieur, feux avant et arrière			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A2.18 Appliquer la procédure adéquate de remplacement des ampoules de l'éclairage intérieur des feux avant et arrière			
A2.19 Sélectionner l'outillage adéquat			
A2.20 Utiliser l'outillage			
A2.21 Positionner le véhicule			
A2.22 Calibrer le réglophare en fonction de la position du véhicule			
A2.23 Ajuster l'alignement des faisceaux			
A2.24 Appliquer les procédures du constructeur pour réinitialiser les témoins d'entretien			
A2.25 Utiliser un appareil de code défaut pour réinitialiser des témoins d'entretien			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A2.26 Contrôler l'état des ceintures de sécurité et leur boucle			
UUA2.3 Effectuer les opérations de maintenance de base des roues et des freins			
C8 Conformément aux procédures, effectuer les opérations de maintenance de base des roues et des freins			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A2.27 Sélectionner l'outillage recommandé			
A2.28 Déposer et reposer les roues et les mécanismes de frein			
A2.29 Utiliser la clé dynamométrique, les douilles de serrage			
A2.30 Vérifier les plaquettes, garnitures de frein et tambours			
A2.31 Vérifier la conformité			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A2.32 Déceler les défauts ou usures anomalies			
A2.33 Utiliser des appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus			
UUA2.4 Effectuer les opérations de maintenance de base dans le compartiment moteur			
C9 Conformément aux procédures, effectuer les opérations de maintenance de base dans le compartiment moteur			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A2.34 Choisir l'huile selon les consignes du constructeur			
A2.35 Remplacer un filtre à huile			
A2.36 Exécuter la vidange et le remplissage d'huile avec différents équipements			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A2.37 Contrôler les niveaux			
A2.38 Faire l'appoint			
A2.39 Vérifier le liquide de frein, d'embrayage			
A2.40 Vérifier le liquide de refroidissement			
A2.41 Purger les circuits			
A2.42 Ajuster les niveaux			

UUA2.5 Préparer la remise du véhicule au client

C10 Au terme du petit entretien, préparer la remise du véhicule au client et commenter la fiche de travail complétée à son supérieur

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A2.43 Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort: multimédia, siège, rétros			
A2.44 Cocher les travaux réalisés sur la fiche de travail			
A2.45 Remplir le cas échéant la rubrique prévue pour les remarques			
A2.46 Transmettre les informations utiles à la personne concernée			

UUA2.6 Ranger le poste de travail

C11 A l'issue du petit entretien d'un véhicule, assurer la maintenance de l'outillage, ranger le poste de travail et évacuer les déchets selon les instructions

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A2.47 Apprécier visuellement l'état de l'outillage			
A2.48 Faire remédier aux défectuosités			
A2.49 Appliquer les instructions de rangement régissant l'atelier			
A2.50 Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail			
A2.51 Différencier les déchets et les fluides			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A2.52 Appliquer les instructions de tri et évacuation des déchets régissant l'atelier.			
UUA2.7 Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement, de gestion du temps			
En relation avec la loi sur le bien-être au travail, le mécanicien d'entretien automobile doit avoir été sensibilisé aux risques en matière de véhicule électrique et hybride			
C12 Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement dans le cadre de travaux visant le petit entretien d'un véhicule			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A2.53 Appliquer les mesures de protection individuelle			
A2.54 Appliquer les mesures de sécurité collectives en vigueur dans le secteur			
A2.55 Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A2.56 Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...)			
A2.57 Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs			
A2.58 Appliquer les règles d'utilisation des produits			
A2.59 Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule			
A2.60 Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention			
A2.61 Appliquer les règles d'ergonomie au travail			
A2.62 Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A2.63 Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité...)			
UAA 3	<p>Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes *</p> <p>*par véhicule de moins de six ans, il faut entendre un véhicule avec une gestion de moteur électronique et un multiplexage.</p>		
UUA3.1 Préparer le poste de travail			
C13 Conformément à la fiche de travail, rechercher les données utiles et préparer le poste de travail en vue de réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.1 Décoder une fiche de travail de réalisation d'un gros entretien			
A3.2 Localiser le véhicule automobile			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.3 Sélectionner le matériel spécifique			
A3.4 Utiliser le matériel spécifique			
A3.5 Rechercher des données techniques et administratives			
A3.6 Exploiter des données techniques et administratives			
A3.7 Identifier des principaux éléments d'un véhicule automobile			
A3.8 Remplir les documents (fiche de travail, registre plaque minéralogique)			
A3.9 Sélectionner l'outillage spécifique, les produits et les fournitures nécessaires			
A3.10 Apprécier visuellement l'état de l'outillage			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.11 Faire remédier aux défectuosités de l'outillage si nécessaire			
A3.12 Positionner le véhicule sur le moyen de levage			
A3.13 Sécuriser le véhicule			
A3.14 Utiliser les moyens de levage			
UUA3.2 Préparer le poste de travail			
C14 Conformément à une checklist, contrôler et/ou régler les organes liés à l'habitacle d'un véhicule et réinitialiser les témoins d'entretien à l'aide de l'appareil de diagnostic			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.15 Déceler visuellement toute anomalie de fonctionnement			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.16 Déceler visuellement et auditivement toute anomalie de fonctionnement			
A3.17 Utiliser la climatisation			
A3.18 Percevoir les effets de la climatisation			
A3.19 Déceler visuellement toute anomalie de fonctionnement			
A3.20 Utiliser un appareil de diagnostic pour la recherche de défauts			
A3.21 Appliquer les procédures dictées par le constructeur			
A3.22 Appliquer les procédures du constructeur pour réinitialiser les témoins d'entretien			
A3.23 Utiliser un appareil de code défaut pour réinitialiser des témoins d'entretien			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.24 Verrouiller les ceintures			
A3.25 Déceler les anomalies			
UUA3.3 Remplacer les consommables liés à l'habitacle d'un véhicule			
C15 Conformément aux procédures, remplacer les consommables liés à l'habitacle d'un véhicule			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.27 Localiser les boîtiers de fusibles et les platines de servitude			
A3.28 Identifier le fusible			
A3.29 Sélectionner l'outillage adéquat			
A3.30 Utiliser l'outillage			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.31 Appliquer la procédure adéquate de remplacement des fusibles, des essuie-glaces et des ampoules de l'éclairage intérieur			
A3.32 Localiser le filtre anti pollen			
A3.33 Appliquer les procédures de remplacement du filtre anti pollen			
UUA3.4 Contrôler les roues et les freins d'un véhicule			
C16 En utilisant l'outillage, déposer les roues et mécanismes de frein d'un véhicule en vue d'opérer un contrôle approfondi des pneumatiques et des éléments de freinage			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.34 Sélectionner l'outillage recommandé			
A3.35 Utiliser l'outillage			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.36 Déposer et reposer les roues et les mécanismes de frein			
A3.37 Vérifier les plaquettes, garnitures de frein et tambours			
A3.38 Vérifier la conformité			
A.39 Déceler les défauts ou usures anormales			
A3.40 Utiliser des appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus			
A3.41 Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques			
A3.42 Vérifier la conformité			
A3.43 Déceler les défauts ou usures anormales			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.44 Utiliser des appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus			
UUA3.5 Entretenir les roues et les freins du véhicule			
C17 Conformément aux prescriptions du constructeur et des procédures, remplacer les pneumatiques d'un véhicule et les éléments d'usure du mécanisme de freinage, procéder aux réglages			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.45 Utiliser la boulonneuse, la clé dynamométrique et les douilles de serrage			
A3.46 Appliquer les prescriptions du constructeur du véhicule			
A3.47 Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques			
A3.48 Utiliser la machine pour le démontage et le montage des pneus			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.49 Utiliser une équilibreuse			
A3.50 Utiliser les appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus			
A3.51 Accéder aux disques, plaquettes et aux patins de frein			
A3.52 Procéder au remplacement, y compris à l'aide d'un appareil de diagnostic			
A3.53 Purger le système de freinage			
A3.54 Accéder aux patins de frein			
A3.55 Procéder aux réglages			

UUA3.6 Contrôler le dessous d'un véhicule

C18 Conformément aux procédures, contrôler l'étanchéité des éléments du bloc moteur et détecter les anomalies au niveau de la partie roulante d'un véhicule

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.56 Appliquer les procédures du constructeur pour le démontage des carénages			
A3.57 Détecter les fuites de fluide au niveau du moteur, des éléments de la transmission et de la suspension			
A3.58 Détecter les fuites au niveau de l'échappement			
A3.59 Vérifier la fixation des composants			
A3.60 Identifier les éléments en dessous d'un véhicule			
A3.61 Localiser les points d'articulation			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.62 Vérifier l'état des points d'articulation			
A3.63 Déetecter la présence de jeu anormal dans les points d'articulation avec l'outillage adéquat			
A3.64 Identifier les éléments en dessous d'un véhicule			
A3.65 Localiser les rotules et les silentblocs			
A3.66 Vérifier l'état des points d'articulation			
A3.67 Déetecter la présence de jeu anormal dans les rotules et les silentblocs			

UUA3.7 Ranger le poste de travail

C19 A l'issue du gros entretien d'un véhicule hors compartiment moteur, assurer la maintenance de l'outillage, ranger le poste de travail et évacuer les déchets selon les instructions régissant l'atelier

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.68 Apprécier visuellement l'état de l'outillage			
A3.69 Faire remédier aux défectuosités			
A3.70 Appliquer les instructions de rangement régissant l'atelier			
A3.71 Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail			
A3.72 Différencier les déchets et les fluides			
A3.73 Appliquer les instructions de tri et évacuation des déchets régissant l'atelier			

**UUA3.8 Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie,
d'environnement, de gestion du temps**

C20 Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement dans le cadre des travaux visant le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.74 Appliquer les mesures de protection individuelle			
A3.75 Appliquer les mesures de sécurité collectives en vigueur dans le secteur			
A3.76 Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses			
A3.77 Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags...)			
A3.78 Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A3.79 Appliquer les règles d'utilisation des produits			
A3.80 Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule			
A3.81 Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention			
A3.82 Appliquer les règles d'ergonomie au travail			
A3.83 Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets			
A3.84 Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité...)			

UAA 4	<p>Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes *</p> <p>*par véhicule de moins de six ans, il faut entendre un véhicule avec une gestion de moteur électronique et un multiplexage.</p>
-------	--

UUA4.1 Préparer le poste de travail

C21 En référence à la fiche de travail, rechercher les données utiles et préparer le poste de travail en vue de réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule.

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A4.1 Décoder une fiche de travail de réalisation d'un gros entretien			
A4.2 Localiser le véhicule automobile			
A4.3 Sélectionner le matériel spécifique			
A4.4 Utiliser le matériel spécifique			
A4.5 Rechercher des données techniques et administratives			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A4.6 Exploiter des données techniques et administratives			
A4.7 Identifier les principaux éléments d'un véhicule automobile			
A4.8 Remplir les documents (fiche de travail, registre plaque minéralogique)			
A4.9 Sélectionner l'outillage spécifique, les produits et les fournitures nécessaires			
A4.10 Apprécier visuellement l'état de l'outillage			
A4.11 Faire remédier aux défectuosités de l'outillage si nécessaire			
A4.12 Positionner le véhicule sur le moyen de levage			
A4.13 Sécuriser le véhicule			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A4.14 Utiliser les moyens de levage			
UUA4.2 Contrôler les organes du compartiment moteur d'un véhicule			
C22 Conformément aux procédures, contrôler visuellement les organes du compartiment moteur d'un véhicule.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A4.15 Apprécier visuellement l'état des organes du compartiment moteur			
A4.16 Appliquer les procédures d'un examen de la batterie			
A4.17 Vérifier le liquide de frein, d'embrayage			
A4.18 Vérifier le liquide de refroidissement			
A4.19 Purger les circuits			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A4.20 Ajuster les niveaux			
A4.21 Contrôler le fonctionnement, la fermeture du capot moteur et du crochet de retenue			
UUA4.3 Remplacer les consommables du compartiment moteur d'un véhicule			
C23 Conformément aux procédures prescrites par le constructeur, remplacer les éléments et les pièces d'usure dans le compartiment moteur d'un véhicule et procéder aux réglages.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A4.22 Choisir l'huile en fonction des huiles préconisées par le constructeur			
A4.23 Remplacer un filtre à huile			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A4.24 Exécuter la vidange et le remplissage d'huile avec différents équipements			
A4.25 Contrôler les niveaux			
A4.26 Faire l'appoint			
A4.27 Appliquer les procédures de remplacement des filtres			
A4.28 Vérifier le liquide de frein, d'embrayage			
A4.29 Vérifier le liquide de refroidissement			
A4.30 Purger les circuits			
A4.31 Ajuster les niveaux			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A4.32 Appliquer les procédures de remplacement des éléments prescrits par le constructeur et les pièces d'usure y compris les courroies d'un groupe moteur et les réglages y afférant			
A4.33 Décoder les schémas électriques			
A4.34 Appliquer la procédure adéquate de contrôle des lampes témoins, éclairage des symboles, éclairage intérieur, feux avant et arrière			
A4.35 Appliquer la procédure adéquate de remplacement des ampoules de l'éclairage intérieur des feux avant et arrière			
A4.36 Sélectionner l'outillage adéquat			
A4.37 Utiliser l'outillage			
A4.38 Positionner le véhicule			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A4.39 Calibrer le réglophare en fonction de la position du véhicule			
A4.40 Ajuster l'alignement des faisceaux			
A4.41 Graisser la fermeture et les charnières du capot moteur, huiler le crochet de retenue			
UUA4.4 Remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur essence (synchronisation du vilebrequin et d'un arbre à cames en tête)			
C24 Conformément aux procédures, remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur à essence et procéder aux réglages.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A4.42 Démonter la ou les courroies accessoires			
A4.43 Déposer la poulie « vilebrequin »			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A4.44 Déposer le couvercle de distribution			
A4.45 Caler la distribution			
A4.46 Relâcher le tendeur de courroie			
A4.47 Remplacer la courroie			
A4.48 Régler le tendeur			
A4.49 Vérifier manuellement le calage (2 tours moteur) de la distribution et la tension de la courroie			
A4.50 Remonter le couvercle, la poulie « vilebrequin », et la ou les courroies accessoires			
A4.51 Vérifier à l'aide de l'appareillage adéquat le bon fonctionnement du moteur			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A4.52 Compléter la fiche de travail et transmettre l'information			
UUA4.5 Préparer la remise du véhicule au client			
C25 Au terme du gros entretien, préparer la remise du véhicule au client et commenter la fiche de travail complétée à son supérieur.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A4.53 Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros			
A4.54 Cocher les travaux réalisés sur la fiche de travail			
A4.55 Remplir le cas échéant la rubrique prévue pour les remarques			
A4.56 Transmettre les informations utiles à la personne concernée			

UUA4.6 Ranger le poste de travail

C26 A l'issue du gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule, assurer la maintenance de l'outillage, ranger le poste de travail et évacuer les déchets selon les instructions.

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A4.57 Apprécier visuellement l'état de l'outillage			
A4.58 Faire remédier aux défectuosités			
A4.59 Appliquer les instructions de rangement régissant l'atelier			
A4.60 Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail			
A4.61 Différencier les déchets et les fluides			
A4.62 Appliquer les instructions de tri et évacuation des déchets régissant l'atelier			

UUA4.7 Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement, de gestion du temps

C27 Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement dans le cadre du gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule.

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A4.63 Appliquer les mesures de protection individuelle			
A4.64 Appliquer les mesures de sécurité collectives en vigueur dans le secteur			
A4.65 Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses			
A4.66 Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...)			
A4.67 Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A4.68 Appliquer les règles d'utilisation des produits			
A4.69 Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule			
A4.70 Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention			
A4.71 Appliquer les règles d'ergonomie au travail			
A4.72 Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets			
A4.73 Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité ...)			

UAA 5	<p>Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique *</p> <p>*par véhicule de moins de six ans, il faut entendre un véhicule avec une gestion de moteur électronique et un multiplexage.</p>		
UUA5.1 Préparer le poste de travail			
C28 Conformément à la fiche de travail, rechercher les données utiles et préparer le poste de travail en vue de réaliser la préparation d'un véhicule au passage du contrôle technique.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.1 Décoder une fiche de travail préparation d'un véhicule au passage du contrôle technique			
A5.2 Localiser le véhicule automobile			
A5.3 Sélectionner le matériel spécifique			
A5.4 Utiliser le matériel spécifique			
A5.5 Rechercher des données techniques et administratives			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.6 Exploiter des données techniques et administratives			
A5.7 Identifier des principaux éléments d'un véhicule automobile			
A5.8 Remplir les documents (fiche de travail, registre plaque minéralogique)			
A5.9 Sélectionner l'outillage spécifique, les produits et les fournitures nécessaires			
A5.10 Apprécier visuellement l'état de l'outillage			
A5.11 Faire remédier aux défectuosités de l'outillage si nécessaire			
A5.12 Positionner le véhicule sur le moyen de levage			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.13 Sécuriser le véhicule			
A5.14 Utiliser les moyens de levage			
UUA5.2 Contrôler la conformité du véhicule			
C29 Sur base de la législation en vigueur et d'une checklist de contrôle technique, vérifier la conformité des documents, équipements et accessoires d'un véhicule.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.15 Vérifier la correspondance des documents avec le véhicule			
A5.16 Vérifier la concordance des plaques et du kit légal avec la législation			
A5.17 Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.18 Vérifier la conformité des pneus et des jantes			
A5.19 Vérifier la conformité de l'attache-remorque			
A5.20 Décoder un document de contrôle technique			
A5.21 Décoder la checklist d'un contrôle technique			
UUA5.3 Contrôler et/ou régler les organes d'un véhicule à partir de l'habitacle			
C30 Conformément aux procédures opératoires, déceler toute anomalie de fonctionnement des organes d'un véhicule à partir de l'habitacle et procéder aux réglages et ajustements.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.22 Déceler visuellement et auditivement toute anomalie de fonctionnement			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.23 Verrouiller les ceintures			
A5.24 Déceler toute anomalie			
UUA5.4 Contrôler les pneus et les freins			
C31 Conformément aux prescriptions du constructeur et en utilisant l'appareillage spécifique, contrôler les pneus, les jantes et les freins d'un véhicule et procéder aux réglages.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.17 Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques			
A5.18 Vérifier la conformité des pneus et des jantes			
A5.25 Identifier les défauts existants			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.26 Utiliser les appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus			
A5.27 Tester les freins au banc de freinage			
A5.28 Décoder l'information			
A5.29 Accéder aux patins de frein			
A5.30 Procéder aux réglages			

UUA5.5 Contrôler les organes du compartiment moteur d'un véhicule

C31 Conformément aux prescriptions du constructeur et en utilisant l'appareillage spécifique, contrôler les pneus, les jantes et les freins d'un véhicule et procéder aux réglages.

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.31 Apprécier visuellement l'état des organes du compartiment moteur			
A5.32 Vérifier le liquide de frein, d'embrayage			
A5.33 Vérifier le liquide de refroidissement			
A5.34 Purger les circuits			
A5.35 Ajuster les niveaux			
A5.36 Appliquer les procédures d'un examen de la batterie			
A5.37 Relever la valeur des gaz en utilisant l'appareillage adéquat			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.38 Comparer les valeurs relevées avec les normes en vigueur			
UUA5.6 Contrôler le dessous d'un véhicule			
C33 Conformément aux procédures et des normes en vigueur, contrôler l'étanchéité des éléments du bloc moteur, détecter les anomalies au niveau de la partie roulante et vérifier la conformité de la carrosserie d'un véhicule.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.39 Identifier les défauts existants			
A5.17 Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques			
A5.27 Utiliser les appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus			
A5.40 Passer le véhicule au banc de test			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.41 Comparer les valeurs relevées au banc test avec les valeurs admises au contrôle technique			
A5.42 Identifier les éléments en dessous d'un véhicule			
A5.43 Localiser les rotules et silentblocs			
A5.44 Vérifier l'état des points d'articulation			
A5.45 Déetecter la présence de jeu anormal dans les rotules et les silentblocs			
A5.46 Déetecter les fuites de fluide au niveau du moteur, des éléments de la transmission et de la suspension			
A5.47 Déetecter les fuites au niveau de l'échappement			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.48 Vérifier la fixation des composants			
A5.42 Identifier les éléments en dessous d'un véhicule			
A5.43 Localiser les rotules et silentblocs			
A5.44 Vérifier l'état des points d'articulation			
A5.49 Sélectionner l'outillage adéquat			
A5.50 Utiliser l'outillage			
A5.45 Déetecter la présence de jeu anormal dans les rotules et les silentblocs			
A5.51 Vérifier la conformité de la carrosserie par rapport aux normes			

UUA5.7 Contrôler le dessus d'un véhicule

C34 Conformément aux procédures et aux normes en vigueur, contrôler l'état du vitrage, de la carrosserie, des phares, feux et clignotants, procéder aux réglages.

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.52 Vérifier la conformité des vitrages et de la carrosserie par rapport aux normes			
A5.53 Décoder les schémas électriques			
A5.54 Appliquer la procédure adéquate de remplacement, des feux avant, arrière et des clignotants			
A5.55 Sélectionner l'outillage adéquat			
A5.56 Utiliser l'outillage			
A5.57 Appliquer les procédures de remplacement des essuie-glaces			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.58 Positionner le véhicule			
A5.59 Calibrer le réglophare en fonction de la position du véhicule			
A5.60 Vérifier le réglage des phares			
A5.61 Ajuster l'alignement des faisceaux			
UUA5.8 Préparer la remise du véhicule au client			
C35 Au terme de la préparation du véhicule au passage du contrôle technique, préparer sa remise au client et commenter la fiche de travail complétée à son supérieur.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.62 Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.63 Cocher les travaux réalisés sur la fiche de travail			
A5.64 Remplir le cas échéant la rubrique prévue pour les remarques			
A5.65 Transmettre les informations utiles à la personne concernée			
UUA5.9 Ranger le poste de travail			
C36 A l'issue de la préparation du véhicule au passage du contrôle technique, assurer la maintenance de l'outillage, ranger le poste de travail et évacuer les déchets selon les instructions.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.66 Apprécier visuellement l'état de l'outillage			
A5.67 Faire remédier aux défectuosités			
A5.68 Appliquer les instructions de rangement régissant l'atelier			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.69 Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail			
A5.70 Différencier les déchets et les fluides			
A5.71 Appliquer les instructions de tri et évacuation des déchets régissant l'atelier			
UUA5.10 Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement, de gestion du temps			
C36 A l'issue de la préparation du véhicule au passage du contrôle technique, assurer la maintenance de l'outillage, ranger le poste de travail et évacuer les déchets selon les instructions.			
APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.72 Appliquer les mesures de protection individuelle			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.73 Appliquer les mesures de sécurité collectives en vigueur dans le secteur			
A5.74 Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses			
A5.75 Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...)			
A5.76 Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs			
A5.77 Appliquer les règles d'utilisation des produits			
A5.78 Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule			
A5.79 Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention			

APTITUDES	Code du cours en charge	Code du cours en soutien	Echéance
A5.80 Appliquer les règles d'ergonomie au travail			
A5.81 Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets			
A5.82 Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité...)			

Exemples de situation d'apprentissage

U.A.A. 1 : Préparer un véhicule neuf pour la livraison

Cette UAA sera idéalement rencontrée en stage, néanmoins il est possible de rencontrer tout ou partie des apprentissages nécessaires à l'école.

Le dispositif vise à rendre l'élève capable de :

C3: Conformément aux procédures dictées par le constructeur, effectuer les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule en utilisant l'appareil de diagnostic.

C4: Conformément aux procédures, réaliser l'ensemble des contrôles mécaniques de mise en service du véhicule

Situation d'apprentissage disciplinaire / pluridisciplinaire

Cours concernés :

Cours techniques

-Mécanique

-Dessin technique et technologie

Tableau des éléments de FG :

Français en lien avec les aptitudes professionnelles : comprendre les consignes de la fiche de travail.

Naviguer dans un document hypertextuel et sélectionner des informations.

Transmettre une information technique oralement.

Sciences : exprimer les dimensions d'un pneu.

Lors de l'utilisation des appareils spécifiques à une grandeur physique, identifier, choisir et utiliser les unités de mesures propres au métier, y compris:

- comprendre la graduation et les sous-graduations des appareils de mesure;
- comprendre l'usage des préfixes
- effectuer des conversions (à l'intérieur d'un même système ou d'un système à un autre).

Prérequis :

De A1.1 à A1.13

De A1.38 à A1.48

Mode d'approche :

Le professeur montre l'image d'un véhicule neuf sous bâche et interroge les élèves à propos de leur représentation ou de leur connaissance du travail à effectuer avant la livraison d'une voiture neuve.

Aptitudes à mettre en œuvre :

De A1.14 à A1.25

De A1.26 à A1.37

Scénario de contextualisation:

Sans véhicule neuf, mais éventuellement sur un véhicule récent, dans un cadre scolaire, le professeur va fournir les éléments nécessaires en vue de rencontrer les apprentissages.

Les tâches:

- **Tâche 1** : En classe, le professeur de **CT** expose et commente différentes chartes constructeurs de mise à la route. Le professeur de **CT** distribue à chaque élève une charte courante, leur demande de l'examiner et de cocher les activités qu'ils ont déjà réalisées.
- **Tâche 2** : Dans l'atelier, avec un emplacement de travail préparé, le professeur de **CT** montre sur une voiture récente la mise en application de la charte, il détaille chaque point de contrôle en expliquant les différences courantes entre les véhicules. Le professeur de **CT** demande aux élèves de noter en quelques mots la description de l'action montrée par le professeur.
- **Tâche 3** : le professeur de **CT** explicite le fonctionnement de chaque outil utilisé et demande aux élèves de noter sur une fiche A4 illustrée l'utilité principale des outils les plus complexes (appareil de paramétrage, clé dynamométrique,...)
- **Tâche 4** : sur base de la charte et des fiches A4 (tâche 3), le professeur de **CT** demande à chaque élève de faire un récapitulatif de chaque acte posé, du matériel nécessaire, de son but et de la maîtrise individuelle de l'élève. Le professeur de **CT** propose une correction collective.
- **Tâche 5** : Le professeur invite les élèves à utiliser les bases de données vidéo à disposition (educam). Le professeur de **CT** demande à chaque élève de préparer et de prendre en charge l'explicitation et l'exécution d'une partie du processus de préparation du véhicule en vue de présentation à la classe. Le professeur de **CT** remédie immédiatement si nécessaire.

Évaluations : formative - autoévaluation

Critères et indicateurs d'évaluation :

Le professeur vérifie que les documents sont complétés correctement et que les élèves sont capables d'expliciter les tâches.

Lieu de l'évaluation : école – stage — CTA — CDC — CDR

Supports et matériels pédagogiques :

Documents de bord d'un véhicule, carnet d'entretien, mode d'emploi de l'outillage et outillage concerné, liste des tâches pour prépa VN (fiches constructeur).

Documents élèves : chartes courantes, fiches illustrées A4, fiche récapitulative élèves.

Moyens de projection vidéo

Conditions matérielles :

Une voiture récente, l'outillage à main de base, un réglophare, cric, gonfleur, les différents fluides, quelques ampoules et un kit légal seront nécessaires, l'appareil diagnostic, testeur batterie...

UAA 3 (à destination de l'alternance):

Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes

Le dispositif vise à rendre l'élève capable de (en termes de compétences) :

C16 partielle : en utilisant l'outillage, déposer les roues et opérer un contrôle approfondi des pneumatiques.

C17 partielle : conformément aux prescriptions du constructeur et des procédures, remplacer les pneumatiques d'un véhicule ; procéder aux réglages (équilibrage).

SA disciplinaire / pluridisciplinaire

Cours concernés :

Cours de CT et de PP

Le professeur de PP mène les apprentissages et le professeur de CT vient en appui.

- Mécanique
- Dessin technique et technologie
- TP mécanique
- TP électricité

Tableau des éléments de formation générale :

Mathématique et Sciences :

- A 1.9 (S1).
- A2.14 (S6, S7, S8, S9)
- A2.29 (S21)
- A2.33.
- A.2.50 (S24, S25).
- A3.45 (S31).

Français :

- A1.34 (S6).
- A.2.8, A3.8 , A4.8 (S1, S7)
- A3.47 (S10)
- A2.44 à A4.56 (S13, S14)
- A5.17 (S8, S12, S13, S14)

Aptitudes à exercer en entreprise :

Schéma de progression, les aptitudes doivent être étendues et répétées aussi souvent que possible. Le nombre des savoirs liés aux aptitudes doit être augmenté.

Prérequis :

A2.27 à A2.33

A2.47 à A2.50

A3.1 à A3.14

A3.45, A3.46, A3.50

A3.74 à A3.84

Mode d'approche:

Le professeur propose une évaluation diagnostique aux élèves. Sur base d'une image et / ou d'une vidéo représentant un opérateur qui change un pneu, le professeur demande de compléter un questionnaire en trois points.

-Énonce quelques caractéristiques techniques d'un pneu ?

-Indique les étapes nécessaires au remplacement d'un pneu ?

-Précise quelques règles de sécurité ?

Aptitudes à mettre en œuvre:

A3.34 à A3.50

Scénario de contextualisation:

Sur un véhicule didactique, un pneu présente une déformation du flanc. Tu vas devoir procéder aux réparations nécessaires.

Étape préparatoire :

le professeur veillera à :

- vérifier la conformité de tout l'équipement au point de vue sécurité EPC,
- préparer les véhicules didactiques,
- placer les véhicules dans une zone de travail,
- vérifier si tous les véhicules ont bien leurs papiers d'identification,
- contrôler toutes les fournitures nécessaires à la réalisation de la SA mise en œuvre. (outillage et outillage spécifique)

Les tâches:

- **Tâche 1** : le professeur de **CT** expose très brièvement l'historique des pneumatiques. Le professeur montre une grande variété de pneus sans défauts. Il demande ensuite aux élèves de différencier oralement ces pneus. Le professeur note les caractéristiques relevées par les élèves. Il veille à les expliciter et si nécessaire à les compléter. Le professeur demande aux élèves de compléter la fiche de synthèse, il assure ensuite une correction collective.
- **Tâche 2** : Le professeur de **CT** expose une grande variété de défauts sur pneus. Il demande ensuite à chaque élève une analyse tactile et visuelle des types d'usure et des types d'anomalie. Le professeur fournit une collection de photographies ad hoc et demande aux élèves de recopier le type d'anomalie en regard de l'illustration. Le professeur assure ensuite une correction collective.
- **Tâche 3** : Le professeur de **PP** fait un rappel des règles de sécurité (appareils de levage, ...) et de la chronologie des opérations. Il impose aux élèves, en duo, de déposer la roue du véhicule. Le professeur supervise de manière permanente la réalisation des tâches et signale les éventuelles erreurs (afin de prévenir tout risque sur les personnes et les matériels).
- **Tâche 4** : le professeur **PP** explique et montre comment utiliser la machine pour la dépose et la pose du pneu. Le professeur explicite toutes les connaissances techniques liées à l'activité. Ensuite il demande à un élève de verbaliser les étapes techniques (corrections éventuelles) et impose à un second élève de procéder au montage et démontage. Le professeur corrige les gestes techniques et la procédure, il veille aussi à la protection des personnes et des matériels. Le professeur de **PP** demande à un élève de repérer, dans la documentation à sa disposition (notes de cours, mode d'emploi des machines, fiches d'atelier...), les savoirs techniques et/ou les procédures qu'il vient d'énoncer.
- **Tâche 5** : le professeur **PP** explique et montre comment utiliser l'équilibreuse. Le professeur explicite toutes les connaissances techniques liées à l'activité. Ensuite il demande à un élève de verbaliser les étapes techniques (corrections éventuelles) et demande à un second élève de procéder à l'équilibrage. Le professeur corrige les gestes techniques et la procédure, il veille aussi à la protection des personnes et des matériels. Le professeur de **PP** donne à chaque élève un document où figure une capture d'écran de l'équilibreuse et en regard les éléments de la procédure. Le professeur demande de relier procédure et information. Le professeur propose une correction individuelle.

- **Tâche 6** : Le professeur de **PP** demande aux élèves de collecter les informations techniques utiles pour le remontage de la roue puis leur demande de la remonter. Le professeur veillera à illustrer la notion de serrage et rappellera l'utilisation subséquente de la clef dynamométrique. Il veille à la protection des personnes et des matériels.
- **Tâche 7** : Le professeur de **PP** demande aux élèves, par groupe de deux, de dresser une méthode de travail afin de rencontrer la compétence. Il veille à la correction du document et demande ensuite à chaque élève de prendre en charge un autre modèle de véhicule et de procéder au remplacement d'un pneu en suivant et en adaptant la méthode. Le professeur supervise de manière permanente la réalisation des tâches et signale les éventuelles erreurs (afin de prévenir tout risque sur les personnes et les matériels). En fin d'activité, le professeur de **PP** distribue une fiche technique de synthèse. Le professeur veillera à inscrire dans le dossier d'apprentissage les compétences acquises et non acquises.

Activités en entreprises (le maître de stage veillera à informer le tuteur de stage que celui-ci aura à renforcer, amplifier et driller).

Renforcer : correction du geste professionnel

A3.45, A3.46, A3.48, A3.49

Amplifier : généraliser les savoirs et aptitudes à tous types de modèles et/ou de marques

A3.34, A3.35, A3.39, A3.41, A3.43, A3.47

Driller : augmentation de la qualité du geste et respect des temps prescrits par le constructeur (routine de travail)

A3.36, A3.38, A3.40, A3.44, A3.50

Évaluations : formative – autoévaluation - diagnostique

Critères et indicateurs globalisants :

Critères 2 et 4. Indicateurs 2.1, 2.2, 2.3, 4.1, 4.2.

Lieu de l'évaluation : école – entreprise

Supports et matériels pédagogiques (Les supports d'activités d'apprentissage sont les matériaux qu'utilise le professeur pour faire découvrir les contenus.):

Livres techniques du véhicule (pression, ...), véhicules, outil informatique, outillage ad hoc, fiche technique de synthèse.

Conditions matérielles (cf. profil d'équipement - préciser le lieu d'acquisition des compétences) :

Atelier de mécanique automobile en école et en entreprise.

U.A.A.4 : Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de six ans et les petites réparations y afférentes

Le dispositif vise à rendre l'élève capable de :

C24 partielle: conformément aux procédures, remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur à essence et procéder aux réglages.

Situation d'apprentissage ~~disciplinaire~~/ pluridisciplinaire

Cours concernés :

CT & PP. Le cours de PP vient en support du cours de CT.

-Mécanique

-Dessin technique et technologie

-TP mécanique

-TP électricité

Tableau des matières scientifiques et mathématiques (les professeurs de CT et PP veillent à rencontrer les apprentissages, l'un les mène, l'autre vient en appui):

Pour l'étude des diagrammes PV théorique et réel, identifier sur un graphique l'abscisse et l'ordonnée d'un point.

Lire sur un diagramme PV la valeur d'une grandeur correspondant à une valeur donnée de l'autre grandeur.

Établir le cycle de Carnot d'un moteur 4 temps.

Prérequis : UAA 2 et A4.1 à A4.14, A4.15, A4.42 et 43.

Mode d'approche:

Le professeur montre aux élèves une courroie de distribution et les invite à identifier l'objet et à le situer sur l'éclaté didactique.

Aptitudes à mettre en œuvre : Il s'agit des aptitudes A4.44 à A4.45

Scénario de contextualisation:

Le professeur expose l'historique des dispositifs de distribution, notamment les chaînes en acier à double maillon, et le fait que tous les constructeurs n'aient pas recours aux courroies modernes.

Le professeur relate un épisode de la vie professionnelle illustrant les conséquences d'une rupture d'une courroie de distribution. Sur un moteur ayant subi la rupture de cette courroie, il montre les effets destructeur sur l'ensemble du moteur.

Les tâches :

Tâche 1 : Le professeur de **CT** distribue un document reprenant le principe de la concordance des temps d'un moteur 4 temps, 4 cylindres en ligne (classique). Le professeur demande aux élèves d'identifier les composants et de caractériser le type de moteur en utilisant le moteur sur châssis/banc. Le professeur complète l'information si nécessaire. Ensuite il demande, pour chaque composant, à un élève de le nommer après l'avoir désigné.

Tâche 2 :

Le professeur de **PP** favorise la manipulation par les élèves. Le professeur explique, montre, guide les gestes des élèves. La procédure se déroule sous forme de questions et réponses. Le professeur évalue en temps réel les manipulations, réexplique si nécessaire et propose aux élèves d'exécuter à nouveau la procédure selon une méthode de travail corrigée.

Procédure proposée :

Dans un premier temps le professeur de **PP** fait déposer le cache-soupapes. Il demande aux élèves d'identifier les soupapes avec l'ordre et l'emplacement géométrique (latérales, ..., ordre : E1A1 E2A2 ...). Chaque soupape sera marquée d'une couleur convenue.

Dans un second temps, le professeur de **PP** demande aux élèves de rechercher le sens de rotation du moteur. Il fournit aux élèves un complément d'informations techniques.

Dans un troisième temps, le professeur de **PP** fait rechercher l'ordre d'allumage par rotation de 180° sur deux tours en se basant sur les ouvertures et fermetures des différentes soupapes. Le professeur demande ensuite aux élèves de compléter le diagramme 4 temps (concordance des temps). Il s'assure de la complétion des documents.

Dans un quatrième temps, le professeur de **PP**, en se basant sur le document complété par les élèves, demande à ceux-ci de placer le moteur dans la position de calage final. En fin de manipulation, le professeur attire l'attention sur la présence de repères sur les organes de distribution et l'alignement de ceux-ci.

Par un jeu de questions/réponses, le professeur de **PP** s'assure de la bonne compréhension des manipulations opérées.

Finalement le professeur de **PP** invite les élèves à exploiter les références constructeur afin de conduire une recherche sur une base de données et d'imprimer les documents liés aux schémas et à la méthode de travail. Le professeur établit avec ses élèves un comparatif entre la méthode préconisée par le constructeur et les manipulations qu'ils viennent de réaliser.

Tâche 3 : Le professeur de **CT** consacre durant son heure de cours un moment permettant aux élèves de fixer, mémoriser la méthode de travail. Il encourage les élèves à utiliser des moyens mnémotechniques. À la suite de quoi il remet aux élèves un document reprenant l'ensemble des manipulations dans le désordre et demande aux élèves de les replacer dans l'ordre chronologique. Par groupe de deux élèves, il fait procéder à une correction mutuelle. Il va ensuite inviter chaque élève à écrire sur son document les éléments qui lui ont permis de réaliser la tâche avec succès en insistant sur la phase de mémorisation (le professeur demande aux élèves de rédiger les trois raisons qui expliquent leur bonne mémorisation).

Évaluation : néant

Critères et indicateurs d'évaluation : néant

Lieu de l'évaluation : néant

Supports et matériels pédagogiques (Les supports d'activités d'apprentissage sont les matériaux qu'utilise le professeur pour faire découvrir les contenus.):

Moteur en état de fonctionnement, données techniques, base de données, notes et documents élèves :

- vue éclatée d'un moteur identique (identifications composants)/ nom complet du moteur
- vue en plan d'une culasse similaire (identification et emplacement des soupapes)
- tableau linéaire 4 temps (cases blanches) à compléter – ordre d'allumage

Conditions matérielles (cf. profil d'équipement - préciser le lieu d'acquisition des compétences) :

Le banc moteur, poste de travail, appareils diagnostic, base de données. EPI et EPC.

Exemple de situation d'intégration.

Modèle à compléter

U.A.A. * :

Le dispositif vise à procéder à l'évaluation sommative de l'élève en présence du jury de qualification.

Tableau des matières :

L'ensemble des aptitudes disciplinaires reprises dans les tableaux des éléments de formation générale nécessaires à l'exercice de l'UAA*.

Aptitudes mises en œuvre :

De A*.*. à A*.*.

Scénario de contextualisation :

Étape(s) préparatoire(s) :

Le professeur utilise les grilles critériées du dossier d'apprentissage lors de l'épreuve. Il conserve l'original complété par le jury. Lors de la R/C/D, il remet une copie aux élèves. Celle-ci figurera dans le DA.

Le professeur veillera à :

- vérifier la conformité de tout l'équipement au point de vue sécurité EPC.
- vérifier si tous les élèves sont en ordre avec leurs EPI.
- disposer de la check-list du contrôle technique.
- paramétrier correctement tous les appareils de contrôle/mesure.
- placer les véhicules sur les ponts.
- vérifier si tous les véhicules ont bien leurs papiers d'identification.
- vérifier le fonctionnement de la base de données informatique.
- respecter les éléments critiques de contexte.
- vérifier que le scénario de contextualisation dans le dossier d'apprentissage soit complété

Sommative 1 :

- Étape 1 : le professeur fait lire par différents élèves le contenu du profil d'évaluation, il explicite les éléments critiques de contexte et la grille d'évaluation. Le professeur veillera à clarifier les notions de critères et d'indicateurs globalisants incontournables. (Les outils d'évaluation rendent possible la comparaison entre les performances des élèves et celles qui sont attendues / normes). L'évaluation sommative à vocation certificative doit être individuelle.
- Étape 2 : le professeur désigne *** élèves par véhicule et leur demande de préparer le véhicule en vue du passage au contrôle technique. Le professeur supervise de manière permanente la réalisation des tâches et signale les éventuelles erreurs (afin de prévenir tout risque sur les personnes et les matériels). Lorsque l'écart entre les performances attendues et les performances observées ne permet plus la validation, le professeur met fin à l'épreuve. Lors du débriefing, le professeur veillera à fournir une explicitation dans le dossier d'apprentissage.

R/C/D :

- Étape 1 : lors d'un débriefing personnalisé, le professeur remet sa copie de l'évaluation à l'élève et lui demande de l'insérer dans le dossier d'apprentissage.
Le professeur demande à chaque élève de faire l'inventaire de ses points forts et de ses points à améliorer. Le professeur demande à l'élève de verbaliser quelques éléments pour remédier à ses points faibles. Il utilise ces quelques éléments afin de compléter, dans le dossier d'apprentissage, le cadre réservé aux remédiations.
- Étape 2 : Lors de la période R/C/D, le professeur demande à l'élève de travailler ses points faibles dans le cadre de situations de remédiations adaptées (cours technique et/ou cours pratique). Pour les élèves qui ont satisfait à l'épreuve, le professeur leur proposera soit une tâche de dépassement, une tâche de consolidation des acquis, une tâche de tutorat, ... Pour un tutorat, le professeur veillera à exploiter les points forts des uns au service de l'apprentissage des autres.

Note : dans certains cas, le professeur peut proposer, aux élèves ayant satisfait aux exigences, de réaliser un projet personnel lié aux compétences de l'UAA.

Exemple d'actions collectives ou individuelles que le professeur impose en vue de la remédiation, de la consolidation et ou dépassement :

Le professeur demande à l'élève de, et/ou de (en lien avec les constatations du débriefing) :

- recueillir les informations utiles
- préparer le poste de travail et le véhicule
- contrôler la conformité du véhicule
- contrôler et / ou régler les organes d'un véhicule à partir de l'habitacle
- contrôler les pneus et les freins
- contrôler les organes du compartiment moteur
- contrôler le dessous du véhicule

- contrôler le dessus du véhicule
- préparer la remise au client
- ranger le poste de travail
- respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'environnement, de gestion du temps
- ...

Sommative 2 :

- Étape 1 : le professeur désigne 2 élèves (1 opérateur et un aidant) par véhicule et leur demande de préparer le véhicule en vue du passage au contrôle technique. Le professeur supervise de manière permanente la réalisation des tâches et signale les éventuelles erreurs (afin de prévenir tout risque sur les personnes et les matériels). Lorsque l'écart entre les performances attendues et les performances observées ne permet plus la validation, le professeur met fin à l'épreuve. Lors du débriefing, le professeur veillera à fournir une explicitation dans le dossier d'apprentissage.
- Étape 2 : lors d'un débriefing individuel, le professeur, remet sa copie à l'élève et lui demande de l'insérer dans le dossier d'apprentissage. Le professeur fait avec l'élève l'inventaire de ses points à améliorer, lui propose un programme de remise à niveau, l'inscrit dans le DA. Ensuite le professeur informe l'élève des modalités particulières lui permettant de bénéficier d'une prochaine validation.

Lors de l'épreuve, la correction des gestes inadéquats et des oubliés doit être immédiate afin de prévenir tous risques sur les personnes et/ou les matériels. Pour ce faire le professeur est vigilant aux indicateurs globalisants incontournables de l'épreuve.

Par exemple, le professeur vérifiera que :

- les élèves respectent bien les règles de sécurité,

- les élèves choisissent bien les liquides spécifiques correspondant au véhicule sur lequel ils travaillent,
- les élèves procèdent aux opérations d'entretien en respectant les règles de la profession,
- tous les serrages ont été effectués à l'aide de la clé dynamométrique, et tous les niveaux bien réalisés.

Critères et indicateurs d'évaluation :

Critères 1 à 5

UAA 2 : réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans

Le dispositif vise à procéder à l'évaluation sommative des compétences de l'élève en présence du jury de qualification : réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans

Tableau des matières :

L'ensemble des aptitudes disciplinaires reprises dans les tableaux des éléments de formation générale nécessaires à l'exercice de l'UAA2.

Aptitudes mises en œuvre : de A 2.1 à A 2.63

Scénario de contextualisation (mise en situation, degré d'autonomie, temps de réalisation)

Tu travailles chez un concessionnaire automobile, le réceptionnaire te désigne un véhicule sur lequel il faut réaliser un petit entretien. Tu travailles sous la supervision d'un chef d'atelier. Tu disposes :

- de 2 fois le temps prescrit par le constructeur,
- d'un poste de travail,
- d'une base de données informatique,
- d'une fiche d'atelier,
- de tout l'outillage nécessaire,
- des liquides et fournitures nécessaires aux opérations de maintenance prévue par le constructeur.

Autonomie de sélection des modes opératoires, des outils et appareils.

Autonomie d'exécution des tâches.

Type et modèle de voiture imposés.

Etape(s) préparatoire(s) : Le professeur veillera à :

- vérifier la conformité de tout l'équipement au point de vue sécurité EPC,
- vérifier si tous les élèves sont en ordre avec leurs EPI,
- placer les véhicules sur les ponts,
- vérifier si tous les véhicules ont bien leurs papiers d'identification,
- vérifier le fonctionnement de la base de données informatique,
- contrôler si toutes les fournitures nécessaires à la réalisation du petit entretien sont disponibles dans l'atelier,
- respecter les éléments critiques de contexte,
- faire compléter le scénario de contextualisation dans le dossier d'apprentissage.

Le professeur utilise les grilles critériées du dossier d'apprentissage lors de l'épreuve. Il conserve l'original complété par le jury. Lors de l'étape 1 de la période R/C/D, il remet une copie aux élèves.

Sommative 1

- Étape 1 : le professeur fait lire par différents élèves le contenu du profil d'évaluation, il explicite les éléments critiques de contexte et la grille d'évaluation. Le professeur veillera à clarifier les notions de critères et d'indicateurs globalisants incontournables. (Les outils d'évaluation rendent possible la comparaison entre les performances des élèves et celles qui sont attendues / normes). L'évaluation sommative à visée certificative doit être individuelle.
- Étape 2 : le professeur désigne 2 élèves par véhicule et leur demande de réaliser le petit entretien. Le professeur supervise de manière permanente la réalisation des tâches et signale les éventuelles erreurs (afin de prévenir tout risque sur les personnes et les matériels). Lorsque l'écart entre les performances attendues et les performances observées ne permet plus la validation, le professeur met fin à l'épreuve. Lors du débriefing, le professeur veillera à fournir une explicitation dans le dossier d'apprentissage.

R/C/D :

- Étape 1 : le professeur organise un débriefing individuel, remet sa copie de la grille d'évaluation à l'élève et lui demande de l'insérer dans le dossier d'apprentissage.
Le professeur demande à chaque élève de faire l'inventaire de ses points forts et de ses points à améliorer. Le professeur demande à l'élève de verbaliser quelques éléments pour remédier à ses points faibles. Il utilise ces quelques éléments afin de compléter, dans le dossier d'apprentissage, le cadre réservé aux remédiations.
- Étape 2 : Lors de la période R/C/D, le professeur demande à l'élève de travailler ses points faibles dans le cadre de situations de remédiations adaptées. Pour les élèves qui ont satisfait à l'épreuve, le professeur leur proposera soit une tâche de dépassement, soit une tâche de consolidation des acquis, soit une tâche de tutorat, ...

Note : dans certains cas, le professeur peut proposer, aux élèves ayant satisfait aux exigences, de réaliser un projet personnel lié aux compétences de l'UAA.

Exemple d'actions collectives ou individuelles que le professeur impose en vue de la remédiation, de la consolidation et ou dépassement.

Le professeur demande à l'élève de:

Préparer le poste de travail

Effectuer les opérations de maintenance de base opérables depuis l'habitacle

Effectuer les opérations de maintenance de base des roues et des freins

Effectuer les opérations de maintenance de base dans le compartiment moteur

Préparer la remise du véhicule au client

Ranger le poste de travail

Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement, de gestion du temps

Sommative 2

- Étape 1 : le professeur désigne 2 élèves (1 est opérateur et l'autre aidant par véhicule) et leur demande de réaliser le petit entretien. Le professeur supervise de manière permanente la réalisation des tâches et signale les éventuelles erreurs (afin de prévenir tout risque sur les personnes et les matériels). Les rôles sont ensuite inversés entre opérateur et aide.
- Étape 2 : le professeur organise un second débriefing individuel. Le professeur fait avec l'élève l'inventaire de ses points à améliorer, lui propose un programme de remise à niveau, l'inscrit dans le DA. Ensuite le professeur informe l'élève des modalités particulières lui permettant de bénéficier d'une prochaine validation.

Lors de l'épreuve, la correction des gestes inadéquats et des oubli doit être immédiate afin de prévenir tous risques sur les personnes et/ou les matériels. Pour ce faire le professeur est vigilant aux indicateurs globalisants incontournables de l'épreuve.

Par exemple, le professeur vérifiera que :

- les élèves respectent bien les règles de sécurité,
- les élèves choisissent bien les liquides spécifiques correspondant au véhicule sur lequel ils travaillent,
- les élèves procèdent aux opérations d'entretien en respectant les règles de l'art de la profession.
- tous les serrages ont été effectués à l'aide de la clé dynamométrique, et tous les niveaux bien réalisés.

Évaluation : sommative à visée certificative

Critères et indicateurs globalisants :

Critères 1 à 5.

Lieu de l'évaluation : école – stage – CTA – CDC – CDR

U.A.A. 5 : Préparer un véhicule de moins de six ans en vue du passage au contrôle technique

Le dispositif vise à procéder à l'évaluation sommative de l'élève en présence du jury de qualification :

Préparer un véhicule de moins de six ans en vue du passage au contrôle technique

Tableau des matières :

L'ensemble des aptitudes disciplinaires reprises dans les tableaux des éléments de formation générale nécessaires à l'exercice de l'UAA2.

Aptitudes mises en œuvre :

De A5.1. à A5.82.

Scénario de contextualisation :

Tu travailles chez un réparateur toutes marques, le réceptionnaire te désigne un véhicule qu'il faut préparer en vue du contrôle technique. Tu disposes :

- de 2 fois le temps prescrit par le constructeur,
- d'un poste de travail,
- d'une base de données automobile,
- d'une fiche d'atelier,
- d'une check-list du contrôle technique,
- de tous les appareils de contrôle/mesure nécessaires,
- de tout l'outillage adéquat.

Autonomie de sélection des modes opératoires, des outils et appareils.

Autonomie d'exécution des tâches.

Type et modèle de voiture imposés.

Étape(s) préparatoire(s) :

Le professeur utilise les grilles critériées du dossier d'apprentissage lors de l'épreuve. Il conserve l'original complété par le jury. Lors de la zone tampon, il remet une copie aux élèves. Celle-ci figurera dans le DA.

Le professeur veillera à :

- vérifier la conformité de tout l'équipement au point de vue sécurité EPC,
- vérifier si tous les élèves sont en ordre avec leurs EPI,
- disposer de la check-list du contrôle technique,
- paramétrier correctement tous les appareils de contrôle/mesure,
- placer les véhicules sur les ponts,
- vérifier si tous les véhicules ont bien leurs papiers d'identification,
- vérifier le fonctionnement de la base de données informatique,
- respecter les éléments critiques de contexte,
- vérifier que le scénario de contextualisation dans le dossier d'apprentissage soit complété.

Sommative 1 :

- Étape 1 : le professeur fait lire par différents élèves le contenu du profil d'évaluation, il explicite les éléments critiques de contexte et la grille d'évaluation. Le professeur veillera à clarifier les notions de critères et d'indicateurs globalisant incontournables. (Les outils d'évaluation rendent possible la comparaison entre les performances des élèves et celles qui sont attendues / normes). L'évaluation sommative à vocation certificative doit être individuelle.
- Étape 2 : le professeur désigne 2 élèves par véhicule et leur demande de préparer le véhicule en vue du passage au contrôle technique. Le professeur supervise de manière permanente la réalisation des tâches et signale les éventuelles erreurs (afin de prévenir tout risque sur les personnes et les matériels). Lorsque l'écart entre les performances attendues et les performances observées ne permet plus la validation, le professeur met fin à l'épreuve. Lors du débriefing, le professeur veillera à fournir une explicitation dans le dossier d'apprentissage.

R/C/D :

- Étape 1 : lors d'un débriefing personnalisé, le professeur remet sa copie à l'élève et lui demande de l'insérer dans le dossier d'apprentissage.
Le professeur demande à chaque élève de faire l'inventaire de ses points forts et de ses points à améliorer. Le professeur demande à l'élève de verbaliser quelques éléments pour remédier à ses points faibles. Il utilise ces quelques éléments afin de compléter, dans le dossier d'apprentissage, le cadre réservé aux remédiations.
- Étape 2 : lors de la période R/C/D, le professeur demande à l'élève de travailler ses points faibles dans le cadre de situations de remédiations adaptées (cours technique et/ou cours pratique). Pour les élèves qui ont satisfait à l'épreuve, le professeur leur proposera soit une tâche de dépassement, soit une tâche de consolidation des acquis, soit une tâche de tutorat, ... Pour un tutorat, le professeur veillera à exploiter les points forts des uns au service de l'apprentissage des autres.

Note : dans certains cas, le professeur peut proposer, aux élèves ayant satisfait aux exigences, de réaliser un projet personnel lié aux compétences de l'UAA.

Exemple d'actions collectives ou individuelles que le professeur impose en vue de la remédiation, de la consolidation et ou dépassement :

Le professeur demande à l'élève de, et/ou de (en lien avec les constatations du débriefing) :

- recueillir les informations utiles,
- préparer le poste de travail et le véhicule,
- contrôler la conformité du véhicule,
- contrôler et / ou régler les organes d'un véhicule à partir de l'habitacle,
- contrôler les pneus et les freins,
- contrôler les organes du compartiment moteur,
- contrôler le dessous du véhicule,
- contrôler le dessus du véhicule,
- préparer la remise au client,
- ranger le poste de travail,
- respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'environnement, de gestion du temps.

Sommative 2 :

- Étape 1 : le professeur désigne 2 élèves (un opérateur et un aidant) par véhicule et leur demande de préparer le véhicule en vue du passage au contrôle technique. Le professeur supervise de manière permanente la réalisation des tâches et signale les éventuelles erreurs (afin de prévenir tout risque sur les personnes et les matériels). Lorsque l'écart entre les performances attendues et les performances observées ne permet plus la validation, le professeur met fin à l'épreuve. Lors du débriefing, le professeur veillera à fournir une explicitation dans le dossier d'apprentissage.
- Étape 2 : lors d'un débriefing individuel, le professeur, remet sa copie à l'élève et lui demande de l'insérer dans le dossier d'apprentissage. Le professeur fait avec l'élève l'inventaire de ses points à améliorer, lui propose un programme de remise à niveau, l'inscrit dans le DA. Ensuite le professeur informe l'élève des modalités particulières lui permettant de bénéficier d'une prochaine validation.

Lors de l'épreuve, la correction des gestes inadéquats et des oubliés doit être immédiate afin de prévenir tous risques sur les personnes et/ou les matériels. Pour ce faire le professeur est vigilant aux indicateurs globalisants incontournables de l'épreuve.

Par exemple, le professeur vérifiera que :

- les élèves respectent bien les règles de sécurité,
- les élèves choisissent bien les liquides spécifiques correspondant au véhicule sur lequel ils travaillent,
- les élèves procèdent aux opérations d'entretien en respectant les règles de l'art de la profession.
- tous les serrages ont été effectués à l'aide de la clé dynamométrique, et tous les niveaux bien réalisés.

Critères et indicateurs d'évaluation :

Critères 1 à 5.

PROFIL DE CERTIFICATION

P
R
O
F
I
L

D
E

C
E
R
T
I
F
I
C
A
T
I
O
N



Mécanicien(ne) d'entretien automobile

3^e degré de l'enseignement secondaire professionnel

Mars 2013

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

TABLE DES MATIERES

Guide de lecture

Références du profil de certification

Parcours d'apprentissage

Correspondance Activités clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA)

Unités d'Acquis d'Apprentissage

Tableaux des éléments de formation générale nécessaires à l'exercice des compétences professionnelles

- *Tableau des techniques de communication*
- *Tableau des matières de sciences appliquées*

Profils d'évaluation des acquis d'apprentissage

Profil d'équipement

Glossaire

GUIDE DE LECTURE

Entrée en matière

Ce guide de lecture a pour objectif de faciliter la compréhension des profils de certification rédigés dans le cadre du dispositif de la Certification par Unités. Il n'a pas l'ambition d'un guide méthodologique qui donnerait les conseils de mise en œuvre du profil. Ce travail revient aux différents réseaux d'enseignement qui proposeront programmes et outils pédagogiques ainsi que les formations et les accompagnements utiles.

Il est bon, avant d'aborder la lecture de ce référentiel d'un type nouveau, de donner quelques clés de lecture :

- Qu'est-ce qu'un profil de certification¹ ?
- Que remplace-t-il ?
- Comment s'en servir ?

Le profil de certification est un nouveau document qui dit tout ce qu'il faut savoir d'une option de base groupée (dans l'enseignement ordinaire de plein exercice ou en alternance, et spécialisé de forme 4) ou d'une formation (dans le spécialisé de forme 3) organisée en référence à un profil de formation du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)². Toute option de base groupée, toute formation organisée dans le régime de la Certification Par Unité (CPU)³ doit s'appuyer sur un profil de certification. Pour rappel, la CPU veut considérer le troisième degré de l'enseignement qualifiant comme un tout, une formation complète menant à un métier bien défini, que l'élève parcourt en validant progressivement ses acquis et en étant certifié sur le résultat final.

Il remplace et complète le profil de formation de la CCPQ (Commission Communautaire des professions et Qualifications). Cette dernière institution a fait place au Service Francophone des Métiers et des Qualifications qui rédige aujourd'hui les profils métiers⁴ et les profils formations⁵ pour les différents opérateurs de formation et d'enseignement (par exemple, l'IFAPME). Ces nouveaux profils de formation du SFMQ sont découpés en unités d'acquis d'apprentissage, ce qui permet leur inscription dans le dispositif de certification par unités.

Le profil de certification est conçu comme un document de travail pour l'équipe éducative de l'option groupée concernée parce que les enseignants devront se répartir les apprentissages nécessaires aux acquis des jeunes en formation et qu'il donne aussi des indications aux enseignants de la formation générale. En effet, le profil de certification entend établir des articulations manifestes avec les cours de formations générales qu'ils soient organisés dans la formation commune ou dans l'option groupée.

¹ **Profil de certification (P.C.):** document de référence définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

² Consulter le site du SFMQ pour de plus amples informations www.sfmq.cfwb.be

³ **Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.):** dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage. Complément d'informations sur le site de la CPU www.cpu.cfwb.be

⁴ **Profil métier (P.M.):** profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences.

- **Référentiel métier :** définition de l'intitulé du métier et de ses appellations synonymes, de la position du métier par rapport aux métiers proches et la déclinaison de leurs fonctions et conditions d'exercices.
- **Référentiel des compétences professionnelles :** référentiel qui liste les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

⁵ **Profil de formation (P.F.):** profil composé des unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, d'un profil d'évaluation, d'un indice d'appréciation temporelle et d'un profil d'équipement ; le profil de formation est élaboré par le Service francophone des métiers et des qualifications et est approuvé par le Gouvernement.

Modalités de lecture

Pour faciliter l'assimilation des informations contenues dans le guide, le texte explicatif est proposé à quatre endroits du profil de certification (voir la table des matières) :

- une première partie, à l'ouverture du document, couvre les références du profil, le parcours d'apprentissage et le tableau de correspondance entre les activités clés (AC) du profil métier et les unités d'acquis d'apprentissage (UAA) du profil formation ;
- une deuxième explicite la présentation des unités d'acquis d'apprentissage déclinées en savoirs, aptitudes et compétences ;
- une troisième décrit les tableaux de matières générales ;
- une quatrième présente les profils d'évaluation.

Le bon usage du profil de certification suppose la lecture du profil métier rédigé par le SFMQ avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi. Ce profil métier est donc joint à l'envoi du profil de certification. Il est généralement assez court et est conçu en trois parties distinctes.

- Le référentiel métier définit le métier en termes de productions et de services attendus. Cette définition d'un paragraphe permet de présenter le métier sous ses différentes facettes de manière claire et complète. Il peut servir à donner une vision du métier aux jeunes en formation.
- Le référentiel métier situe le métier concerné dans une « grappe » qui rassemble les métiers qui sont liés par un même type de productions ou de services. Par exemple, pour l'Esthéticien, la grappe présente Manucure, Pédicure, Masseur, Maquilleur... Cette grappe peut être aussi une arborescence qui situe les métiers les uns par rapport aux autres selon le niveau de responsabilité, les liens hiérarchiques, la complexité des tâches. Par exemple, le Mécanicien d'entretien automobile correspond à un niveau de responsabilité inférieur à celui du Polyvalent, qui est lui-même inférieur à celui du Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (TMDA). Sur le plan hiérarchique, par contre, ils sont tous sous la responsabilité du chef d'atelier.
- Le référentiel des compétences professionnelles liste les activités clés⁶ du métier ciblé et les compétences professionnelles⁷ associées.

Le profil métier comprend enfin un profil d'équipement établi par les mêmes partenaires et conçu comme une référence permettant aux écoles de s'équiper pour une formation optimale. Il est bien entendu que chaque établissement ne devra pas disposer de tous les éléments listés qui peuvent faire l'objet d'une mutualisation des ressources entre établissements, mais qui sont aussi disponibles en Centre de Technologie Avancée ou en Centre de compétence et de référence, voire sur le terrain de l'entreprise à l'occasion des stages.

⁶ **Activités clés (A.C.)** : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de sa fonction.

⁷ **Compétence professionnelle**: Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

A propos des références du profil de certification, quelques explications utiles :

- Le profil de certification peut se référer à un seul profil de formation du SFMQ et donne lieu à un certificat de qualification à un métier. C'est le cas le plus simple. Cependant, il pourra arriver que le profil de certification organise plusieurs profils de formation du SFMQ au sein d'une option de base groupée. Par exemple, ce sera le cas pour les métiers de l'Horeca qui correspondent à une classification fine en lien avec les réalités socio-économiques traitées par les commissions paritaires, mais qu'il conviendrait d'associer au sein de nos options groupées afin de respecter les finalités de l'enseignement secondaire obligatoire. Dans ce dernier cas, le profil de certification donnera lieu à plusieurs certificats de qualification, un par profil de formation concerné.
- Les stages seront obligatoires pour les options de base groupées organisées dans le régime de la CPU : le profil de certification propose une fourchette très souple entre un seuil minimum (sous lequel la formation n'est pas valide) et maximum (au-dessus duquel la formation rivalise avec l'alternance) ainsi qu'une typologie des formes de stages. Ces dispositions permettront à chaque établissement d'intégrer cette forme d'apprentissage dans leur organisation quelle que soit leur situation spécifique.
- Le positionnement de la certification par rapport au cadre européen des certifications qui comporte huit niveaux⁸ doit être pris comme une donnée transitoire dans l'attente du cadre francophone en cours d'élaboration.

A propos du parcours d'apprentissage, quelques explications utiles :

Le tableau récapitulatif de la formation proposée par le profil de certification recommande un ordre de déroulement des unités, donne une estimation temporelle pour chaque unité et alloue les points ECVET⁹. Dans ce tableau, chaque unité est identifiée par son intitulé strict correspondant parfaitement à celui du profil de formation du SFMQ et indique le lien avec les activités clés du profil métier du SFMQ.

- En matière de découpage en unités, le profil de certification peut être amené à regrouper les unités du profil de formation du SFMQ en raison de leur multiplicité. Par exemple, pour l'esthéticien, les dix unités d'acquis d'apprentissage du profil de formation du SFMQ ont été regroupées en quatre unités dans le profil de certification en vue d'une organisation optimale de la formation dans l'enseignement secondaire. En effet, le morcellement des soins et des services conduit à des difficultés quasi physiques de mise en œuvre (problèmes de repousse des poils et des ongles et d'irritation de la peau), ce qui a conduit aux regroupements choisis. Le tableau présente le découpage du profil de certification en respectant à la lettre les intitulés des unités du profil de formation et leur articulation avec les activités clés du profil métier.
- La recommandation d'un ordre pour aborder les unités tient compte des éléments prescrits par le SFMQ. Par exemple, pour le mécanicien d'entretien automobile, la logique adoptée pour la rédaction du profil formation consiste à prendre en charge le véhicule neuf jusqu'à son passage au contrôle technique (voir les intitulés des unités). Certaines latitudes sont cependant introduites en raison des modalités d'apprentissage. Par exemple, pour la première unité qui consiste en la préparation du véhicule neuf, l'apprentissage ne peut se mener que sur le terrain de l'entreprise et devra s'effectuer durant les périodes de stages. Un autre exemple, pour le coiffeur, certains apprentissages doivent se mener dans un certain ordre : les coupes de base avant les coupes combinées et les colorations ton sur ton avant les colorations d'oxydation. C'est la logique de la complexité croissante des apprentissages liés aux actes techniques qui prévaut aussi pour l'esthéticien.

⁸ **Cadre Européen des certifications (CEC)**⁸ : document de référence européen devant permettre à chaque état membre (et aux autres pays volontaires) de construire leur cadre national de certification, et de positionner leurs certifications et diplômes de façon transparente. Il décrit 8 niveaux de référence en termes d'acquis d'apprentissage. Il ne se substitue pas aux systèmes nationaux, ni ne participe au processus de certification. Il sert uniquement de cadre de référence. Voir également le tableau joint dans le glossaire

⁹ **Points ECVET (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « European Credit for vocational education and training »)** : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Le choix de la première unité est délibéré. Quel que soit le profil de certification, cette entrée dans l'apprentissage doit permettre au jeune de prendre contact avec des activités-clés du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages. Par exemple, pour le coiffeur, la première unité présente les activités de coupe parce qu'elles constituent le cœur de métier et exigent un long temps d'apprentissage en dépit de leur difficulté pour les élèves. Après une première validation, elles continueront à être exercées dans les autres unités.

La recommandation d'un ordre pour aborder les unités a aussi pour objectif d'harmoniser les parcours d'apprentissage entre les différents établissements scolaires. Il ne s'agit pas de favoriser la mobilité des jeunes en formation, mais d'aider les jeunes et leurs équipes éducatives dans la gestion de la mobilité existante attestée par les statistiques.

- L'estimation temporelle donne des indications sur les durées respectives des apprentissages. Le temps imparti à chaque unité doit permettre de mettre en place les apprentissages nécessaires aux acquis (y compris les périodes de stages), mais aussi les temps de remédiation et les évaluations formatives proposées aux jeunes en vue de les préparer à l'épreuve de fin d'unité. Elle table sur une année de 36 semaines qui ne correspond pas au prescrit légal de 40 semaines, mais peut être prise comme une convention de comptage (36 semaines de 36 heures) pour des répartitions équilibrées dans les grilles horaires et sur l'année, même si elle surestime le temps effectivement disponible pour les apprentissages. Il faut en tenir compte dans la construction du calendrier scolaire. Ce sont de toute façon des valeurs qu'il faut utiliser comme relatives.
- L'estimation temporelle prévoit généralement une durée supérieure à la moyenne pour la première unité. En effet cette unité de cinquième année doit assurer plusieurs fonctions :
 - A travers les premières activités, donner au jeune (en provenance de n'importe quel deuxième degré comme le système scolaire l'autorise) une vision globale de son futur métier pour l'y accrocher. L'entrée dans l'apprentissage doit mettre le jeune en contact avec les activités clés du cœur du métier, dans le respect de la complexité des apprentissages. Cette première expérimentation conduira peut-être certains jeunes à envisager une réorientation. A cet effet, la date prévue pour un changement d'orientation en cinquième année a été fixée au 15 novembre de l'année scolaire¹⁰.
 - En raison des parcours scolaires différents qui donnent des profils de jeunes très variés, proposer des activités qui permettent de dépister les atouts et faiblesses du jeune par rapport au métier, pour organiser ensuite les apprentissages. C'est une voie pour l'individualisation des apprentissages, la gestion des remises à niveau sur les prérequis et des arrivées tardives.
 - Installer durablement les premières compétences.
- La pondération ECVET¹¹ prend par convention le nombre de soixante points pour une année scolaire et donc de 120 points pour l'ensemble des formations concernées. Cependant, cette convention inspirée du système des ECTS de l'enseignement supérieur et universitaire ne constitue pas la spécificité ni surtout l'intérêt de cet outil. **Les points attribués aux unités disent le poids respectif et relatif de chaque unité par rapport aux autres, et à l'ensemble de la formation.**

Le poids se calcule en fonction de l'importance que revêtent les activités clés du métier, travaillées dans l'unité. Par exemple, pour le mécanicien d'entretien, l'unité réservée à la préparation du véhicule neuf a une valeur de « dix » alors que la réalisation du gros entretien du compartiment moteur en vaut « 35 ». Cela permet aux équipes éducatives et aux jeunes qu'ils forment de cibler les activités clés qui sont au cœur du métier. Par exemple, pour les métiers de coiffeur et d'esthéticien, le poids des unités de cinquième est inférieur à celui de sixième où les apprentissages correspondent le mieux aux activités-clés du cœur du métier puisque l'élève a accumulé les compétences utiles.

¹⁰ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 20, §3.

¹¹ **Points ECVET (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « Européan Credit for vocational education and training »)** : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Cette pondération n'a pas de lien direct avec le nombre de semaines dévolu aux apprentissages dont la logique d'attribution a été expliquée plus haut. Par exemple, pour le mécanicien d'entretien, 14 semaines sont attribuées aux apprentissages du petit entretien comme à ceux de la préparation du véhicule au passage au contrôle technique, alors que les poids respectifs sont de « 20 » et « 30 ». La dernière unité permet ici à l'élève de manifester sa maîtrise d'un grand nombre de compétences acquises au cours de sa formation, ce qui justifie son poids important.

Enfin, une dernière précision revêt toute son importance. **Le poids ECVET d'une unité d'acquis d'apprentissage ne se mesure pas en valeur absolue, mais bien en valeur relative**. Par exemple, dans le profil du Mécanicien polyvalent automobile qui compte huit UAA, les cinq premières sont celles du Mécanicien d'entretien automobile dont les poids relatifs s'inscrivent dans une formation de deux ans et donc de 120 points ECVET. Or, ces mêmes cinq UAA donnent lieu à une formation de deux ans débouchant sur le CQ de Mécanicien d'entretien. Les poids relatifs des unités y sont donc plus lourds puisque les 120 points de la formation sont divisés en cinq (cinq unités sur deux ans) alors qu'ils le sont en huit pour le Mécanicien polyvalent (huit unités sur deux ans). Ainsi, l'unité consacrée au Petit entretien vaut 20 points dans la formation du Mécanicien d'entretien alors qu'elle en vaut 10 dans la formation du Mécanicien polyvalent.

- Le référentiel de formation fait explicitement référence au profil métier par la mention de ses activités-clés¹² dans le tableau récapitulatif. Le document permet ainsi de vérifier que le profil métier est couvert.

A propos du document présentant la correspondance entre les activités clés du profil métier et les unités d'acquis d'apprentissage du profil de formation

Ce document produit par le SFMQ a pour objectif de montrer les liens entre le profil métier et le profil formation. Rappelons que le profil métier est rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi alors que le profil formation est rédigé avec les opérateurs de la formation et de l'enseignement. Ces deux documents obéissent à deux logiques différentes :

- Le profil métier décrit la vision que le secteur a du métier à enseigner et recourt au concept d'activités clés qu'il décline en compétences professionnelles¹³.
- Le profil formation, sur la base du profil métier, définit les Unités d'acquis d'apprentissage¹⁴ qui couvriront toutes les activités clés du métier. Les unités proposent un assemblage des activités clés ou de parties d'entre elles en suivant une logique propre à l'apprentissage : de l'élémentaire au plus complexe, en respectant la logique d'effectuation des tâches, en respectant les conditions optimales d'apprentissage...

Le tableau de correspondance permet de vérifier que toutes les activités clés ont été couvertes par les apprentissages et se révèle aussi un outil très utile pour la bonne utilisation des profils d'évaluation. C'est la raison pour laquelle les activités clés sont mentionnées explicitement dans chaque Unité d'acquis d'apprentissage (UAA).

Attention, ce document établit les correspondances entre les activités clés du profil métier et les unités d'acquis d'apprentissage du profil de formation du SFMQ. Lorsque ces unités sont trop nombreuses (par exemple, pour l'esthéticien), elles donnent lieu à des regroupements qui figurent dans le tableau du Parcours d'apprentissage. C'est ce regroupement qui préside à l'organisation du profil de certification.

¹² **Activités clés (A.C.)** : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de sa fonction.

¹³ **Compétence professionnelle**¹³ : Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

¹⁴ **Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A)**: ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

REFERENCES DU PROFIL DE CERTIFICATION

Intitulé de l'option de base groupée concernée

Mécanicien(ne) d'entretien automobile – code 2332

Durée en année(s) scolaires(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

2 années au 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire professionnel

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère l'option groupée

Profil de formation du « Mécanicien(ne) d'entretien automobile » produit par le SFMQ et approuvé par le Gouvernement en date du 25 avril 2013

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage au service des apprentissages de la formation concernée

Nombre minimum de semaines de stage sur le degré : 4 semaines

Nombre maximum de semaines de stage sur le degré : 15 semaines

Certificat de qualification délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CQ 6P en plein exercice ou alternance

Positionnement de la certification par rapport au cadre européen des certifications (CEC)

Niveau 3

PARCOURS D'APPRENTISSAGE :

ordre des UAA recommandé, estimation temporelle suggérée, allocation des points ECVET et activités clés du métier

Points ECVET alloués à l'ensemble de l'option de base groupée ou de la formation considérée : 120 points ECVET

En 5 ^{ème} année			En 6 ^{ème} année		
	Nbr sem	ECVET		Nbr sem	ECVET
UAA1 <i>Préparer un véhicule neuf pour la livraison</i> Cette unité pourra être vue et évaluée évaluée à l'occasion de contacts avec les concessionnaires et garages (en 5 ^e ou en 6 ^e année).	2	10	UAA4 <i>Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes</i>	22	35
	Activités clés du métier			Activités clés du métier	
	1. Préparer un véhicule neuf pour la livraison			3. Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes	
UAA2 <i>Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans</i>	14	20	UAA5 <i>Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique</i>	14	30
	Activités clés du métier			Activités clés du métier	
	2. Réaliser le petit entretien d'un véhicule			4. Préparer un véhicule au passage du contrôle technique	
UAA3 <i>Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes</i>	20	25			
	Activités clés du métier				
	3. Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes				
Remarque : les UAA sont présentées en respectant la logique adoptée par le SFMQ qui prend en charge le véhicule neuf jusqu'à son passage au contrôle technique (voir les intitulés des unités). Cependant, l'unité relative au véhicule neuf sera vue et évaluée à l'occasion de contacts avec les concessionnaires et garages (en 5 ^e ou en 6 ^e année).					

Correspondance Activités clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA)

Mécanicien(ne) d'entretien automobile

Les métiers décrits par le S.F.M.Q. sont accessibles aux hommes et aux femmes, selon les directives légales en la matière. Afin de faciliter la lecture, les métiers sont désignés par le genre grammatical masculin dans la suite du document.

LES ACTIVITES CLES	ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	LES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	ASSEMBLAGE DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES
AC1 : Préparer un véhicule neuf pour la livraison		UAA1 : Préparer un véhicule neuf pour la livraison	AC1
AC2 : Réaliser le petit entretien d'un véhicule		UAA2 : Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans	AC2
AC3 : Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes	AC3.a. Gros entretien des organes liés à l'habitacle, de la partie roulante et du dessous du véhicule	UAA3 : Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes	AC3.a.
	AC3.b. Gros entretien du compartiment moteur	UAA4 : Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes	AC3.b.
AC4 : Préparer un véhicule au passage du contrôle technique		UAA5 : Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique	AC4

UNITÉS D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE

GUIDE DE LECTURE

Les acquis d'apprentissage au sein des Unités :

- Les UAA mentionnent explicitement les relations avec les activités clés du profil métier correspondant au profil de formation. Ce sont les activités clés qui ciblent clairement les objectifs à faire atteindre par le jeune au terme de l'unité. Ces activités sont déclinées dans le profil métier en compétences professionnelles. Ces dernières se retrouvent, dans le profil de formation, en tête de chaque tableau d'acquis, selon une numérotation qui varie en fonction de l'unité. Par exemple, pour le Coiffeur, dans l'unité un, 1.1. Préparer le poste de travail, 1.2. Accueillir le client et détecter ses attentes... 1.6. Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de protection de l'environnement. Ces compétences professionnelles deviennent respectivement dans l'unité deux, 2.1, 2.2., 2.6.
- Chaque UAA précise d'emblée le niveau de responsabilité et le degré d'autonomie pour l'exécution des tâches professionnelles tels qu'ils sont mentionnés dans le profil métier du SFMQ. Ces précisions donnent des informations utiles pour les niveaux de maîtrise des acquis du jeune.
- Les compétences professionnelles correspondent aussi à un acquis d'apprentissage¹⁵ au sein de l'unité qui les regroupe.
- Un acquis d'apprentissage énonce ce que l'apprenant sait, comprend et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage. Cet énoncé prend la forme d'un tableau en trois colonnes où se ventilent les savoirs¹⁶ présentés sous la forme de substantifs, suivis des aptitudes de la deuxième colonne présentées par des verbes d'action et enfin des compétences qui expriment le niveau de responsabilité et le degré d'autonomie dans la réalisation de la tâche. Le contenu des trois colonnes définit l'acquis du jeune au terme du processus d'apprentissage. Un exemple, tiré du profil de l'esthéticien :

UAA1.6. Organiser son travail		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none">• La durée prescrite pour les soins, selon les règles de l'institut• La gestion et l'organisation individuelle du travail (chronologie des différents soins, organisation du poste de travail)	A1.1. Respecter la durée prévue pour les soins A1.2. Organiser et gérer son temps de travail	C6. Planifier les séances de travail pour respecter la durée prescrite pour les soins dans l'institut*.

- Il peut arriver que ce degré d'autonomie se modifie au fil des unités du profil. Par exemple, c'est le cas du profil du Mécanicien polyvalent automobile qui intègre le Mécanicien d'entretien. A partir de l'unité 6 et jusqu'à la huitième unité, on entre dans la sphère d'autonomie du polyvalent qui est plus large que celle du mécanicien d'entretien : les tâches se complexifient et une compétence au diagnostic s'ajoute.

A propos de quelques conventions de présentation :

- Au début de la présentation des UAA en savoirs, aptitudes et compétences, un tableau précise, quand ils existent, les éléments du référentiel de compétences professionnelles qui ne pourront devenir « objet d'apprentissage » et les raisons des décisions prises par les opérateurs de formation et d'enseignement. Ce tableau précise aussi les éléments qui font l'objet de réserves quant à leurs modalités d'apprentissage. Un exemple, tiré du profil de l'esthéticien :

¹⁵ **Acquis d'apprentissage (A.A.):** énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. .

¹⁶ **Savoirs:** résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.

Éléments découlant du référentiel de compétences professionnelles qui ne pourront devenir « objet d'apprentissage » :

1. Les savoirs et aptitudes liés au maquillage semi-permanent marqués d'un astérisque dans le présent document.
Etant donné les risques liés aux techniques de maquillage semi-permanent, les aptitudes liées au maquillage semi-permanent ne s'exerceront que sur peau artificielle et non sur client.
2. Les savoirs liés au massage pour future maman, au massage aux pierres chaudes... marqués d'un astérisque dans le présent document.
Ces massages relèvent de spécialisations voire du domaine paramédical. Ils seront donc abordés au niveau théorique sans être appliqués en pratique sur client(e).

Éléments découlant du référentiel de compétences professionnelles qui font l'objet de réserves quant à leur apprentissage (marqué d'un astérisque dans le présent document) :

1. Au niveau de la mise en œuvre du soin basique du visage et de l'épilation des sourcils à la pince, les savoirs et aptitudes suivants ne seront pas exercés :
 - Les facteurs d'ambiance
 - Le conseil et la négociation
 - Les impératifs de temps
 - Les comportements à adopter en cas d'accidents, de malaises ou de situation d'urgence liée à l'acte technique
 - Les principes élémentaires de protection de l'environnement en matière d'utilisation des produits
 - Les règles de déontologie, les limites de la profession
2. Au niveau de la réalisation des soins spécifiques du visage et du traitement spécifique de la pilosité du visage, les savoirs et aptitudes suivants ne seront pas exercés :
 - Les besoins et souhaits du client
 - Les règles de politesse de courtoisie
 - Les règles de communication et les comportements verbaux et non verbaux (écoute, dialogue, questionnement, reformulation, négociation, conseil,...) adaptées aux situations professionnelles
 - Les règles de déontologie, les limites de la profession
 - La connaissance des produits et des services et des dernières innovations

- Les UAA sont numérotées dans le profil de certification parce qu'elles sont présentées dans un ordre suggéré comme optimal, autorisant toutefois toutes les latitudes mentionnées dans le parcours d'apprentissage.
- Les UAA respectent à la lettre les intitulés du profil de formation du SFMQ. Ce sont les mêmes intitulés qui figurent sur les attestations de validation des acquis remis aux élèves qui ont satisfait aux épreuves. C'est la garantie de la lisibilité voulue pour tous les opérateurs de formation et pour tous les employeurs.
- Les aptitudes de la deuxième colonne sont numérotées en lien avec l'UAA où elles s'inscrivent, pour en faciliter la gestion informatique étant donné leur caractère répétitif d'une unité à l'autre.
- Par contre, les compétences de la troisième colonne sont numérotées du début à la fin du profil pour donner une visibilité aux acquis d'apprentissage de la formation qu'elles formulent synthétiquement.
- Pour le profil de l'esthéticien qui regroupe plusieurs unités d'acquis d'apprentissage du profil de formation, d'autres conventions de numérotation ont été adoptées afin d'alléger le document, en évitant les répétitions inutiles tout en mettant en évidence les acquis spécifiques de l'unité

CPU-MÉCANICIEN(NE) D'ENTRETIEN AUTOMOBILE UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Les métiers décrits par le S.F.M.Q. sont accessibles aux hommes et aux femmes, selon les directives légales en la matière. Afin de faciliter la lecture, les métiers sont désignés par le genre grammatical masculin dans la suite du document.

Éléments découlant du référentiel de compétences professionnelles qui ne pourront devenir « objet d'apprentissage » (marqué d'un astérisque dans le présent document) :

Aptitudes « Appliquer les procédures édictées par le constructeur ou la personne habilitée » pour ôter les protections extérieures et intérieures du véhicule et « Utiliser un appareil diagnostic en vue de la désactivation du mode transport»

Exercer ces aptitudes implique l'usage d'un véhicule neuf minimum par apprenant ce qui ne peut être garanti par les équipes éducatives même en prenant en compte les possibilités offertes par les stages et les Centres Spécialisés (Centre de Technologie Avancée, Centre de Compétence, Centre de Référence...).

U.A.A. 1:	Préparer un véhicule neuf pour la livraison
------------------	--

Activités clés du Profil métier:	A.C.1.: Préparer un véhicule neuf pour la livraison
---	--

Comme l'indique le profil métier, le mécanicien d'entretien exerce le métier sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il est capable de bien exécuter son travail conformément aux procédures et/ou aux prescriptions : instructions fournies par le responsable (fiche de travail du réceptionnaire) et procédures fournies par le manuel d'entretien ou des données informatiques (normes du constructeur) dans le cadre de situations simples et similaires. La formulation des compétences de la 3e colonne s'inscrit dans cette définition du degré d'autonomie et de responsabilité du mécanicien d'entretien automobile.

1.1. Préparer le poste de travail		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
- La fiche de travail de préparation d'un véhicule neuf pour la livraison: structure, contenus, objectifs. - La terminologie professionnelle: termes usuels du métier.	A1.1. Identifier les rubriques d'une fiche de travail de préparation de véhicule neuf. A1.2. Recueillir les données utiles.	C1: Conformément à la procédure établie, préparer le poste de travail en vue de procéder à la préparation d'un véhicule neuf pour sa livraison.
- Les différents types de véhicules. - Principales données administratives des véhicules.	A1.3. Localiser le véhicule automobile.	
- Les produits: types, caractéristiques, méthodes d'application. - L'outillage spécifique et le matériel afférant à la préparation d'un véhicule neuf: types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état.	A1.4. Sélectionner l'outillage spécifique, les produits et les fournitures nécessaires. A1.5. Apprécier visuellement l'état de l'outillage. A1.6. Faire remédier aux défectuosités de l'outillage si nécessaire.	
- Les moyens de levage: types, caractéristiques, modes d'utilisation.	A1.7. Positionner le véhicule sur le moyen de levage. A1.8. Sécuriser le véhicule. A1.9. Manipuler les moyens de levage.	

1.2. Réaliser la préparation esthétique du véhicule

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les protections extérieures et intérieures du véhicule: identification, procédures opératoires du constructeur.	A1.10. Appliquer les procédures édictées par le constructeur ou la personne habilitée.*	C2: En référence aux procédures édictées par le constructeur, réaliser la préparation esthétique du véhicule et poser les plaques d'immatriculation.
- Le nettoyage et le lustrage: procédures, techniques.	A1.11. Appliquer les produits de nettoyage. A1.12. Appliquer les produits lustrant.	
- Le toilettage du véhicule: procédures opératoires du constructeur.	A1.13. Appliquer les procédures de pose de plaques, d'enjoliveurs ou de capuchons de roue et tapis de sol.	

1.3. Effectuer les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Le kit légal: composition. - Les ceintures de sécurité: principe de fonctionnement.	A1.14. Appliquer les procédures dictées par le constructeur ou le supérieur hiérarchique pour le contrôle et le positionnement du kit légal. A1.15. Vérifier le bon fonctionnement des ceintures.	C3: Conformément aux procédures dictées par le constructeur, effectuer les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule en utilisant l'appareil de diagnostic.
- L'appareil de diagnostic: branchement, utilité, utilisation simple. - Le mode « transport»: procédures opératoires de désactivation du constructeur.	A1.16. Trouver la prise EOBD. A1.17. Utiliser un appareil diagnostic en vue de la désactivation du mode « transport»*. A1.18. Appliquer les procédures dictées par le constructeur*.	
- Le système « airbag passager»: procédures opératoires d'activation du constructeur - L'appareil de diagnostic: branchement, utilité, utilisation simple	A1.19. Trouver la prise EOBD. A1.20. Utiliser un appareil diagnostic en vue de l'activation du système « airbag passager». A1.21. Appliquer les procédures dictées par le constructeur.	
- Les procédures opératoires du constructeur pour la mise en route du véhicule. - L'appareil de diagnostic: branchement, utilité, utilisation simple	A1.22. Utiliser un appareil de diagnostic en vue de la réinitialisation des témoins d'entretien. A1.23. Appliquer les procédures dictées par le constructeur.	

<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures opératoires du constructeur pour la mise en route du véhicule. 	<p>A1.24. Manipuler les multimédia spécifiques au secteur automobile</p> <p>A1.25. Appliquer les procédures opératoires du constructeur pour la mise en route du véhicule</p>	
---	---	--

1.4. Réaliser les contrôles mécaniques de mise en service du véhicule		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les différents éléments constitutifs du véhicule : identification, dénomination. - La batterie d'accumulateurs: procédures spécifiques d'une intervention (chronologie des étapes), principes de raccordement et de fonctionnement. - L'examen visuel: procédures (chronologie des étapes). - Les fluides: identification, différenciation. - Les différents niveaux: l'estimation. - Les pneumatiques: types, identification, défauts. - La clé dynamométrique et les douilles de serrage: utilité, mode d'utilisation. - Les appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus: mode d'utilisation. - Les éclairages et la signalisation: types de systèmes. 	<p>A1.26. Constater les fuites, malfaçons et dégâts éventuels.</p> <p>A1.27. Appliquer les procédures d'un examen de la batterie.</p> <p>A1.28. Appliquer les procédures d'un examen visuel.</p> <p>A1.29. Identifier les réservoirs de liquide d'un véhicule automobile.</p> <p>A1.30. Différencier les fluides.</p> <p>A1.31. Appliquer les procédures du constructeur.</p> <p>A1.32. Vérifier les niveaux : <ul style="list-style-type: none"> - de liquide de frein, - de la boite de vitesse, - du moteur, - de la direction assistée, - du lave-glace. </p> <p>A1.33. Identifier les défauts existants des pneumatiques.</p> <p>A1.34. Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques.</p> <p>A1.35. Utiliser la clé dynamométrique, les douilles de serrage.</p> <p>A1.36. Utiliser les appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus.</p> <p>A1.37. Tester les différents feux.</p>	C4: Conformément aux procédures, réaliser l'ensemble des contrôles mécaniques de mise en service du véhicule.

1.5. Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement, de gestion du temps**

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.): éléments de législation et de réglementation de protection et prévention au travail. - La sécurité et l'hygiène: risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations de travail liés à la préparation d'un véhicule neuf, mesures de prévention et de protection, règles. - Le système de qualité. - L'ergonomie et la manutention: principes de base. - La protection de l'environnement : modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets. - Le R.O.I., les règles régissant l'atelier. - Les temps donnés par le constructeur. 	<ul style="list-style-type: none"> A1.38. Appliquer les mesures de protection individuelle. A1.39. Appliquer les mesures de sécurité collectives en vigueur dans le secteur. A1.40. Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses (véhicules électriques et hybrides). A1.41. Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...). A1.42. Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs. A1.43. Appliquer les règles d'utilisation des produits. A1.44. Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule. A1.45. Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention. A1.46. Appliquer les règles d'ergonomie au travail. A1.47. Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets. A1.48. Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité...). 	C5: Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement dans le cadre des travaux visant la préparation d'un véhicule neuf.

** en relation avec la loi sur le bien-être au travail, le mécanicien d'entretien automobile doit avoir été sensibilisé aux risques en matière de véhicule électrique et hybride

U.A.A. 2:	Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans			
Activités clés du Profil métier:	A.C.2.: Réaliser le petit entretien d'un véhicule			
<p>Comme l'indique le profil métier, le mécanicien d'entretien exerce le métier sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il est capable de bien exécuter son travail conformément aux procédures et/ou aux prescriptions : instructions fournies par le responsable (fiche de travail du réceptionnaire) et procédures fournies par le manuel d'entretien ou des données informatiques (normes du constructeur) dans le cadre de situations simples et similaires. La formulation des compétences de la 3e colonne s'inscrit dans cette définition du degré d'autonomie et de responsabilité du mécanicien d'entretien automobile.</p>				
2.1. Préparer le poste de travail				
Savoirs	Aptitudes	Compétences		
- La fiche de travail de réalisation de petit entretien, contenus, objectifs. - La terminologie professionnelle : termes usuels du métier.	A2.1. Décoder une fiche de travail de réalisation d'un petit entretien.	C6: Conformément à la fiche de travail, rechercher les données utiles et préparer le poste de travail en vue de réaliser le petit entretien d'un véhicule récent.		
- Les différents types de véhicules.	A2.2. Localiser le véhicule automobile.			
- Le matériel afférant à la protection d'un véhicule: utilité, mode d'utilisation.	A2.3. Sélectionner le matériel spécifique. A2.4. Utiliser le matériel spécifique.			
- Les sources d'informations: sélection des données utiles - Le matériel informatique : mode d'utilisation. - Les programmes constructeurs: mode d'utilisation. - Le manuel d'entretien: mode d'utilisation. - Le temps imparti de travail: normes constructeur spécifiques au véhicule.	A2.5. Rechercher des données techniques et administratives. A2.6. Exploiter des données techniques et administratives. A2.7. Identifier des principaux éléments d'un véhicule automobile. A2.8. Remplir les documents (fiche de travail, registre plaque minéralogique).			

- Les produits: types, caractéristiques, modes d'application. - L'outillage spécifique et le matériel afférant à la préparation d'un véhicule pour un petit entretien: types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état.	A2.9. Sélectionner l'outillage spécifique, les produits et les fournitures nécessaires. A2.10. Apprécier visuellement l'état de l'outillage. A2.11. Faire remédier aux défectuosités de l'outillage si nécessaire.	
- Les moyens de levage: types, caractéristiques, modes d'utilisation.	A2.12. Positionner le véhicule sur le moyen de levage. A2.13. Sécuriser le véhicule. A2.14. Utiliser les moyens de levage.	

2.2. Effectuer les opérations de maintenance de base opérables depuis l'habitacle

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Le lave-glace, les essuie-glaces, l'avertisseur sonore: usage, utilisation. - La vérification de fonctionnalité: procédures opératoires.	A2.15. Déceler visuellement et auditivement toute anomalie de fonctionnement.	C7: Conformément à une checklist, effectuer les opérations de maintenance de base des fonctionnalités opérables depuis l'habitacle et réinitialiser les témoins d'entretien.
- Les ampoules: caractéristiques (puissance, tension, ampérage...), modèles, emplacements spécifiques, procédures de contrôle et de remplacement. - Les phares: types et procédures de réglages. - Le schéma électrique: composants, unités ... - Le réglophare: utilité, procédures de réglage. - L'outil: types, utilité, identification, mode d'utilisation. - Les appareils de mesures électriques : manipulation et interprétation des mesures	A2.16. Décoder les schémas électriques. A2.17. Appliquer la procédure adéquate de contrôle des lampes témoins, éclairage des symboles, éclairage intérieur, feux avant et arrière. A2.18. Appliquer la procédure adéquate de remplacement des ampoules de l'éclairage intérieur des feux avant et arrière. A2.19. Sélectionner l'outillage adéquat. A2.20. Utiliser l'outillage. A2.21. Positionner le véhicule. A2.22. Calibrer le réglophare en fonction de la position du véhicule. A2.23. Ajuster l'alignement des faisceaux.	
- Les procédures opératoires du constructeur pour réinitialiser les témoins d'entretien. - L'appareil de diagnostic: branchement, utilité, utilisation.	A2.24. Appliquer les procédures du constructeur pour réinitialiser les témoins d'entretien. A2.25. Utiliser un appareil de code défaut pour réinitialiser des témoins d'entretien.	
- Les ceintures de sécurité: principe de fonctionnement.	A2.26. Contrôler l'état des ceintures de sécurité et leur	

	boucle.
--	---------

2.3. Effectuer les opérations de maintenance de base des roues et des freins

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les systèmes de freinage: composants, recommandations du constructeur. - Le matériel: identification, utilité, mode d'utilisation. - La clé dynamométrique et les douilles de serrage: mode d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> A2.27. Sélectionner l'outillage recommandé. A2.28. Déposer et reposer les roues et les mécanismes de frein. A2.29. Utiliser la clé dynamométrique, les douilles de serrage. A2.30. Vérifier les plaquettes, garnitures de frein et tambours. 	C8: Conformément aux procédures, effectuer les opérations de maintenance de base des roues et des freins.
<ul style="list-style-type: none"> - Les pneumatiques: types, identification, prescriptions du constructeur pour le véhicule, aspects visuels de dégradation ; - Les pressions de gonflage: facteurs d'influence ; - Les appareils de mesure de pression et de gonflage (traditionnel et à l'azote) des pneus: mode d'utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> A2.31. Vérifier la conformité. A2.32. Déceler les défauts ou usures anormales. A2.33. Utiliser des appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus. 	

2.4. Effectuer les opérations de maintenance de base dans le compartiment moteur

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Le circuit de lubrification: identification, principes de fonctionnement. - Les huiles et les filtres à huile: types. - Les matériels verseurs: mode d'utilisation. - Les équipements de vidange: mode d'utilisation, manipulation. - Les matériels de réception: méthode d'utilisation, manipulation. 	<ul style="list-style-type: none"> A2.34. Choisir l'huile selon les consignes du constructeur. A2.35. Remplacer un filtre à huile. A2.36. Exécuter la vidange et le remplissage d'huile avec différents équipements. A2.37. Contrôler les niveaux. A2.38. Faire l'appoint. 	C9: Conformément aux procédures, effectuer les opérations de maintenance de base dans le compartiment moteur.
<ul style="list-style-type: none"> - Les fluides : types, spécificités. - Les systèmes de refroidissement, d'embrayage, de freins, de direction et de correcteur d'assiette: identification, principes de fonctionnement. - Le matériel : méthode d'utilisation et de manipulation. 	<ul style="list-style-type: none"> A2.39. Vérifier le liquide de frein, d'embrayage. A2.40. Vérifier le liquide de refroidissement. A2.41. Purger les circuits. A2.42. Ajuster les niveaux. 	

2.5. Préparer la remise du véhicule au client

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les éléments de sécurité et de confort: multimédia, siège, rétors : manipulation.	A2.43. Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort: multimédia, siège, rétors.	C10: Au terme du petit entretien, préparer la remise du véhicule au client et commenter la fiche de travail complétée à son supérieur.
- La fiche de travail: structure, contenus, objectifs. - La terminologie professionnelle.	A2.44. Cocher les travaux réalisés sur la fiche de travail. A2.45. Remplir le cas échéant la rubrique prévue pour les remarques.	
- La terminologie professionnelle. - Les modes de communication orale et écrite: les principes élémentaires.	A2.46. Transmettre les informations utiles à la personne concernée.	

2.6. Ranger le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- L'outillage: types, identification, critères qualitatifs du bon état, classification, procédures de rangements propres à l'atelier.	A2.47. Apprécier visuellement l'état de l'outillage. A2.48. Faire remédier aux défectuosités. A2.49. Appliquer les instructions de rangement régissant l'atelier.	C11: A l'issue du petit entretien d'un véhicule, assurer la maintenance de l'outillage, ranger le poste de travail et évacuer les déchets selon les instructions.
- Les produits et les matériels spécifiques: types, utilité, identification, mode d'utilisation, rangement.	A2.50. Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail.	
- Les déchets: types, identification, classification. - Les fluides: types, identification, mode de stockage et d'évacuation.	A2.51. Différencier les déchets et les fluides. A2.52. Appliquer les instructions de tri et évacuation des déchets régissant l'atelier.	

2.7. Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement, de gestion du temps**

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.): éléments de législation et de réglementation de protection et prévention au travail. - La sécurité et l'hygiène: risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations de travail liés à la réalisation d'un petit entretien, mesures de prévention et de protection, règles. - Le système de qualité. - L'ergonomie et la manutention: principes de base. - La protection de l'environnement: modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets. - Le R.O.I., les règles régissant l'atelier. - Les temps donnés par le constructeur. 	<p>A2.53. Appliquer les mesures de protection individuelle.</p> <p>A2.54. Appliquer les mesures de sécurité collectives en vigueur dans le secteur.</p> <p>A2.55. Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses.</p> <p>A2.56. Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...).</p> <p>A2.57. Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs.</p> <p>A2.58. Appliquer les règles d'utilisation des produits.</p> <p>A2.59. Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule.</p> <p>A2.60. Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention.</p> <p>A2.61. Appliquer les règles d'ergonomie au travail.</p> <p>A2.62. Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets.</p> <p>A2.63. Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité...).</p>	C12: Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement dans le cadre de travaux visant le petit entretien d'un véhicule.

** en relation avec la loi sur le bien-être au travail, le mécanicien d'entretien automobile doit avoir été sensibilisé aux risques en matière de véhicule électrique et hybride

U.A.A. 3:	Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
Activités clés du Profil métier:	A.C.3.: Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes Gros entretien des organes liés à l'habitacle, à la partie roulante et au dessous du véhicule

Comme l'indique le profil métier, le mécanicien d'entretien exerce le métier sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il est capable de bien exécuter son travail conformément aux procédures et/ou aux prescriptions : instructions fournies par le responsable (fiche de travail du réceptionnaire) et procédures fournies par le manuel d'entretien ou des données informatiques (normes du constructeur) dans le cadre de situations simples et similaires. La formulation des compétences de la 3e colonne s'inscrit dans cette définition du degré d'autonomie et de responsabilité du mécanicien d'entretien automobile.

3.1. Préparer le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - La fiche de travail de réalisation d'un gros entretien : contenus, objectifs. - La terminologie professionnelle: termes usuels du métier. - Les différents types de véhicules. - Le matériel afférant à la protection d'un véhicule: utilité, mode d'utilisation. 	A3.1. Décoder une fiche de travail de réalisation d'un gros entretien. A3.2. Localiser le véhicule automobile. A3.3. Sélectionner le matériel spécifique. A3.4. Utiliser le matériel spécifique.	C13: Conformément à la fiche de travail, rechercher les données utiles et préparer le poste de travail en vue de réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule.
<ul style="list-style-type: none"> - Les sources d'informations: sélection des données utiles - Le matériel informatique: mode d'utilisation. - Les programmes constructeurs: mode d'utilisation. - Le manuel d'entretien: mode d'utilisation. - Le temps imparti de travail: normes constructeur spécifiques au véhicule. 	A3.5. Rechercher des données techniques et administratives. A3.6. Exploiter des données techniques et administratives. A3.7. Identifier des principaux éléments d'un véhicule automobile. A3.8. Remplir les documents (fiche de travail, registre plaque minéralogique).	
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits: types, caractéristiques, modes d'application. - L'outillage spécifique et le matériel afférant à la préparation d'un véhicule pour un gros entretien: types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état. 	A3.9. Sélectionner l'outillage spécifique, les produits et les fournitures nécessaires. A3.10. Apprécier visuellement l'état de l'outillage. A3.11. Faire remédier aux défectuosités de l'outillage si nécessaire.	
<ul style="list-style-type: none"> - Les moyens de levage: types, caractéristiques, modes d'utilisation. 	A3.12. Positionner le véhicule sur le moyen de levage. A3.13. Sécuriser le véhicule. A3.14. Utiliser les moyens de levage.	

3.2. Contrôler et/ou régler les organes liés à l'habitacle d'un véhicule

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les témoins usuels au tableau de bord des modules électriques et électroniques simples: identification, signification. - Les pictogrammes et symboles: identification, signification.	A3.15. Déceler visuellement toute anomalie de fonctionnement.	C14: Conformément à une checklist, contrôler et/ou régler les organes liés à l'habitacle d'un véhicule et réinitialiser les témoins d'entretien à l'aide de l'appareil de diagnostic.
- Le lave-glace, les essuie-glaces, l'avertisseur sonore, les feux avant, arrière et les clignotants: méthode d'utilisation, manipulation. - La vérification de fonctionnalité: procédures.	A3.16. Déceler visuellement et auditivement toute anomalie de fonctionnement	
- La vérification de fonctionnalité: procédures.	A3.17. Utiliser la climatisation. A3.18. Percevoir les effets de la climatisation.	
- Les témoins usuels au tableau de bord des modules électriques et électroniques simples: identification, signification. - Les pictogrammes et symboles: identification, signification.	A3.19. Déceler visuellement toute anomalie de fonctionnement.	
- L'appareil de diagnostic: utilisation simple. - Les appareils de mesures électriques : manipulation et interprétation des mesures. - Les avertissements possibles: identification, signification. - Les procédures du constructeur.	A3.20. Utiliser un appareil de diagnostic pour la recherche de défauts. A3.21. Appliquer les procédures dictées par le constructeur.	
- Les procédures opératoires du constructeur pour réinitialiser les témoins d'entretien. - L'appareil de diagnostic: branchement, utilisation simple.	A3.22. Appliquer les procédures du constructeur pour réinitialiser les témoins d'entretien. A3.23. Utiliser un appareil de code défaut pour réinitialiser des témoins d'entretien.	
- Les ceintures de sécurité: principe de fonctionnement.	A3.24. Verrouiller les ceintures. A3.25. Déceler les anomalies.	

3.3. Remplacer les consommables liés à l'habitacle d'un véhicule

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Le fusible: rôle, types, modèles, emplacements spécifiques,	A3.26. Décoder les schémas électriques.	C15: Conformément aux

<p>caractéristiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ampoules: caractéristiques, types, modèles, emplacements spécifiques. - Le schéma électrique: composants, unités ... - La procédure adéquate de remplacement des balais d'essuie-glace et des ampoules - L'outillage: types, utilité, identification, mode d'utilisation. 	A3.27. Localiser les boîtiers de fusibles et les platines de servitude. A3.28. Identifier le fusible. A3.29. Sélectionner l'outillage adéquat. A3.30. Utiliser l'outillage. A3.31. Appliquer la procédure adéquate de remplacement des fusibles, des essuie-glaces et des ampoules de l'éclairage intérieur.	procédures, remplacer les consommables liés à l'habitacle d'un véhicule.
- Les filtres: types, spécificités, localisation.	A3.32. Localiser le filtre anti pollen. A3.33. Appliquer les procédures de remplacement du filtre anti pollen.	

3.4. Contrôler les roues et les freins d'un véhicule

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les systèmes de freinage: composants, recommandations du constructeur. - L'outillage: types, utilité, identification, mode d'utilisation, manipulation. - La clé dynamométrique et les douilles de serrage: utilité, mode d'utilisation, manipulation. 	A3.34. Sélectionner l'outillage recommandé. A3.35. Utiliser l'outillage. A3.36. Déposer et reposer les roues et les mécanismes de frein. A3.37. Vérifier les plaquettes, garnitures de frein et tambours.	C16: En utilisant l'outillage, déposer les roues et mécanismes de frein d'un véhicule en vue d'opérer un contrôle approfondi des pneumatiques et des éléments de freinage.
- Les pneumatiques: types, identification, prescriptions du constructeur pour le véhicule, aspects visuels de dégradation.	A3.38. Vérifier la conformité. A3.39. Déceler les défauts ou usures anormales.	
- Les pressions de gonflage: facteurs d'influence - Les appareils de mesure de pression et de gonflage (traditionnel et à l'azote) des pneus: mode d'utilisation.	A3.40. Utiliser des appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus. A3.41. Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques. A3.42. Vérifier la conformité. A3.43. Déceler les défauts ou usures anormales. A3.44. Utiliser des appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus.	

3.5. Entretenir les roues et les freins du véhicule

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- La boulonneuse, la clé dynamométrique et les douilles de serrage: utilité, mode d'utilisation, prescriptions du constructeur du véhicule.	A3.45. Utiliser la boulonneuse, la clé dynamométrique et les douilles de serrage. A3.46. Appliquer les prescriptions du constructeur du véhicule.	C17: Conformément aux prescriptions du constructeur et des procédures, remplacer les pneumatiques d'un véhicule et les éléments d'usure du mécanisme de freinage, procéder aux réglages.
- Les pneumatiques: types, identification. - La machine pour le démontage et le montage des pneus: mode d'utilisation. - L'équilibreuse: mode d'utilisation.	A3.47. Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques. A3.48. Utiliser la machine pour le démontage et le montage des pneus. A3.49. Utiliser une équilibreuse.	
- Les pneumatiques: types, identification, défauts, procédure de réparation. - Principes de base des réglages de la géométrie des trains roulants. - Les pressions de gonflage: facteurs d'influence. - Les appareils de mesure de pression et de gonflage (traditionnel et à l'azote) des pneus: méthode d'utilisation.	A3.50. Utiliser les appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus.	
- Les systèmes élémentaires de freinage: spécificités, composition. - Les étriers de frein: les procédures opératoires du constructeur pour réinitialiser. - L'appareil de diagnostic: branchement, utilité, utilisation simple. - Les systèmes élémentaires de freinage: spécificités, composition.	A3.51. Accéder aux disques, plaquettes et aux patins de frein. A3.52. Procéder au remplacement, y compris à l'aide d'un appareil de diagnostic. A3.53. Purger le système de freinage. A3.54. Accéder aux patins de frein. A3.55. Procéder aux réglages.	

3.6. Contrôler le dessous d'un véhicule

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les différents organes visibles: identification, principes de fonctionnement, procédures de démontage.	A3.56. Appliquer les procédures du constructeur pour le démontage des carénages. A3.57. Déetecter les fuites de fluide au niveau du moteur, des	C18: Conformément aux procédures, contrôler l'étanchéité des éléments du

	éléments de la transmission et de la suspension. A3.58. Déetecter les fuites au niveau de l'échappement. A3.59. Vérifier la fixation des composants.	bloc moteur et détecter les anomalies au niveau de la partie roulante d'un véhicule.
- Les ensembles et sous-ensembles sous le véhicule: identification, principes de fonctionnement. - Les points d'articulation: identification, principes de fonctionnement, anomalies de fonctionnement et procédure de remplacement. - L'outilage spécifique: types, utilité, identification, mode d'utilisation, manipulation.	A3.60. Identifier les éléments en dessous d'un véhicule. A3.61. Localiser les points d'articulation. A3.62. Vérifier l'état des points d'articulation. A3.63. Déetecter la présence de jeu anormal dans les points d'articulation avec l'outilage adéquat.	
- Les ensembles et sous-ensembles sous le véhicule. - Les rotules et les silentblocs : identification, principes de fonctionnement, anomalies de fonctionnement et procédure de remplacement. - L'outilage spécifique: types, utilité, identification, mode d'utilisation, manipulation.	A3.64. Identifier les éléments en dessous d'un véhicule. A3.65. Localiser les rotules et les silentblocs. A3.66. Vérifier l'état des points d'articulation. A3.67. Déetecter la présence de jeu anormal dans les rotules et les silentblocs.	

3.7. Ranger le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- L'outilage: types, utilité, identification, critères qualitatifs du bon état, classification, procédures de rangement propres à l'atelier.	A3.68. Apprécier visuellement l'état de l'outilage. A3.69. Faire remédier aux défectuosités. A3.70. Appliquer les instructions de rangement régissant l'atelier.	C19: A l'issue du gros entretien d'un véhicule hors compartiment moteur, assurer la maintenance de l'outilage, ranger le poste de travail et évacuer les déchets selon les instructions régissant l'atelier.
- Les produits et les matériels spécifiques: types, utilité, identification, mode d'utilisation, rangement.	A3.71. Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail.	
- Les déchets: types, identification, classification. - Les fluides: types, identification, mode de stockage et d'évacuation.	A3.72. Différencier les déchets et les fluides. A3.73. Appliquer les instructions de tri et évacuation des déchets régissant l'atelier.	

3.8. Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement, de gestion du temps**

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.): éléments de législation et de réglementation de protection et prévention au travail. - La sécurité et l'hygiène: risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations de travail liés à la réalisation d'un gros entretien, mesures de prévention et de protection, règles. - Le système de qualité. - L'ergonomie et la manutention: principes de base. - La protection de l'environnement: modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets. - Le R.O.I., les règles régissant l'atelier. - Les temps donnés par le constructeur. 	<p>A3.74. Appliquer les mesures de protection individuelle.</p> <p>A3.75. Appliquer les mesures de sécurité collectives en vigueur dans le secteur.</p> <p>A3.76. Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses.</p> <p>A3.77. Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags...).</p> <p>A3.78. Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs.</p> <p>A3.79. Appliquer les règles d'utilisation des produits.</p> <p>A3.80. Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule.</p> <p>A3.81. Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention.</p> <p>A3.82. Appliquer les règles d'ergonomie au travail.</p> <p>A3.83. Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets.</p> <p>A3.84. Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité...).</p>	C20: Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement dans le cadre des travaux visant le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule.

** en relation avec la loi sur le bien-être au travail, le mécanicien d'entretien automobile doit avoir été sensibilisé aux risques en matière de véhicule électrique et hybride

U.A.A. 4:	Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
------------------	--

Activités clés du Profil métier:	A.C.3.: Réaliser le gros entretien d'un véhicule et les petites réparations y afférentes
---	---

Comme l'indique le profil métier, le mécanicien d'entretien exerce le métier sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il est capable de bien exécuter son travail conformément aux procédures et/ou aux prescriptions : instructions fournies par le responsable (fiche de travail du réceptionnaire) et procédures fournies par le manuel d'entretien ou des données informatiques (normes du constructeur) dans le cadre de situations simples et similaires. La formulation des compétences de la 3e colonne s'inscrit dans cette définition du degré d'autonomie et de responsabilité du mécanicien d'entretien automobile.

4.1. Préparer le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- La fiche de travail de réalisation d'un gros entretien : contenus, objectifs. - La terminologie professionnelle: termes usuels du métier.	A4.1. Décoder une fiche de travail de réalisation d'un gros entretien.	C21: En référence à la fiche de travail, rechercher les données utiles et préparer le poste de travail en vue de réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule.
- Les différents types de véhicules.	A4.2. Localiser le véhicule automobile.	
- Le matériel afférent à la protection d'un véhicule: utilité, mode d'utilisation.	A4.3. Sélectionner le matériel spécifique. A4.4. Utiliser le matériel spécifique.	
- Les sources d'informations: sélection des données utiles - Le matériel informatique: mode d'utilisation. - Les programmes constructeurs: mode d'utilisation. - Le manuel d'entretien: mode d'utilisation. - Le temps imparti de travail: normes constructeur spécifiques au véhicule.	A4.5. Rechercher des données techniques et administratives. A4.6. Exploiter des données techniques et administratives. A4.7. Identifier les principaux éléments d'un véhicule automobile. A4.8. Remplir les documents (fiche de travail, registre plaque minéralogique).	
- Les produits: types, caractéristiques, modes d'application.	A4.9. Sélectionner l'outillage spécifique, les produits et les	

- L'outillage spécifique et le matériel afférent à la préparation d'un véhicule pour un gros entretien: types, utilité, mode d'utilisation, critères qualitatifs de bon état.	fournitures nécessaires. A4.10. Apprécier visuellement l'état de l'outillage. A4.11. Faire remédier aux défectuosités de l'outillage si nécessaire.
- Les moyens de levage: types, caractéristiques, modes d'utilisation.	A4.12. Positionner le véhicule sur le moyen de levage. A4.13. Sécuriser le véhicule. A4.14. Utiliser les moyens de levage.

4.2. Contrôler les organes du compartiment moteur d'un véhicule		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Le compartiment moteur: identification des différents organes.	A4.15. Apprécier visuellement l'état des organes du compartiment moteur.	C22: Conformément aux procédures, contrôler visuellement les organes du compartiment moteur d'un véhicule.
- La batterie d'accumulateurs: procédures spécifiques d'une intervention (chronologie des étapes), principes de raccordement et de fonctionnement, mise en charge. - Le circuit de charge et le circuit de démarrage : procédures spécifiques d'une intervention (chronologie des étapes), principes de raccordement et de principes élémentaires de fonctionnement.	A4.16. Appliquer les procédures d'un examen de la batterie.	
- Les fluides: types, spécificités. - Les systèmes de refroidissement, d'embrayage, de freins de direction et de correcteur d'assiette: identification, principes de fonctionnement.	A4.17. Vérifier le liquide de frein, d'embrayage. A4.18. Vérifier le liquide de refroidissement. A4.19. Purger les circuits. A4.20. Ajuster les niveaux.	
- Les organes de fermeture des modèles de véhicules courants: spécificités.	A4.21. Contrôler le fonctionnement, la fermeture du capot moteur et du crochet de retenue.	

4.3. Remplacer les consommables du compartiment moteur d'un véhicule

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Le circuit de lubrification: rôle, composition. - Les huiles et filtres: types, spécificités. - Les matériels verseurs: mode d'utilisation, manipulation. - Les équipements de vidange: mode d'utilisation, manipulation. - Les matériels de réception: mode d'utilisation, manipulation. 	A4.22. Choisir l'huile en fonction des huiles préconisées par le constructeur. A4.23. Remplacer un filtre à huile. A4.24. Exécuter la vidange et le remplissage d'huile avec différents équipements. A4.25. Contrôler les niveaux. A4.26. Faire l'appoint.	C23: Conformément aux procédures prescrites par le constructeur, remplacer les éléments et les pièces d'usure dans le compartiment moteur d'un véhicule et procéder aux réglages.
<ul style="list-style-type: none"> - Les filtres: identification, spécificités, procédures de remplacement. 	A4.27. Appliquer les procédures de remplacement des filtres.	
<ul style="list-style-type: none"> - Les fluides: types, spécificités. - Les systèmes de refroidissement, d'embrayage, de freins, de direction et de correcteur d'assiette: identification, principes de fonctionnement. 	A4.28. Vérifier le liquide de frein, d'embrayage A4.29. Vérifier le liquide de refroidissement A4.30. Purger les circuits A4.31. Ajuster les niveaux.	
<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes courroies (hors distribution): identification, mode de fonctionnement. - Les éléments prescrits par le constructeur et les éléments défectueux y compris les courroies d'un groupe moteur: procédures de remplacement et réglages y afférant. 	A4.32. Appliquer les procédures de remplacement des éléments prescrits par le constructeur et les pièces d'usure y compris les courroies d'un groupe moteur et les réglages y afférant.	
<ul style="list-style-type: none"> - Les ampoules: caractéristiques (puissance, tension, ampérage ...), modèles, emplacements spécifiques, procédures de contrôle et de remplacement. - Les phares: types et procédures de réglages. - Le schéma électrique: composants, unités... - Le réglophare: utilité, procédures de réglage. - L'outillage: types, utilité, identification, mode d'utilisation. - Les appareils de mesures électriques : manipulation et interprétation des mesures. 	A4.33. Décoder les schémas électriques. A4.34. Appliquer la procédure adéquate de contrôle des lampes témoins, éclairage des symboles, éclairage intérieur, feux avant et arrière. A4.35. Appliquer la procédure adéquate de remplacement des ampoules de l'éclairage intérieur des feux avant et arrière. A4.36. Sélectionner l'outillage adéquat. A4.37. Utiliser l'outillage. A4.38. Positionner le véhicule.	

	A4.39. Calibrer le réglophare en fonction de la position du véhicule. A4.40. Ajuster l'alignement des faisceaux.
- Les lubrifiants: types, identification, mode d'utilisation. - Les organes de fermeture des modèles de véhicules courants: spécificités.	A4.41. Graisser la fermeture et les charnières du capot moteur, huiler le crochet de retenue.

4.4. Remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur essence (synchronisation du vilebrequin et d'un arbre à cames en tête)

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les courroies: types, procédures de démontage et de remplacement, réglages y afférant. - Les différents composants du moteur 4 temps: dénomination, rôle, emplacement. - Principes de fonctionnement du moteur 4 temps. - La distribution: rôle, procédures de réglages. - L'appareillage de diagnostic: types, mode d'utilisation	A4.42. Démonter la ou les courroies accessoires. A4.43. Déposer la poulie « vilebrequin ». A4.44. Déposer le couvercle de distribution. A4.45. Caler la distribution. A4.46. Relâcher le tendeur de courroie. A4.47. Remplacer la courroie. A4.48. Régler le tendeur. A4.49. Vérifier manuellement le calage (2 tours moteur) de la distribution et la tension de la courroie. A4.50. Remonter le couvercle, la poulie « vilebrequin », et la ou les courroies accessoires. A4.51. Vérifier à l'aide de l'appareillage adéquat le bon fonctionnement du moteur. A4.52. Compléter la fiche de travail et transmettre l'information.	C24: Conformément aux procédures, remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur à essence et procéder aux réglages.

4.5. Préparer la remise du véhicule au client

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les éléments de sécurité et de confort (multimédia, siège, rétros) : manipulation.	A4.53. Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros.	C25: Au terme du gros entretien, préparer la remise du véhicule au client et commenter la fiche de travail complétée à son supérieur.
- La fiche de travail: structure, contenus, objectifs - La terminologie professionnelle.	A4.54. Cocher les travaux réalisés sur la fiche de travail. A4.55. Remplir le cas échéant la rubrique prévue pour les remarques.	
- La terminologie professionnelle. - Les modes de communication orale et écrite: les principes élémentaires.	A4.56. Transmettre les informations utiles à la personne concernée.	

4.6. Ranger le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- L'outillage: types, utilité, identification, critères qualitatifs du bon état, classification, procédures de rangements propres à l'atelier.	A4.57. Apprécier visuellement l'état de l'outillage. A4.58. Faire remédier aux défectuosités. A4.59. Appliquer les instructions de rangement régissant l'atelier.	C26: A l'issue du gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule, assurer la maintenance de l'outillage, ranger le poste de travail et évacuer les déchets selon les instructions.
- Les produits et les matériels spécifiques: types, utilité, identification, mode d'utilisation, rangement.	A4.60. Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail.	
- Les déchets: types, identification, classification. - Les fluides: types, identification, mode de stockage et d'évacuation.	A4.61. Différencier les déchets et les fluides. A4.62. Appliquer les instructions de tri et évacuation des déchets régissant l'atelier.	

4.7. Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement, de gestion du temps**

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.): éléments de législation et de réglementation de protection et prévention au travail. - La sécurité et l'hygiène: risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations de travail liés à la réalisation d'un gros entretien, mesures de prévention et de protection, règles. - Le système de qualité. - L'ergonomie et la manutention: principes de base. - La protection de l'environnement: modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets. - Le R.O.I., les règles régissant l'atelier. - Les temps donnés par le constructeur. 	<ul style="list-style-type: none"> A4.63. Appliquer les mesures de protection individuelle. A4.64. Appliquer les mesures de sécurité collectives en vigueur dans le secteur. A4.65. Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses. A4.66. Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...). A4.67. Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs. A4.68. Appliquer les règles d'utilisation des produits. A4.69. Appliquer les règles de sécurité propres à chaque catégorie de véhicule. A4.70. Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention. A4.71. Appliquer les règles d'ergonomie au travail. A4.72. Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets. A4.73. Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité ...). 	C27: Sur base de la législation en vigueur, appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement dans le cadre du gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule.

** en relation avec la loi sur le bien-être au travail, le mécanicien d'entretien automobile doit avoir été sensibilisé aux risques en matière de véhicule électrique et hybride

U.A.A. 5:	Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique
Activités clés du Profil métier:	A.C.4.: Préparer un véhicule au passage du contrôle technique

Comme l'indique le profil métier, le mécanicien d'entretien exerce le métier sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il est capable de bien exécuter son travail conformément aux procédures et/ou aux prescriptions : instructions fournies par le responsable (fiche de travail du réceptionnaire) et procédures fournies par le manuel d'entretien ou des données informatiques (normes du constructeur) dans le cadre de situations simples et similaires. La formulation des compétences de la 3e colonne s'inscrit dans cette définition du degré d'autonomie et de responsabilité du mécanicien d'entretien automobile.

5.1. Préparer le poste de travail		
Savoirs	Aptitudes	Compétences
- La fiche de travail de préparation d'un véhicule au passage du contrôle technique, contenus, objectifs. - La terminologie professionnelle: termes usuels du métier.	A5.1. Décoder une fiche de travail préparation d'un véhicule au passage du contrôle technique.	C28: Conformément à la fiche de travail, rechercher les données utiles et préparer le poste de travail en vue de réaliser la préparation d'un véhicule au passage du contrôle technique.
- Les différents types de véhicules.	A5.2. Localiser le véhicule automobile.	
- Le matériel afférant à la protection d'un véhicule: mode d'utilisation.	A5.3. Sélectionner le matériel spécifique. A5.4. Utiliser le matériel spécifique.	
- Les sources d'informations: sélection des données utiles - Le matériel informatique: mode d'utilisation. - Les programmes constructeurs: mode d'utilisation. - Le manuel d'entretien: mode d'utilisation. - Le temps imparti de travail: normes constructeur spécifiques au véhicule.	A5.5. Rechercher des données techniques et administratives. A5.6. Exploiter des données techniques et administratives. A5.7. Identifier des principaux éléments d'un véhicule automobile. A5.8. Remplir les documents (fiche de travail, registre plaque minéralogique).	
- Les produits : types, caractéristiques, modes d'application. - L'outillage spécifique et le matériel afférant à la préparation d'un	A5.9. Sélectionner l'outillage spécifique, les produits et les fournitures nécessaires.	

véhicule pour le passage du contrôle technique: types, utilité, mode d'utilisation, manipulation, critères qualitatifs de bon état.	A5.10. Apprécier visuellement l'état de l'outillage. A5.11. Faire remédier aux défauts de l'outillage si nécessaire.
- Les moyens de levage: types, caractéristiques, modes d'utilisation.	A5.12. Positionner le véhicule sur le moyen de levage. A5.13. Sécuriser le véhicule. A5.14. Utiliser les moyens de levage

5.2. Contrôler la conformité du véhicule

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les documents relatifs au véhicule, à ses équipements et ses accessoires: types, composition/rubriques.	A5.15. Vérifier la correspondance des documents avec le véhicule.	C29: Sur base de la législation en vigueur et d'une checklist de contrôle technique, vérifier la conformité des documents, équipements et accessoires d'un véhicule.
- La législation relative à la plaque d'immatriculation et au kit légal.	A5.16. Vérifier la concordance des plaques et du kit légal avec la législation.	
- les pneumatiques, les jantes et l'attache-remorque: identification, homologation.	A5.17. Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques. A5.18. Vérifier la conformité des pneus et des jantes. A5.19. Vérifier la conformité de l'attache-remorque.	
- Le contrôle technique: checklist, document de contrôle technique.	A5.20. Décoder un document de contrôle technique. A5.21. Décoder la checklist d'un contrôle technique.	

5.3. Contrôler et/ou régler les organes d'un véhicule à partir de l'habitacle

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Le lave-glace, les essuie-glaces, l'avertisseur sonore: méthode d'utilisation, manipulation.	A5.22. Déceler visuellement et auditivement toute anomalie de fonctionnement.	C30: Conformément aux procédures opératoires, déceler toute anomalie de fonctionnement des organes d'un véhicule à partir de l'habitacle et procéder aux réglages et ajustements.
- La vérification des fonctionnalités techniques: les procédures opératoires spécifiques récurrentes.		
- Les ceintures de sécurité: principe de fonctionnement.	A5.23. Verrouiller les ceintures. A5.24. Déceler toute anomalie.	

5.4. Contrôler les pneus et les freins

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les pneumatiques: types, identification, prescriptions du constructeur, aspects visuels de dégradations.	A5.17. Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques. A5.18. Vérifier la conformité des pneus et des jantes.	C31: Conformément aux prescriptions du constructeur et en utilisant l'appareillage spécifique, contrôler les pneus, les jantes et les freins d'un véhicule et procéder aux réglages.
- Les pneumatiques: types, identification, défauts. - les pressions de gonflage: facteurs d'influence. - Les appareils de mesure de pression et de gonflage (traditionnel et à l'azote) des pneus: mode d'utilisation.	A5.25. Identifier les défauts existants. A5.17. Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques. A5.26. Utiliser les appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus.	
- Le banc de freinage: procédure d'utilisation préconisée par son constructeur.	A5.27. Tester les freins au banc de freinage. A5.28. Décoder l'information.	
- Les systèmes élémentaires de freinage: spécificités, composition.	A5.29. Accéder aux patins de frein. A5.30. Procéder aux réglages.	

5.5. Contrôler les organes du compartiment moteur d'un véhicule

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- Les différents organes visibles: identification, principes de fonctionnement.	A5.31. Apprécier visuellement l'état des organes du compartiment moteur.	C32: Conformément aux procédures et aux normes en vigueur, contrôler les organes du compartiment moteur et les gaz d'échappement d'un véhicule.
- Les fluides: types, spécificités.	A5.32. Vérifier le liquide de frein, d'embrayage	
- Les systèmes de refroidissement, d'embrayage, de freins, de direction et de correcteur d'assiette : identification, principes de fonctionnement.	A5.33. Vérifier le liquide de refroidissement A5.34. Purger les circuits A5.35. Ajuster les niveaux.	
- La batterie d'accumulateurs: procédures spécifiques d'intervention (chronologie des étapes), principes de raccordement et de fonctionnement.	A5.36. Appliquer les procédures d'un examen de la batterie.	
- Les gaz d'échappement des différents moteurs: identification. - La législation relative aux normes en vigueur. - Les analyseurs de gaz et les opacimètres de fumée: mode d'utilisation, manipulation.	A5.37. Relever la valeur des gaz en utilisant l'appareillage adéquat. A5.38. Comparer les valeurs relevées avec les normes en vigueur.	

5.6. Contrôler le dessous d'un véhicule

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les pneumatiques: types, identification, défauts. - les pressions de gonflage: facteurs d'influence. - Les appareils de mesure de pression et de gonflage (traditionnel et à l'azote) des pneus: mode d'utilisation. 	A5.39. Identifier les défauts existants. A5.17 Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques. A5.27. Utiliser les appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus.	C33: Conformément aux procédures et des normes en vigueur, contrôler l'étanchéité des éléments du bloc moteur, détecter les anomalies au niveau de la partie roulante et vérifier la conformité de la carrosserie d'un véhicule.
<ul style="list-style-type: none"> - La suspension: types systèmes, paramètres. - Le banc de test des amortisseurs: procédure d'utilisation préconisée par son constructeur, conditions de test, manipulation. 	A5.40. Passer le véhicule au banc de test. A5.41. Comparer les valeurs relevées au banc test avec les valeurs admises au contrôle technique.	
<ul style="list-style-type: none"> - Les ensembles et sous ensembles sous le véhicule: identification, principes de fonctionnement. - Les rotules et les silentblocs: identification, principes et anomalies de fonctionnement. - L'outillage spécifique: utilisation. 	A5.42. Identifier les éléments en dessous d'un véhicule. A5.43. Localiser les rotules et silentblocs. A5.44. Vérifier l'état des points d'articulation. A5.45. Déetecter la présence de jeu anormal dans les rotules et les silentblocs.	
<ul style="list-style-type: none"> - Les organes visibles: types, identification, principes de fonctionnement. 	A5.46. Déetecter les fuites de fluide au niveau du moteur, des éléments de la transmission et de la suspension. A5.47. Déetecter les fuites au niveau de l'échappement. A5.48. Vérifier la fixation des composants.	
<ul style="list-style-type: none"> - Les ensembles et sous-ensembles sous le véhicule: identification, principes de fonctionnement, anomalies de fonctionnement. - Les rotules et les silentblocs: identification, principes et fonctionnement, anomalies de fonctionnement. - L'outillage spécifique: types, utilité, identification, mode d'utilisation, manipulation. 	A5.42. Identifier les éléments en dessous d'un véhicule. A5.43. Localiser les rotules et silentblocs. A5.44. Vérifier l'état des points d'articulation. A5.49. Sélectionner l'outillage adéquat. A5.50. Utiliser l'outillage. A5.45 Déetecter la présence de jeu anormal dans les rotules et les silentblocs.	
<ul style="list-style-type: none"> - La carrosserie: critères réglementaires dans le cadre d'un contrôle technique. 	A5.51. Vérifier la conformité de la carrosserie par rapport aux normes.	

5.7. Contrôler le dessus d'un véhicule

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Le vitrage et la carrosserie: critères réglementaires dans le cadre d'un contrôle technique. - Les ampoules: caractéristiques (puissance, tension, ampérage ...), modèles, emplacements spécifiques, procédures de contrôle et de remplacement. - Les phares: types et procédures de réglages. - Le schéma électrique: composants, unités ... - Le réglophare: utilité, procédures de réglage - Les essuie-glaces: utilisation, procédure adéquate de remplacement. - L'outillage: types, utilité, identification, mode d'utilisation. - Les appareils de mesures électriques : manipulation et interprétation des mesures. 	<p>A5.52. Vérifier la conformité des vitrages et de la carrosserie par rapport aux normes.</p> <p>A5.53. Décoder les schémas électriques.</p> <p>A5.54. Appliquer la procédure adéquate de remplacement, des feux avant, arrière et des clignotants</p> <p>A5.55. Sélectionner l'outillage adéquat.</p> <p>A5.56. Utiliser l'outillage.</p> <p>A5.57. Appliquer les procédures de remplacement des essuie-glaces.</p>	C34: Conformément aux procédures et aux normes en vigueur, contrôler l'état du vitrage, de la carrosserie, des phares, feux et clignotants, procéder aux réglages.
<ul style="list-style-type: none"> - Les ampoules: caractéristiques, modèles, emplacements spécifiques. - Les phares: types et réglages. - Le réglophare: utilité, procédures de réglage, utilisation. 	<p>A5.58. Positionner le véhicule.</p> <p>A5.59. Calibrer le réglophare en fonction de la position du véhicule.</p> <p>A5.60. Vérifier le réglage des phares.</p> <p>A5.61. Ajuster l'alignement des faisceaux.</p>	

5.8. Préparer la remise du véhicule au client

Savoirs	Aptitudes	Compétences
<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments de sécurité et de confort (multimédia, siège, rétros): manipulation. 	<p>A5.62. Remettre dans l'état initial les éléments de sécurité et de confort : multimédia, siège, rétros.</p>	C35: Au terme de la préparation du véhicule au passage du contrôle technique, préparer sa remise au client et commenter la fiche de travail complétée à son supérieur.
<ul style="list-style-type: none"> - La fiche de travail: structure, contenus, objectifs. - La terminologie professionnelle. 	<p>A5.63. Cocher les travaux réalisés sur la fiche de travail.</p> <p>A5.64. Remplir le cas échéant la rubrique prévue pour les remarques.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - La terminologie professionnelle. 	<p>A5.65. Transmettre les informations utiles à la personne</p>	

- Les modes de communication orale et écrite: principes élémentaires.	concernée.	
---	------------	--

5.9. Ranger le poste de travail

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- L'outillage: types, utilité, identification, critères qualitatifs du bon état, classification, procédures de rangements propres à l'atelier.	A5.66. Apprécier visuellement l'état de l'outillage. A5.67. Faire remédier aux défectuosités. A5.68. Appliquer les instructions de rangement régissant l'atelier.	C36: A l'issue de la préparation du véhicule au passage du contrôle technique, assurer la maintenance de l'outillage, ranger le poste de travail et évacuer les déchets selon les instructions.
- Les produits et les matériels spécifiques: types, utilité, identification, mode d'utilisation, rangement	A5.69. Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail.	
- Les déchets: types, identification, classification	A5.70. Différencier les déchets et les fluides.	
- Les fluides: types, identification, mode de stockage et d'évacuation	A5.71. Appliquer les instructions de tri et évacuation des déchets régissant l'atelier.	

5.10. Respecter les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'environnement, de gestion du temps**

Savoirs	Aptitudes	Compétences
- La protection individuelle (E.P.I.) et collective (E.P.C.): éléments de législation et de règlementation de protection et prévention au travail. - La sécurité et l'hygiène: risques engendrés par l'utilisation des outils, des produits et/ou des situations de travail liés à la préparation d'un véhicule au passage du contrôle technique, mesures de prévention et de protection, règles. - Le système de qualité - L'ergonomie et la manutention: principes de base. - La protection de l'environnement: modes de tri, de stockage, d'évacuation des déchets. - Le R.O.I., les règles régissant l'atelier. - Les temps donnés par le constructeur.	A5.72. Appliquer les mesures de protection individuelle. A5.73. Appliquer les mesures de sécurité collectives en vigueur dans le secteur. A5.74. Adopter une attitude de prévention des situations dangereuses. A5.75. Appliquer les mesures de sécurité des équipements édictées par les constructeurs (engins de levage, airbags ...). A5.76. Appliquer les mesures de sécurité des outillages spécifiques édictées par les constructeurs. A5.77. Appliquer les règles d'utilisation des produits. A5.78. Appliquer les règles de sécurité propres à chaque	C37: Sur base des législations en vigueur, appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement dans le cadre des travaux visant la préparation d'un véhicule au passage du contrôle technique.

	<p>catégorie de véhicule.</p> <p>A5.79. Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes dans le respect des règles de manutention.</p> <p>A5.80. Appliquer les règles d'ergonomie au travail.</p> <p>A5.81. Appliquer la réglementation dans le cadre du stockage et de l'évacuation des déchets.</p> <p>A5.82. Appliquer les règles spécifiques à l'atelier (R.O.I., système qualité...).</p>	
--	--	--

** en relation avec la loi sur le bien-être au travail, le mécanicien d'entretien automobile doit avoir été sensibilisé aux risques en matière de véhicule électrique et hybride

Glossaire éventuel :

- Anomalie : irrégularité.
- Dysfonctionnement : trouble dans le fonctionnement.
- Boîte de vitesses robotisée : boîte de vitesses mécanique à engrenages parallèles à laquelle est greffé un système automatisé électrotechnique qui pilote les sélecteurs et le ou les embrayages, souvent en association avec un système hydraulique, et qui se comporte :
 - soit en mode automatique, comme une boîte automatique changeant les rapports au moment le plus opportun,
 - soit en mode manuel, auquel cas le conducteur peut changer de rapport à l'aide de boutons, palettes, ou d'un levier, à condition que les conditions ad hoc soient réunies (pour éviter sur- et sous-régime).
- Cette boîte de vitesses ne comporte donc pas de pédale d'embrayage visible.
- Interventions électriques et des interventions électroniques simples : Remplacement uniquement des pièces défectueuses clairement identifiées par l'appareil de diagnostic.
- E.P.I : Equipement de Protection Individuelle.
- E.P.C : Equipement de Protection Collective.
- Dénomination = appellation, nom donné.
- Différenciation = fait de distinguer, de reconnaître par des caractéristiques non semblables.
- Identification = fait de reconnaître.
- Mode d'utilisation = manière d'utiliser, d'employer, de manipuler, de se servir de ...
- Procédure / Procédure opératoire = ensemble des règles à appliquer, des démarches à réaliser.
- Utilité = fait de servir à quelque chose.
- Manipuler / Utiliser (du matériel, des équipements ...) = manier / se servir de ...
- Appliquer (des techniques, des procédures, des produits ...) = mettre en pratique.

**TABLEAUX DES ÉLÉMENTS DE
FORMATION GÉNÉRALE NÉCESSAIRES
À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES
PROFESSIONNELLES**

GUIDE DE LECTURE

Les tableaux présentant les éléments de formation générale nécessaires à l'exercice des compétences professionnelles sont structurés de la manière suivante :

- Ils reprennent exactement, dans la première colonne, les aptitudes des unités d'acquis d'apprentissage qui ont un rapport avec la formation générale : les sciences, les mathématiques, les techniques de communication jusqu'à présent, mais demain les langues modernes et peut-être d'autres. Ces aptitudes du profil de formation du SFMQ se déclinent en savoirs et aptitudes disciplinaires pour la discipline visée. Ce sont les deux colonnes suivantes qui permettent de donner aux équipes éducatives les informations disciplinaires utiles pour réaliser les apprentissages.
- Ils respectent le découpage en unités d'acquis du profil de certification puisqu'ils viennent en appui des acquis du jeune en matière de compétences professionnelles, elles-mêmes découpées en UAA. A ce sujet, il est important de distinguer les objectifs poursuivis dans les tableaux de matières générales inscrits dans les profils de certification et ceux des référentiels de la formation commune : les premiers visent les compétences professionnelles du jeune tandis que les seconds entendent développer les compétences dites « citoyennes » des jeunes en même temps qu'ils les préparent à la poursuite d'études supérieures en fin de scolarité obligatoire.
- Ils ont le souci de baliser la progression des apprentissages disciplinaires en précisant les formulations génériques du profil du SFMQ, d'une unité à l'autre. Des niveaux de maîtrise progressifs sont décrits dans les matières scientifiques et dans les techniques de communication. Par exemple, commencer par les techniques d'accueil plus simples et terminer avec les compétences relatives au travail en équipe. Autre exemple, en sciences pour l'esthétique, aborder les lésions élémentaires en dermatologie pour les soins simples et traiter les connaissances liées aux problèmes de vieillissement dans les unités de sixième.
- Toutes les notions abordées sont situées dans des applications professionnelles. Elles sont pour la plupart des notions de base présentes dans les référentiels de la formation commune et demandent à être appliquées dans le cadre du métier. Parfois, elles correspondent à des développements de notions de base ou à des notions spécialisées.
- Ils ne donnent aucune indication relative à la méthodologie d'apprentissage, ce qui appartient à d'autres textes pédagogiques : les programmes et les outils didactiques des réseaux.

TABLEAU DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION

SAVOIRS ET APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANÇAIS EN LIEN AVEC LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

UAA 1:	Préparer un véhicule neuf pour la livraison	
APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS
<p>1.1. Préparer le poste de travail</p> <p>A1.1. Identifier les rubriques d'une fiche de travail de préparation de véhicule neuf.</p> <p>A1.2. Recueillir les données utiles.</p> <p>1.3. Effectuer les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule</p> <p>A1.17. Utiliser un appareil diagnostic en vue de la désactivation du mode « transport ».</p> <p>A1.20. Utiliser un appareil diagnostic en vue de l'activation du système « airbag passager ».</p> <p>A1.22. Utiliser un appareil de diagnostic en vue de la réinitialisation des témoins d'entretien.</p> <p>A1.24. Manipuler les multimédia spécifiques au secteur automobile</p> <p>1.4. Réaliser les contrôles mécaniques de mise en service du véhicule</p> <p>A1.34. Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques</p>	<p>S1. Choisir la stratégie de lecture adéquate pour trouver l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture sélective, - Lecture par écrémage, - Lecture tabulaire <p>S2. Repérer des indicateurs de classement visuels (mise en page, onglets, icônes...)</p> <p>S3. Utiliser une table des matières pour trouver l'information dans les délais impartis</p> <p>S4. Utiliser un ordre alphabétique pour trouver l'information dans les délais impartis</p> <p>S5. Maîtriser l'orthographe du vocabulaire technique</p> <p>S6. Identifier une structure et décoder son organisation</p> <p>S7. Vérifier la validité de l'information trouvée par la comparaison, l'analogie...</p>	<p>Comprendre les consignes de la fiche de travail.</p> <p>Naviguer dans un document écrit, multimédia, pour sélectionner les informations utiles à l'exercice des activités professionnelles.</p>

UAA 2:	Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans
UAA 3:	Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
UAA 4:	Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS
<p>2.1. 3.1. 4.1. Préparer le poste de travail</p> <p>A2.1. A3.1. A4.1. Décoder une fiche de travail de réalisation d'un petit entretien.</p> <p>A2.5. A3.5. A4.5. Rechercher des données techniques et administratives.</p> <p>A2.6. A3.6. A4.6. Exploiter des données techniques et administratives.</p> <p>A2.8 A3.8. A4.8. Remplir les documents (fiche de travail, registre plaque minéralogique).</p>	S1 à S7	<p>Comprendre les consignes de la fiche de travail.</p> <p>Naviguer dans un document écrit, multimédia, hypertextuel, pour sélectionner les informations utiles à l'exercice des activités professionnelles.</p>

<p>2.4. Effectuer les opérations de maintenance de base dans le compartiment moteur</p> <p>A2.34. Choisir l'huile selon les consignes du constructeur.</p> <p>3.2. Contrôler et/ou régler les organes liés à l'habitacle d'un véhicule</p> <p>A3.20. Utiliser un appareil de diagnostic pour la recherche de défauts.</p> <p>3.5. Entretenir les roues et les freins du véhicule</p> <p>A3.47. Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques.</p> <p>4.3. Remplacer les consommables du compartiment moteur d'un véhicule</p> <p>A4.22. Choisir l'huile selon les consignes du constructeur.</p>	<p>S8. Choisir la stratégie de lecture adéquate pour traiter l'information en vue de réaliser la tâche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture exhaustive - Lecture tabulaire - Lecture de schémas <p>S9. Relier les informations écrites aux informations graphiques</p> <p>S10. Evaluer la compréhension et ajuster si nécessaire</p> <p>S11. Traduire en actes les messages de consignes (structures, lexique et syntaxe)</p> <p>S12. Décoder des phrases complexes et les traduire en procédures logiques et/ou chronologiques</p>	<p>Traiter les informations sélectionnées en vue de réaliser les tâches professionnelles.</p>
<p>4.4. Remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur essence (synchronisation du vilebrequin et d'un arbre à cames en tête)</p> <p>A4.52. Compléter la fiche de travail et transmettre l'information.</p> <p>2.5. 4.5. Préparer la remise du véhicule au client</p> <p>A2.44. A4.54. Cocher les travaux réalisés sur la fiche de travail.</p> <p>A2.45. A4.55 Remplir le cas échéant la rubrique prévue pour les remarques.</p> <p>A2.46. A4.56 Transmettre les informations utiles à la personne concernée.</p>	<p>S13. Rédiger une remarque intelligible sur une fiche de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information - Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat - Formuler des phrases simples correctes <p>S14. Donner des informations oralement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distinguer l'essentiel de l'accessoire dans la transmission de l'information - Utiliser le vocabulaire professionnel adéquat - Formuler des phrases simples correctes 	<p>Transmettre une information technique par écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transcription d'une observation visuelle ou autre. - Communication d'un état des lieux. <p>Transmettre une information technique oralement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description d'une observation visuelle ou autre. - Communication d'un état des lieux.

UAA 5:

Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS	APTITUDES DISCIPLINAIRES EN FRANCAIS
<p>5.1. Préparer le poste de travail</p> <p>A5.1. Décoder une fiche de travail préparation d'un véhicule au passage du contrôle technique.</p> <p>A5.5. Rechercher des données techniques et administratives.</p> <p>A5.6. Exploiter des données techniques et administratives.</p> <p>A5.8. Remplir les documents (fiche de travail, registre plaque minéralogique).</p> <p>5.2. Contrôler la conformité du véhicule</p> <p>A5.15. Vérifier la correspondance des documents avec le véhicule.</p> <p>A5.16. Vérifier la concordance des plaques et du kit légal avec la législation.</p> <p>A5.17. Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques.</p> <p>A5.20. Décoder un document de contrôle technique.</p> <p>A5.21. Décoder la checklist d'un contrôle technique.</p>	<p>S1 à S7</p> <p>S15. Maîtriser l'orthographe du vocabulaire administratif en usage</p> <p>S16. Comprendre la syntaxe relative aux données administratives pour réaliser les tâches requises</p>	<p>Comprendre les consignes de la fiche de travail.</p> <p>Comprendre le vocabulaire et la syntaxe spécifiques aux données techniques et administratives.</p> <p>Naviguer dans un document écrit, multimédia, hypertextuel, pour sélectionner les informations utiles à l'exercice des activités professionnelles.</p>
<p>5.4. Contrôler les pneus et les freins /5.6. Contrôler le dessous d'un véhicule</p> <p>A5.17. Décoder les inscriptions identifiant les pneumatiques.</p> <p>A5.28. Décoder l'information (banc de freinage)</p>	<p>S8 à S12.</p>	<p>Traiter les informations sélectionnées en vue de réaliser les tâches professionnelles.</p>
<p>5.8. Préparer la remise du véhicule au client</p> <p>A5.63. Cocher les travaux réalisés sur la fiche de travail.</p> <p>A5.64. Remplir le cas échéant la rubrique prévue pour les remarques.</p> <p>A5.65. Transmettre les informations utiles à la personne concernée.</p>	<p>S13.</p>	<p>Transmettre une information technique par écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transcription d'une observation visuelle ou autre. - Communication d'un état des lieux.

<p>S14.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les techniques descriptives simples - Utiliser les techniques explicatives simples - Connaître les normes en vigueur dans les relations interpersonnelles - Pratiquer différents types de reformulation (répétition, paraphrase, explication, illustration, synthèse) 	<p>Transmettre une information technique oralement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description d'une observation visuelle ou autre - Communication d'un état des lieux.
---	--

TABLEAU DES MATIÈRES

SCIENTIFIQUES ET MATHÉMATIQUES

SAVOIRS ET APTITUDES DISCIPLINAIRES DES MATIÈRES DE SCIENCES ET DE MATHÉMATIQUES EN LIEN AVEC LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

UAA 1:	Préparer un véhicule neuf pour la livraison	
APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
1.1. Préparer le poste de travail A1.9. Manipuler les moyens de levage.	<p>Mathématiques:</p> S1. Unités de longueur (mètre, pouce), surface, volume, masse, poids, force, pression: multiples, sous-multiples. Graduations des appareils de mesure. Abaques ou formules de conversion. Conversion de formules.	Exprimer la masse maximale à lever par un engin de levage. Exprimer les dimensions des pneus. Lors de l'utilisation des appareils spécifiques à une grandeur physique, identifier, choisir et utiliser les unités de mesures propres au métier, y compris: <ul style="list-style-type: none"> - comprendre la graduation et les sous-graduations des appareils de mesures; - comprendre l'usage des préfixes; - effectuer des conversions (à l'intérieur d'un même système ou d'un système à un autre). <p>Physique:</p> S2. Notion de pression (cric bouteille).
1.2. Réaliser la préparation esthétique du véhicule A1.11. Appliquer les produits de nettoyage. A1.12. Appliquer les produits lustrants.	<p>Chimie:</p> S3. Caractéristiques des produits de nettoyage et de lustrage, précautions d'utilisation et consignes de sécurité. S4. Processus de dilution d'un produit.	Analyser les informations présentes (y compris pictogrammes) sur les étiquettes des principaux produits utilisés. Adopter les attitudes conformes à ces informations. Diluer une solution dans un rapport simple.

	S5. Notions de solvant et de soluté.	Choisir le solvant adéquat pour dissoudre une substance présente sur un véhicule neuf (corps gras, résidu goudronneux ...). Utiliser ce solvant dans des conditions optimales de sécurité et l'éliminer sans risques pour l'environnement.
--	--------------------------------------	---

UAA 2:	Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans	
APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
2.1. Préparer le poste de travail. A2.14. Utiliser les moyens de levage.	Mathématiques: S1. + Unités électriques et d'énergie.	Utiliser les unités SI des grandeurs rencontrées. Exprimer les multiples et sous-multiples des grandeurs électriques. Exprimer la mesure d'une longueur et d'un volume en différentes unités usuelles.
	Physique: S6. Notion de pression (cric bouteille, frein à disques, chenilles ...) S7. Notion de bras de levier.	Dans le cas d'une application, expliquer simplement la notion de pression et les paramètres dont elle dépend. Calculer une pression et l'exprimer en unités usuelles. Appliquer les effets des leviers (inter appui, inter résistant, inter moteur) dans le cas d'applications simples.
	S8. Notion de force (représentation vectorielle).	Représenter les forces en présence dans un élément bien choisi d'un engin de levage.
	S9. Notion de centre de gravité.	Utiliser la notion de centre de gravité pour prévoir comment positionner une charge sur un pont élévateur à 2 colonnes.

	S10. Résultante de forces concourantes et parallèles.	Dans le cas d'une application, définir et représenter les forces agissantes. Mesurer une force à l'aide d'un dynamomètre.
		Appliquer la notion de résultante en fonction des engins de levage présents dans l'atelier.
2.2. Effectuer les opérations de maintenance de base opérables depuis l'habitacle. A2.16. Décoder les schémas électriques. A2.17. Appliquer la procédure adéquate de contrôle des lampes témoins, éclairage des symboles, éclairage intérieur, feux avant et arrière.	S11. Origine du courant électrique, grandeurs électriques élémentaires (tension, courant, résistance).	Expliquer la notion de courant électrique (mise en mouvement d'électrons au sein d'un circuit) et son sens conventionnel.
	S12. Sens du courant électrique.	Appliquer l'analogie du circuit d'eau pour expliquer les notions de courant et de tension.
	S13. Particularités des types de courants en automobile (continu et alternatif).	
	S14. Différents types de circuits : série et parallèle.	Distinguer circuit série et circuit parallèle. Distinguer circuit ouvert et circuit fermé.
	S15. Composants d'un circuit électrique: générateur, fusible, interrupteur, conducteurs, récepteurs.	Distinguer les composants d'un circuit électrique simple. Tester la continuité d'un circuit électrique.
	S16. Découverte de la loi d'Ohm.	Appliquer la formule de la loi d'Ohm.
	S17. Différences de potentiel et chutes de tension.	Mesurer les chutes de tensions dans les différents types de circuits.
	S18. Effets du courant électrique.	Sur base d'une expérience, identifier les effets du courant électrique (effets thermique, lumineux, magnétique, physiologique).

	S19. Effet Joule.	Identifier l'énergie dissipée par effet Joule dans le cadre d'applications (dégivrage, préchauffage...).
	S20. Différents types de lampes utilisées en automobile (filament, filament + halogène, décharge, LED...).	Reconnaître les différents types de lampes des circuits d'éclairage et de signalisation en identifiant les principes physiques associés.
<p>2.3. Effectuer les opérations de maintenance de base des roues et des freins.</p> <p>A2.29. Utiliser la clé dynamométrique, les douilles de serrage.</p> <p>A2.33. Utiliser des appareils de mesure de pression et de gonflage des pneus.</p>	<p>Physique:</p> <p>S21. Notions de moment et de couple de forces.</p> <p>S22. Pression des gaz (pression absolue - pression relative).</p>	<p>Appliquer la formule du moment d'une force par rapport à un axe de rotation.</p> <p>Appliquer la formule du couple dans le cadre de l'utilisation d'une clé en croix.</p> <p>En fonction du manuel constructeur, appliquer la valeur recommandée du couple de serrage.</p> <p>Expliquer l'origine de la pression atmosphérique.</p> <p>Estimer l'ordre de grandeur de la pression atmosphérique.</p> <p>Distinguer les unités de pression utilisées dans un garage.</p> <p>Dans une application concrète, distinguer pression absolue et pression relative.</p>

<p>2.4. Effectuer les opérations de maintenance de base dans le compartiment moteur</p> <p>A2.34. Choisir l'huile selon les consignes du constructeur.</p> <p>A2.39. Vérifier le liquide de frein, d'embrayage.</p> <p>A2.40. Vérifier le liquide de refroidissement.</p>	<p>Chimie:</p> <p>S23. Notions de viscosité, solubilité, masse volumique, densité.</p>	<p>Distinguer les différents liquides présents dans le compartiment moteur d'après leurs usages et leurs propriétés (viscosité).</p> <p>Analyser les informations présentes sur les étiquettes des principaux produits utilisés.</p> <p>Adopter les attitudes conformes à ces informations.</p>
<p>2.6. Ranger le poste de travail</p> <p>A2.50. Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail.</p> <p>A2.51. Différencier les déchets et les fluides.</p>	<p>S24. Caractéristiques des produits de nettoyage.</p>	<p>Analyser les informations présentes sur les étiquettes des principaux produits utilisés.</p> <p>Adopter les attitudes conformes à ces informations.</p>
	<p>S25. Catégories et recyclage des déchets.</p>	<p>Identifier ce qu'il convient de faire des déchets dans une perspective de préservation de l'environnement.</p>

UAA 3:	Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
---------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
3.2. Contrôler et/ou régler les organes liés à l'habitacle d'un véhicule A3.17. Utiliser la climatisation.	Mathématiques: S1. + unités de période et de fréquence. + unités de niveau sonore (Décibel).	Utiliser les unités SI des grandeurs rencontrées.
	Physique: S26. Diagramme du cycle du froid.	Citer et caractériser les différentes étapes du cycle du froid. Identifier les principaux composants d'une climatisation et leurs rôles.
	Biologie: S27. Bio contaminations et prévention Bio contaminations en milieu professionnel: diversité des flores et caractéristiques des voies de contamination.	Identifier dans le système de climatisation les facteurs favorables au développement microbien et les conséquences pour la santé des personnes.
	S28. Moyens de défense de l'organisme au niveau du système ORL. S29. Impact sur la consommation d'énergie et sur l'environnement.	Identifier le caractère pathogène des micro-organismes étudiés, les conséquences pour la santé des personnes. Choisir d'utiliser un système de climatisation à bon escient. Expliquer l'impact de ce système de climatisation sur la consommation du véhicule.

<p>3.3. Remplacer les consommables liés à l'habitacle d'un véhicule</p> <p>A3.26. Décoder les schémas électriques</p>	<p>S30. Risques encourus par les biens et les personnes</p>	<p>Identifier les conditions à respecter pour éviter tout risque d'électrisation et d'électrocution. Traduire, avec ses propres mots, un tableau présentant les conséquences d'une électrocution pour la santé.</p>
<p>3.5. Entretenir les roues et les freins du véhicule</p> <p>A3.45. Utiliser la boulonneuse, la clé dynamométrique et les douilles de serrage.</p> <p>A3.49. Utiliser une équilibreuse.</p>	<p>Physique:</p> <p>S31. Mouvements linéaires (MRU):</p> <ul style="list-style-type: none"> - distance, - durée, - vitesse linéaire, - vitesses moyenne et instantanée. <p>S32. Mouvements circulaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vitesse de rotation (régime) - Vitesse circonférentielle - Vitesse angulaire <p>S33. Equilibre statique</p> <p>S34. Equilibre dynamique</p>	<p>Dans le cas d'applications, calculer les grandeurs: vitesse (m/s et km/h), durée et distance.</p> <p>Décrire les 3 types de vitesses liées aux mouvements circulaires et identifier leurs unités habituelles.</p> <p>Appliquer la relation entre vitesse circonférentielle et vitesse angulaire pour expliquer par exemple l'usure inégale des plaquettes de freins.</p> <p>Identifier le type de vitesse mesurée par un compte-tours.</p> <p>Montrer que, dans un système en équilibre statique soumis à des forces concourantes, la résultante des forces agissantes est nulle.</p> <p>Justifier succinctement la fixation de masselottes sur la périphérie de la jante pour équilibrer une roue sur le plan dynamique.</p>
<p>3.6. Contrôler la dessous d'un véhicule</p>	<p>Chimie:</p>	

<p>A3.58. Déetecter les fuites au niveau de l'échappement A3.60. Identifier les éléments en dessous d'un véhicule.</p>	<p>S35. Réactions chimiques dans un catalyseur. Physique: S36. Période et fréquence propres d'oscillation (résonance).</p>	<p>Décrire l'impact environnemental de l'usage d'un pot catalytique. Calculer la fréquence propre d'oscillation d'un système (ressort suspendu à son point d'attache, par exemple).</p>
<p>3.7. Ranger le poste de travail A3.71. Utiliser les produits et matériels spécifiques au nettoyage du poste de travail</p>	<p>S37. Amortissement de l'oscillation</p>	<p>Justifier le rôle des amortisseurs d'un véhicule.</p>

UAA 4:	Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
---------------	--

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
<p>4.2. Contrôler les organes du compartiment moteur d'un véhicule</p> <p>A4.16. Appliquer les procédures d'un examen de la batterie</p>	<p>Mathématiques: S1. + unités de travail, énergie et puissance. + unités de niveau sonore (Décibel).</p> <p>Chimie: S38. Réaction chimique dans un accumulateur utilisé en automobile (charge et décharge).</p>	<p>Utiliser les unités SI des grandeurs rencontrées.</p> <p>Connaître, pour pouvoir les manipuler en toute sécurité, l'usage et le degré de dangerosité des acides courants.</p> <p>Reconnaître d'après leur nom usuel ces acides courants (acide sulfurique - vitriol, acide chlorhydrique - esprit de sel, acide acétique - vinaigre).</p>
<p>4.3. Remplacer les consommables du compartiment moteur d'un véhicule</p> <p>A4.32. Appliquer les procédures de remplacement des éléments prescrits par le constructeur et les pièces d'usure y compris les courroies d'un groupe moteur et les réglages y afférant.</p>	<p>Mathématiques: S39. Etude des diagrammes PV théorique et réel.</p>	<p>Pour l'étude des diagrammes PV théorique et réel, identifier sur un graphique l'abscisse et l'ordonnée d'un point.</p> <p>Lire sur un diagramme PV la valeur d'une grandeur correspondant à une valeur donnée de l'autre grandeur.</p>

<p>Physique:</p> <p>S40. Notions de travail, puissance et rendement.</p> <p>S41. Les cycles thermodynamiques.</p> <p>S42. Etats de la matière (solide, liquide, gaz – vapeur).</p> <p>S43. Chaleur et température.</p> <p>S44. Changements d'état : liquéfaction et vaporisation</p>	<p>Etablir le lien entre une énergie disponible et le travail fourni.</p> <p>Distinguer énergie et puissance.</p> <p>Convertir une puissance en W ou en ch et connaître des ordres de grandeur de puissance.</p> <p>Etablir le cycle de Carnot d'un moteur 4 temps.</p> <p>Distinguer les états liquide et gazeux.</p> <p>Décrire un changement d'état dans une application automobile (condensation, vaporisation du carburant...).</p> <p>Observer les effets de la chaleur (augmentation de la température ou changement d'état).</p> <p>Convertir les unités de température courantes.</p> <p>Identifier les changements d'état solide/liquide et liquide/vapeur dans une application concrète.</p> <p>Expliquer pourquoi un liquide conserve son état à une température supérieure à sa température de vaporisation quand la pression augmente.</p> <p>Expliquer pourquoi un liquide conserve son état à une température inférieure à sa température de solidification quand on y introduit une autre substance (sel, antigel).</p> <p>Identifier les différents carburants dérivés du pétrole.</p>
<p>Chimie:</p> <p>S45. Distillation du pétrole, craquage, reformage.</p>	

	<p>S46. Caractéristiques du carburant automobile (indice d'octane et de cétane...).</p> <p>S47. Carburants alternatifs (bioéthanol, biodiesel, biogaz, hydrogène, GNV...)</p>	<p>Choisir le carburant en fonction de son indice d'octane.</p> <p>Etablir un tableau comparatif des caractéristiques des carburants.</p> <p>Etablir le bien-fondé (économique, environnemental, social) du choix d'un carburant alternatif.</p>
<p>4.4. Remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur à essence (synchronisation du vilebrequin et d'un arbre à cames en tête)</p> <p>A4.42. Démonter la ou les courroies accessoires</p> <p>A4.51. Vérifier à l'aide de l'appareillage adéquat le bon fonctionnement du moteur</p>	<p>Mathématiques:</p> <p>S48. Mesure d'un angle.</p>	<p>Pour l'épure de distribution, mesurer un angle à l'aide d'un rapporteur.</p> <p>Utiliser les unités de mesure d'angle (radians et degrés-minutes).</p>

UAA 5:

Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique

APTITUDES DES UNITES D'ACQUIS D'APPRENTISSAGE	SAVOIRS DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES	APTITUDES DISCIPLINAIRES DES SCIENCES APPLIQUEES
<p>5.4. Contrôler les pneus et les freins</p> <p>A5.27. Tester les freins au banc de freinage.</p>	<p>Mathématiques: S1. + unités utilisées pour les substances polluantes (partie par million, gramme par kilomètre). + unités de niveau sonore (Décibel)</p> <p>Physique: S49. Distance de freinage.</p> <p>S50. Accélération, décélération (MRUA, MRUD).</p> <p>S51. Coefficient de frottement (statique et dynamique).</p> <p>S52. Formule de la force de frottement.</p>	<p>Utiliser les unités SI des grandeurs rencontrées.</p> <p>Etablir le lien entre le freinage et la force de frottement.</p> <p>Dans le cas d'une application, calculer une accélération/décélération et l'exprimer en unité SI (m/s^2).</p> <p>Identifier les paramètres (état et nature du revêtement routier, état des pneumatiques) dont dépend un coefficient de frottement.</p> <p>Pour un même véhicule placé dans différentes conditions du revêtement routier, calculer la force de frottement (en utilisant une table donnant les coefficients de frottement).</p>
<p>5.5. Contrôler les organes du compartiment moteur d'un véhicule</p> <p>A5.37. Relever la valeur des gaz en utilisant l'appareillage adéquat.</p> <p>A5.38. Comparer les valeurs relevées avec les normes en vigueur.</p>	<p>Chimie: S53. Substances rejetées par un moteur à combustion interne (essence et Diesel).</p> <p>Biologie: S54. Effet des substances polluantes sur</p>	<p>Identifier les différentes substances polluantes mesurées par un appareil de contrôle et les comparer aux normes en vigueur.</p> <p>Etablir le lien entre la consommation d'un</p>

	<p>l'environnement et sur la santé (pics de pollution)</p>	<p>véhicule, la santé et l'environnement.</p>
<p>5.6. Contrôler le dessous d'un véhicule</p> <p>A5.40. Passer le véhicule au banc de test (amortisseurs)</p> <p>A5.42. Identifier les éléments en dessous d'un véhicule</p>		
<p>5.7. Contrôler le dessus d'un véhicule</p> <p>A5.59. Calibrer le réglophare en fonction de la position du véhicule.</p> <p>A5.60. Vérifier le réglage des phares.</p>	<p>Physique:</p> <p>S55. La lumière</p> <p>S56. Notions de source lumineuse, d'intensité lumineuse et d'éclairement.</p>	<p>Utiliser l'unité SI d'éclairement.</p> <p>Comparer l'ordre de grandeur d'un éclairement mesuré avec une valeur indiquée sur une échelle ou par une norme.</p> <p>Observer l'effet de la couleur de la lumière (longueur d'onde) sur la visibilité.</p>

PROFILS D'EVALUATION

DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE

LISTE DES INTITULÉS DES UAA QUI FIGURERONT SUR LES ATTESTATIONS DE VALIDATION

- UAA1** Préparer un véhicule neuf pour la livraison
- UAA2** Réaliser le petit entretien d'un véhicule de moins de 6 ans
- UAA3** Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
- UAA4** Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes
- UAA5** Préparer un véhicule de moins de 6 ans au passage du contrôle technique

GUIDE DE LECTURE

Les profils d'évaluation¹⁷ des profils de formation du SFMQ sont structurés de la manière suivante :

- Chaque unité d'acquis a son propre profil d'évaluation qui permet de valider les acquis du jeune. Le jeune reçoit l'attestation de validation de l'unité s'il a satisfait à l'épreuve et sur décision du jury de qualification ou de sa délégation. Concrètement cela signifie que, pour l'esthétique, les dix unités du profil de formation du SFMQ ont chacune un profil d'évaluation et doivent faire l'objet d'une validation des acquis. Comme les dix unités ont été regroupées en quatre, les profils d'évaluation ont été aussi regroupés laissant à l'initiative des équipes de construire les épreuves en fin ou en cours des unités regroupées.
- Le profil d'évaluation propose deux outils à conjuguer :
 - Des éléments critiques de contexte pour construire les épreuves
 - Une grille de critères et d'indicateurs incontournables.

Il revient aux équipes éducatives de construire leurs épreuves en respectant les éléments critiques de contexte, mais en choisissant les modalités qui leur correspondent : épreuve pratique et épreuve théorique, épreuve écrite et orale (entretien avec l'élève), épreuve sur matériel informatique et épreuve de consultation documentaire... Toutes les formes peuvent se marier pour construire l'épreuve finale.

Les grilles critériées proposent quelques indicateurs (de deux à six) qui comprennent des indicateurs globalisants (trois ou quatre). Les critères sont incontournables et doivent tous être réussis de même que les indicateurs. Cela conduit à un niveau de maîtrise très élevé pour le jeune qui n'a pas du tout le droit à l'erreur puisque chaque indicateur est sanctionné par un résultat binaire acquis/non acquis.

Pour préciser des seuils de maîtrise, certains indicateurs globalisants ont été décomposés. Le choix s'est porté sur les indicateurs les plus importants qui reviennent au fil des grilles critériées. Ce découpage en deux ou trois niveaux de réussite (satisfaisant, bon, excellent) permet aux équipes éducatives de décider du seuil de l'acquis tout en donnant aux jeunes la possibilité de s'améliorer dans les unités qui suivent sur différentes compétences : l'aptitude au diagnostic, le respect des procédures, le respect des règles professionnelles.

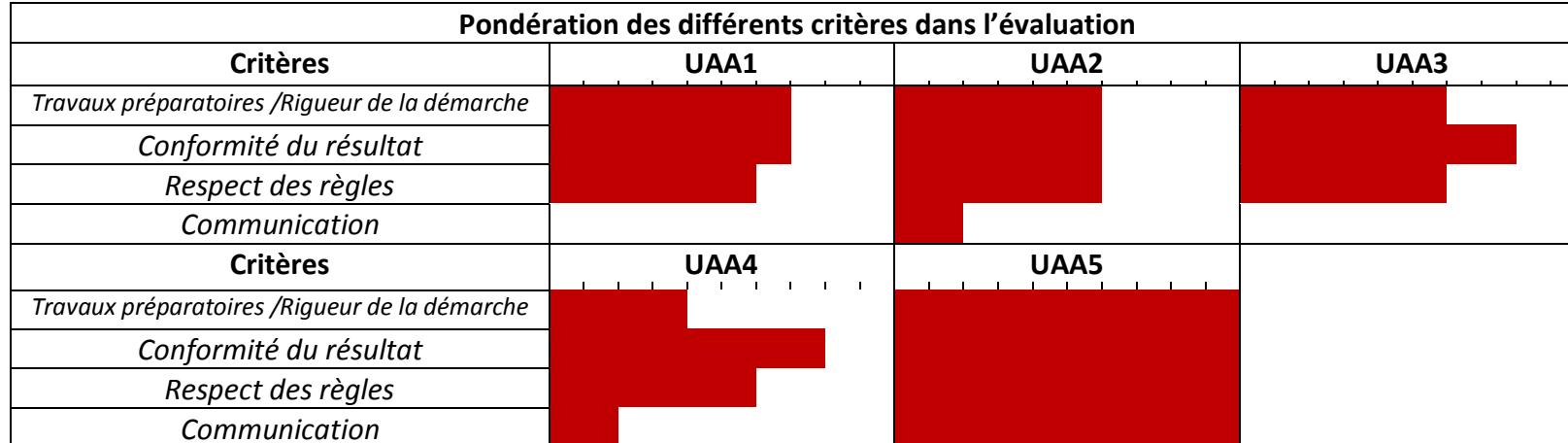
- Dans le même esprit d'aide, avant les grilles critériées, une proposition de pondération des critères au fil des unités doit permettre aux équipes de construire les épreuves en équilibrant les niveaux de difficulté de chacune d'entre elles. Par exemple, l'épreuve relative au petit entretien du mécanicien d'entretien automobile propose d'insister sur le respect des procédures et de la démarche d'entretien plutôt que sur le résultat final alors que le gros entretien prévoit un rapport inversé : rigueur de la démarche, 20 et conformité du résultat, 40.
- Pour éviter que les équipes éducatives utilisent les pondérations comme des points à additionner qui donneraient le pourcentage de réussite de l'élève à l'épreuve de l'unité, les mentions de pourcentages ne figurent pas dans les tableaux. Quant à la réalisation graphique, elle a délibérément choisi de prendre une barre étalonnée à intervalles réguliers de cinq en cinq jusqu'à cinquante et non cent. C'est une représentation visuelle des poids relatifs indiqués dans le tableau du dessus.

¹⁷ **Profil d'évaluation:** profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.

Pondération des différents critères dans l'évaluation

Critères	UAA1	UAA2	UAA3	UAA4	UAA5
<i>Pertinence travaux préparatoires</i>	35	30	30	20	
<i>Rigueur de la démarche</i>					
<i>Conformité du résultat</i>	35	30	40	40	
<i>Respect des règles professionnelles</i>	30	30	30	30	
<i>Adéquation de la communication</i>		10		10	

Pondération des différents critères dans l'évaluation



Commentaires :

La pondération des critères des profils d'évaluation a été conçue pour aider les équipes éducatives à construire leurs épreuves en fin d'unité. Les poids relatifs des critères sont proposés pour équilibrer les niveaux de difficulté définis pour chaque épreuve. Ils servent ainsi à encourager le jeune à entrer dans un processus de progrès et d'amélioration continue puisque les critères restent les mêmes ainsi qu'une bonne partie des indicateurs.

- Comme la pondération est utilisée dans un but de formation et de remédiation, la dernière unité doit révéler les compétences acquises au meilleur niveau de maîtrise.
- Pour la communication, seules trois unités incluent un travail complet avec transmission de l'information. La part des compétences à communiquer est faible dans le profil.
- Les deux premiers critères décomposent une même action dont la première étape est évaluée lors de la seconde : par exemple, les modes opératoires sont sélectionnés et les modes opératoires sont appliqués. Ils pourraient donner lieu à un regroupement efficace. En outre, le respect des procédures s'impose pour toutes les tâches professionnelles. Le respect des procédures et la conformité du résultat évoluent au cours de l'apprentissage : au début, insistance sur les procédures même si le geste peut encore s'améliorer et ensuite, c'est la conformité du résultat qui montrera que les procédures ont été respectées.
- Le respect des règles professionnelles en matière de sécurité, d'hygiène et d'environnement s'impose comme un critère incontournable tout au long de la formation, il est affecté du même poids.

Profil d'évaluation

MECANICIEN(NE) D'ENTRETIEN AUTOMOBILE

Les métiers décrits par le S.F.M.Q. sont accessibles aux hommes et aux femmes, selon les directives légales en la matière. Afin de faciliter la lecture, les métiers sont désignés par le genre grammatical masculin dans la suite du document.

UAA1 : Préparer un véhicule neuf pour la livraison

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA1 :

Eléments critiques de contexte :

- Tâches :

- Recueillir les informations utiles
- Préparer le poste de travail
- Réaliser la préparation esthétique du véhicule (nettoyage, lustrage)
- Réaliser les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule (hormis activation du système airbag passager).
- Réaliser les contrôles de mise en service du véhicule.

- Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » (c-à-d une voiture particulière / un véhicule utilitaire léger de -3,5T et de moins de 6 ans préparé pour l'épreuve).

- Complexité :

- Type et modèle de voiture imposé.

- Autonomie :

- Autonomie de sélection des modes opératoires, des outils, des produits.
- Autonomie d'exécution des tâches.

- Temps de réalisation :

- Max 2X les délais prévus par le constructeur.

- Conditions de réalisation :

- cf. profil d'équipement
- fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes éventuelles du supérieur hiérarchique.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence des travaux préparatoires	<p>1.1. Les informations utiles sont extraites des documents disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ① L'élève trouve l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti sous la guidance du responsable ② L'élève trouve l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti en suivant les procédures et les savoirs mis à sa disposition ③ L'élève vérifie l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti en mobilisant ses connaissances des procédures et des savoirs <p><i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i></p> <p>1.2. Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés</p> <p>1.3. Le matériel, les outils, les produits adaptés sont sélectionnés</p> <p>1.4. Le véhicule est préparé.</p>
Critère 2 : Rigueur de la démarche	<p>2.1. La chronologie des étapes est respectée</p> <p>2.2. Les modes opératoires sont appliqués</p> <ul style="list-style-type: none"> ① L'élève traite l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti sous la guidance du responsable ② L'élève traite l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle dans le respect des procédures enseignées. ③ L'élève traite l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle en faisant preuve d'une bonne gestion du temps et de l'environnement. <p><i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i></p> <p>2.3. Le matériel, les outils, les produits sont manipulés de manière adéquate.</p>
Critère 3 : Conformité du résultat	<p>3.1. La préparation esthétique du véhicule est effectuée</p> <p>3.2. Les paramétrages sécuritaires et électroniques du véhicule sont effectués</p> <p>3.3. Les contrôles de mise en service du véhicule sont effectués</p> <p>3.4. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis</p>

Critère 4 : Respect des règles professionnelles	4.1. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard ① Aucune infraction grave à la sécurité n'est observée ② Toutes les règles sont appliquées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	4.2. Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et des outils ① Aucune infraction grave à la sécurité n'est observée ② Toutes les règles sont appliquées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	4.3. Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont appliquées lors de l'utilisation à l'égard des produits ① Aucune infraction grave à la sécurité n'est observée ② Toutes les règles sont appliquées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>

Profil d'évaluation

MECANICIEN(NE) D'ENTRETIEN AUTOMOBILE

Les métiers décrits par le S.F.M.Q. sont accessibles aux hommes et aux femmes, selon les directives légales en la matière. Afin de faciliter la lecture, les métiers sont désignés par le genre grammatical masculin dans la suite du document.

UAA2 : Réaliser le petit entretien d'un véhicule

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA2 :

Eléments critiques de contexte :

- Tâches :

- Recueillir les informations utiles
- Préparer le poste de travail et le véhicule
- Réaliser les opérations de maintenance de base (opérables depuis l'habitacle, des roues et des freins, du compartiment moteur)
- Préparer la remise au client
- Transmettre les informations.

- Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » (c-à-d une voiture particulière / un véhicule utilitaire léger de -3,5T et de moins de 6 ans préparé pour l'épreuve).

- Complexité :

- Type et modèle de voiture imposé.

- Autonomie :

- Autonomie de sélection des modes opératoires, des outils, des produits.
- Autonomie d'exécution des tâches.

- Temps de réalisation :

- Max 2X les délais prévus par le constructeur.

- Conditions de réalisation :

- cf. profil d'équipement
- fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes éventuelles du supérieur hiérarchique.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence des travaux préparatoires	<p>1.1. Les informations utiles sont extraites des documents disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ① L'élève trouve l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti sous la guidance du responsable ② L'élève trouve l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti en suivant les procédures et les savoirs mis à sa disposition ③ L'élève vérifie l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti en mobilisant ses connaissances des procédures et des savoirs <p><i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i></p>
	1.2. Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés
	1.3. Le matériel, les outils, les produits adaptés sont sélectionnés
	1.4. Le véhicule est préparé.
Critère 2 : Rigueur de la démarche	<p>2.1. La chronologie des étapes est respectée</p> <p>2.2. Les modes opératoires sont appliqués</p> <ul style="list-style-type: none"> ① L'élève traite l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti sous la guidance du responsable ② L'élève traite l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle dans le respect des procédures enseignées. ③ L'élève traite l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle en faisant preuve d'une bonne gestion du temps et de l'environnement. <p><i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i></p>
	2.3. Le matériel, les outils, les produits sont manipulés de manière adéquate.
Critère 3 : Conformité du résultat	<p>3.1. Les opérations de maintenance opérables depuis l'habitacle sont effectuées</p> <p>3.2. Les opérations de maintenance des roues et des freins sont effectuées</p> <p>3.3. Les opérations de maintenance du compartiment moteur sont effectuées</p> <p>3.4. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis</p>

Critère 4 : Respect des règles professionnelles	4.1. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard ① Aucune infraction grave à la sécurité n'est observée ② Toutes les règles sont appliquées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	4.2. Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et des outils ① Aucune infraction grave à la sécurité n'est observée ② Toutes les règles sont appliquées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	4.3. Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont appliquées lors de l'utilisation à l'égard des produits ① Aucune infraction grave à la sécurité n'est observée ② Toutes les règles sont appliquées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
Critère 5 : Adéquation de la communication	5.1. Les rubriques de la fiche de travail sont complétées
	5.2. La transmission de l'information est complète
	5.3. La terminologie professionnelle est utilisée

Profil d'évaluation

MECANICIEN(NE) D'ENTRETIEN AUTOMOBILE

Les métiers décrits par le S.F.M.Q. sont accessibles aux hommes et aux femmes, selon les directives légales en la matière. Afin de faciliter la lecture, les métiers sont désignés par le genre grammatical masculin dans la suite du document.

UAA3 : Réaliser le gros entretien hors compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA3 :

Eléments critiques de contexte :

- Tâches :

- Recueillir les informations utiles
- Préparer le poste de travail et le véhicule
- Contrôler / Régler les organes liés à l'habitacle
- Remplacer les consommables liés à l'habitacle
- Contrôler / Entretenir les roues et freins
- Contrôle le dessous du véhicule
- Préparer la remise au client
- Transmettre les informations.

- Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » (c-à-d une voiture particulière / un véhicule utilitaire léger de -3,5T et de moins de 6 ans préparé pour l'épreuve).

- Complexité :

- Type et modèle de voiture imposé.

- Autonomie :

- Autonomie de sélection des modes opératoires, des outils, des produits.
- Autonomie d'exécution des tâches.

- Temps de réalisation :

- Max 2X les délais prévus par le constructeur.

- Conditions de réalisation :

- cf. profil d'équipement
- fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes éventuelles du supérieur hiérarchique.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence des travaux préparatoires	<p>1.1. Les informations utiles sont extraites des documents disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ① L'élève trouve l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti sous la guidance du responsable ② L'élève trouve l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti en suivant les procédures et les savoirs mis à sa disposition ③ L'élève vérifie l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti en mobilisant ses connaissances des procédures et des savoirs <p><i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i></p> <p>1.2. Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés</p> <p>1.3. Le matériel, les outils, les produits adaptés sont sélectionnés</p> <p>1.4. Le véhicule est préparé.</p>
Critère 2 : Rigueur de la démarche	<p>2.1. La chronologie des étapes est respectée</p> <p>2.2. Les modes opératoires sont appliqués</p> <ul style="list-style-type: none"> ① L'élève traite l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti sous la guidance du responsable ② L'élève traite l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle dans le respect des procédures enseignées. ③ L'élève traite l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle en faisant preuve d'une bonne gestion du temps et de l'environnement. <p><i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i></p>
Critère 3 : Conformité du résultat	<p>3.1. Les opérations de contrôle/réglage des organes et remplacement des consommables liés à l'habitacle sont effectuées</p> <p>3.2. Les opérations de contrôle/entretien des roues et freins sont effectuées</p> <p>3.3. Les opérations de contrôle du dessous du véhicule est effectué</p> <p>3.4. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis</p>

Critère 4 : Respect des règles professionnelles	4.1. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard ① Aucune infraction grave à la sécurité n'est observée ② Toutes les règles sont appliquées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	4.2. Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et des outils ① Aucune infraction grave à la sécurité n'est observée ② Toutes les règles sont appliquées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	4.3. Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont appliquées lors de l'utilisation à l'égard des produits ① Aucune infraction grave à la sécurité n'est observée ② Toutes les règles sont appliquées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>

Profil d'évaluation

MECANICIEN(NE) D'ENTRETIEN AUTOMOBILE

Les métiers décrits par le S.F.M.Q. sont accessibles aux hommes et aux femmes, selon les directives légales en la matière. Afin de faciliter la lecture, les métiers sont désignés par le genre grammatical masculin dans la suite du document.

UAA4 : Réaliser le gros entretien du compartiment moteur d'un véhicule de moins de 6 ans et les petites réparations y afférentes

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA4 :

Eléments critiques de contexte :

- Tâches :

- Recueillir les informations utiles
- Préparer le poste de travail et le véhicule
- Contrôler les organes du compartiment moteur
- Remplacer les consommables du compartiment moteur
- Remplacer la courroie d'un système de distribution simple d'un moteur essence (synchronisation du vilebrequin et d'un arbre à cames en tête)
- Préparer la remise au client
- Transmettre les informations.

- Mise en situation :

- Situation réelle « pratique » (c-à-d une voiture particulière / un véhicule utilitaire léger de -3,5T et de moins de 6 ans préparé pour l'épreuve).

- Complexité :

- Type et modèle de voiture imposé.

- Autonomie :

- Autonomie de sélection des modes opératoires, des outils, des produits.
- Autonomie d'exécution des tâches.

- Temps de réalisation :

- Max 2X les délais prévus par le constructeur.

- Conditions de réalisation :

- cf. profil d'équipement
- fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes éventuelles du supérieur hiérarchique.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence des travaux préparatoires	<p>1.1. Les informations utiles sont extraites des documents disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ① L'élève trouve l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti sous la guidance du responsable ② L'élève trouve l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti en suivant les procédures et les savoirs mis à sa disposition ③ L'élève vérifie l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti en mobilisant ses connaissances des procédures et des savoirs <p><i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i></p> <p>1.2. Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés</p> <p>1.3. Le matériel, les outils, les produits adaptés sont sélectionnés</p> <p>1.4. Le véhicule est préparé.</p>
Critère 2 : Rigueur de la démarche	<p>2.1. La chronologie des étapes est respectée</p> <p>2.2. Les modes opératoires sont appliqués</p> <ul style="list-style-type: none"> ① L'élève traite l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti sous la guidance du responsable ② L'élève traite l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle dans le respect des procédures enseignées. ③ L'élève traite l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle en faisant preuve d'une bonne gestion du temps et de l'environnement. <p><i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i></p> <p>2.3. Le matériel, les outils, les produits sont manipulés de manière adéquate.</p>
Critère 3 : Conformité du résultat	<p>3.1 Les opérations de contrôle des organes du compartiment moteur sont effectuées</p> <p>3.2. Les opérations de remplacement des consommables du compartiment moteur sont effectuées</p> <p>3.3. Le remplacement de la courroie d'un système de distribution simple est effectué</p> <p>3.4. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis</p>

Critère 4 : Respect des règles professionnelles	4.1. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard ① Aucune infraction grave à la sécurité n'est observée ② Toutes les règles sont appliquées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	4.2. Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et des outils ① Aucune infraction grave à la sécurité n'est observée ② Toutes les règles sont appliquées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	4.3. Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont appliquées lors de l'utilisation à l'égard des produits ① Aucune infraction grave à la sécurité n'est observée ② Toutes les règles sont appliquées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
Critère 5 : Adéquation de la communication	5.1. Les rubriques de la fiche de travail sont complétées
	5.2. La transmission de l'information est complète
	5.3. La terminologie professionnelle est utilisée

Profil d'évaluation
MECANICIEN(NE) D'ENTRETIEN AUTOMOBILE

Les métiers décrits par le S.F.M.Q. sont accessibles aux hommes et aux femmes, selon les directives légales en la matière. Afin de faciliter la lecture, les métiers sont désignés par le genre grammatical masculin dans la suite du document.

UAA5 : Préparer un véhicule au passage du contrôle technique

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA5 :

Eléments critiques de contexte :

- **Tâches** :

- Recueillir les informations utiles
- Préparer le poste de travail et le véhicule
- Contrôler la conformité du véhicule
- Contrôler / Régler les organes d'un véhicule à partir de l'habitacle
- Contrôler les pneus et freins
- Contrôler les organes du compartiment moteur.
- Contrôler le dessous et le dessus du véhicule
- Préparer la remise au client
- Transmettre les informations.

- **Mise en situation** :

- Situation réelle « pratique » (c-à-d une voiture particulière / un véhicule utilitaire léger de -3,5T et de moins de 6 ans préparé pour l'épreuve).

- **Complexité** :

- Type et modèle de voiture imposé.

- **Autonomie** :

- Autonomie de sélection des modes opératoires, des outils, des produits.
- Autonomie d'exécution des tâches.

- **Temps de réalisation** :

- Max 2X les délais prévus par le constructeur.

- **Conditions de réalisation** :

- cf. profil d'équipement
- fiche de travail, normes et procédures du constructeur, consignes éventuelles du supérieur hiérarchique.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. :

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES	Réussite de l'IG Oui/Non
Critère 1 : Pertinence des travaux préparatoires	<p>1.1. Les informations utiles sont extraites des documents disponibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ① L'élève trouve l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti sous la guidance du responsable ② L'élève trouve l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti en suivant les procédures et les savoirs mis à sa disposition ③ L'élève vérifie l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti en mobilisant ses connaissances des procédures et des savoirs <p><i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i></p>
	1.2. Les modes opératoires adaptés sont sélectionnés
	1.3. Le matériel, les outils, les produits adaptés sont sélectionnés
	1.4. Le véhicule est préparé.
Critère 2 : Rigueur de la démarche	2.1. La chronologie des étapes est respectée
	2.2. Les modes opératoires sont appliqués
	<ul style="list-style-type: none"> ① L'élève traite l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle, sur le support adéquat et dans le temps imparti sous la guidance du responsable ② L'élève traite l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle dans le respect des procédures enseignées. ③ L'élève traite l'information utile à l'exercice de l'activité professionnelle en faisant preuve d'une bonne gestion du temps et de l'environnement. <p><i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant, 2-bon ou 3-excellent</i></p>
	2.3. Le matériel, les outils, les produits sont manipulés de manière adéquate.

Critère 3 : Conformité du résultat	3.1. Les opérations de contrôle de conformité du véhicule sont effectuées
	3.2. Les opérations de contrôle/réglage des organes d'un véhicule à partir de l'habitacle sont effectuées
	3.3. Les opérations de contrôle des pneus et freins sont effectuées
	3.4. Les opérations de contrôle des organes du compartiment moteur sont effectuées
	3.5. Les opérations de contrôle du dessous du véhicule sont effectuées
	3.6. Les opérations de contrôle du dessus du véhicule sont effectuées
	3.7. L'ensemble des tâches est effectué dans les délais impartis
Critère 4 : Respect des règles professionnelles	4.1. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont appliquées à son propre égard ① Aucune infraction grave à la sécurité n'est observée ② Toutes les règles sont appliquées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	4.2. Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont appliquées lors de l'utilisation du matériel et des outils ① Aucune infraction grave à la sécurité n'est observée ② Toutes les règles sont appliquées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	4.3. Les règles d'hygiène, de sécurité, d'environnement sont appliquées lors de l'utilisation à l'égard des produits ① Aucune infraction grave à la sécurité n'est observée ② Toutes les règles sont appliquées <i>L'indicateur globalisant incontournable peut-être réussi au niveau 1-satisfaisant ou 2-bon</i>
	5.1. Les rubriques de la fiche de travail sont complétées
	5.2. La transmission de l'information est complète
	5.3. La terminologie professionnelle est utilisée

PROFIL D'EQUIPEMENT

CPU-MÉCANICIEN(NE) D'ENTRETIEN AUTOMOBILE

PROFIL D'ÉQUIPEMENT

Remarque : L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

EQUIPEMENT DE BASE

1. Infrastructure :

- Atelier doté de :
 - Aspirateur de gaz d'échappement
 - Banc de test de suspension
 - Banc pour tester les amortisseurs
 - Machine pour démontage/montage pneus
 - Equilibreuse, démonte-pneu
 - Pont élévateur (2 colonnes asymétriques ou 4 colonnes)
 - Compresseur et outillage pneumatique
- Local de stockage pour Matériels et Produits
- Zone de tri des déchets

2. Matériel individuel et collectif :

- Alésoirs
- Analyseur 4 gaz
- Appareil de diagnostic multimarque
- Appareil de test antigel
- Appareil de purge de liquide de freins
- Appareil pour régler les phares
- Baladeuse 24
- Béquilles de sécurité courtes
- Boulonneuse pneumatique + flexible pneumatique + douilles à chocs + clé à cliquet pneumatique
- Chalumeau
- Clé à bougie
- Clé dynamométrique
- Clés pour bouchons de carter
- Collecteur d'huile
- Cric d'atelier
- Démonte-valve
- Entonnoir
- Equipement de tri sélectif
- Etabli
- Etau
- Eléments de protection : housses de volant, housses d'aile, housses de siège, tapis de sol
- Extracteur de gaz d'échappement
- Fer à souder l'étain

- Foreuse
- Gonfleur de pneus avec manomètre
- Housse de volant
- Housses d'aile
- Housses de siège
- Jauge de profondeur des sculptures des pneus
- Kit de métrologie
- Kit de réparation pneu pour réparation intérieure
- Lampe stylo pour contrôler les plaquettes et les garnitures de frein
- Lampe témoin à led
- Limes
- Machine de nettoyage de pièces
- Miroirs
- Multimètre
- Opacimètre
- Papier abrasif
- PC avec accès aux informations techniques
- Pèse acide
- Pied à coulisse pour freins ou palmer
- Pince à masse ampérométrique
- Pince à sertir
- Pince repousse piston pour étriers
- Pinces à ressorts de suspension
- Pompe à graisse (arbres de transmission camionnettes)
- Presse hydraulique
- Récipient gradué à huile avec bec verseur ou 1 système de remplissage pneumatique
- Savon pour montage des pneus
- Servante à outillage garnie
- Tarauds, filières
- Tire-valve
- Vidangeur d'huile

INFORMATIONS UTILES (à titre indicatif)

1. Adresses :

Autoform - Centre de Compétence

Entrée principale: Bd Ste Beuve n°1, 4000 Liège

Siège social et entrée secondaire: Rue St Nicolas 68, 4000 Liège

Tél: +32.4.229.99.50 - info@autoform.be

Autotech – Cars & trucks

Département maintenance des véhicules

Centre de compétence Forem Formation Logistique

Rue de l'Yser 260 H5 – Zoning Garocentre Nord

B- 7110 Houdeng-Goegnies

Tel : 064/230 400 - Fax : 064/230 495

Campus Automobile Spa-Francorchamps

Route du Circuit, 60

B – 4970 Francorchamps

Tél: 087 / 47 90 60 - Fax: 087 / 47 90 61

www.formation-campus-automobile.be campus-automobile.info@forem.be

Centre de Technologies Avancées secteur automobile (mécanique et carrosserie)

ITCF Henri Maus

4 Place de l'école des Cadets

5000 Namur

081/35 15 56 - 0475/69 15 38

detrelouis@gmail.com Cta.auto.h.maus@gmail.com

Centre de Technologie Avancée en « Mécanique des moteurs »

Rue Erna, 3B

7900 Leuze-en-Hainaut

Tél. : 069/84 68 06 - Fax : 069/76 66 90

Centre de Technologies Avancées

« Nouvelles technologies écologiques des véhicules à deux et quatre roues »

INSTITUT TECHNIQUE SAINT-LUC

rue Saint-Luc 3

7000 Mons

Tél.: 065/33 71 21 - Fax: 065/31 15 57 - direction@saint-luc-mons.be

2. Sites :

- EDUCAM : <http://www.educam.be/fr/?LangType=2060>
- Bien-être au travail : http://www.emploi.belgique.be/bien_etre_au_travail.aspx
- Commission paritaire : <http://www.cgslb.be/uploads/media/recueil-cct-garages.pdf>

GLOSSAIRE

Acquis d'apprentissage (A.A.)¹⁸ : énoncé de ce que l'apprenant sait, comprend, est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences, au sens de la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

- **Savoirs¹⁹** : résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
- **Aptitudes²⁰** : capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
- **Compétences²¹** : Capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'études et pour le développement professionnel ou personnel. Le cadre européen des certifications fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie.

Activités clés (A.C.)²² : activités indispensables pour remplir les missions qui sont confiées au travailleur dans le cadre de sa fonction.

Attestation de validation d'une unité d'acquis d'apprentissage²³ : document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis d'apprentissage de l'unité concernée, par les Jurys de qualification ou s'il échoue par leur délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.

Cadre Européen des certifications (CEC)²⁴ : document de référence européen devant permettre à chaque état membre (et aux autres pays volontaires) de construire leur cadre national de certification, et de positionner leurs certifications et diplômes de façon transparente. Il décrit 8 niveaux de référence en termes d'acquis d'apprentissage. Il ne se substitue pas aux systèmes nationaux, ni ne participe au processus de certification. Il sert uniquement de cadre de référence.

Certification par unités d'acquis d'apprentissage (C.P.U.)²⁵: dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d'acquis d'apprentissage.

Compétence²⁶ : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

Compétence professionnelle²⁷ : Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.

Dossier d'apprentissage C.P.U.²⁸ : document communiqué à l'élève en début de cinquième ou de septième année qui :

¹⁸ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 8°.

¹⁹ Guide méthodologique 2012, Service francophone des métiers et qualifications, version D, juin 2012, p.50.

²⁰ Ibid., p.46.

²¹ Ibid., p.47.

²² Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 6°.

²³ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 2, §2. + Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 21ter, §3.

²⁴ Guide méthodologique 2012, Service francophone des métiers et qualifications, version D, juin 2012, p.46.

²⁵ Décret organisant la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant et modifiant diverses dispositions relatives à l'enseignement secondaire, 12 juil. 2012, chap. 1^{er}, art. 1^{er}, 1°.

²⁶ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, chap. 1^{er}, art. 5, 1°.

²⁷ Guide méthodologique 2012, Service francophone des métiers et qualifications, version D, juin 2012, p.47.

- a) énonce les objectifs de la formation commune et de la formation qualifiante;
- b) reprend les unités d'acquis d'apprentissage à valider;
- c) définit les modalités et la périodicité des épreuves de qualification;
- d) détaille l'évolution graduelle des acquis d'apprentissage maîtrisés et restant à acquérir par l'élève ainsi que, le cas échéant, les remédiations proposées; cette partie du document est mise à jour régulièrement sous la responsabilité du Conseil de classe.

Une copie de ce document fait partie du dossier scolaire de l'élève.

Passeport CPU-EUROPASS²⁹ : collection graduelle des validations et certifications obtenues par l'élève au cours de sa scolarité ainsi que l'attestation des expériences pertinentes qui illustrent et documentent ses acquis et ses potentialités. Ce document fait partie du dossier scolaire et suit l'élève en cas de changement d'établissement. Le passeport est remis à l'élève au terme de sa scolarité;

Points ECVET³⁰ (tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « European Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.

Profil de certification (P.C.)³¹ : document de référence définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (S.F.M.Q.) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

Profil d'équipement³² : profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.

Profil de formation (P.F.)³³ : profil composé des unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, d'un profil d'évaluation, d'un indice d'appréciation temporelle et d'un profil d'équipement ; le profil de formation est élaboré par le Service francophone des métiers et des qualifications et est approuvé par le Gouvernement.

Profil métier (P.M.)³⁴ : profil qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences.

- **Référentiel métier³⁵** : définition de l'intitulé du métier et de ses appellations synonymes, de la position du métier par rapport aux métiers proches et la déclinaison de leurs fonctions et conditions d'exercices.
- **Référentiel des compétences professionnelles³⁶** : référentiel qui liste les activités clés du métier ciblé et les compétences professionnelles associées.

Profil d'évaluation³⁷ : profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.

- **Critères³⁸** : qualité que l'on attend d'un objet évalué.

²⁸ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 17°.

²⁹ Ibid., art. 2, 18°.

³⁰ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 11°.

³¹ Ibid., art. 5, 14°.

³² Ibid., art. 5, 13°.

³³ Ibid., art. 5, 7°.

³⁴ Décret portant assentiment à l'Accord de coopération conclu à Bruxelles le 27 mars 2009 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française concernant la création du Service francophone des métiers et des qualifications, en abrégé « S.F.M.Q. », 30 avril 2009, art. 1^{er}, 2°

³⁵ Ibid., art. 1^{er}, 3°.

³⁶ Guide méthodologique 2012, Service francophone des métiers et qualifications, version D, juin 2012, p.50.

³⁷ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 10°.

³⁸ Guide méthodologique 2012, Service francophone des métiers et qualifications, version D, juin 2012, p.47.

- **Indicateurs³⁹** : manifestation observable d'un critère. Indication qui permet de répondre à la question : « A quoi vais-je voir que le critère est respecté ? » ou « Que va exactement observer l'évaluateur ? ».

Rapport de compétences CPU⁴⁰ : document établi par le Conseil de classe qui dresse le bilan des compétences acquises et des compétences restant à acquérir ou à perfectionner et formule des suggestions utiles pour une poursuite optimale de la scolarité. Ce rapport est délivré :

- a) au terme de la cinquième année ainsi que, pour les options de base groupées organisées sur trois ans, de la sixième année;
- b) au terme de la sixième, de la septième année ou de l'année complémentaire au troisième degré de la section de qualification (C3D) si l'élève n'a pas obtenu une des certifications finales;
- c) au cours de la sixième ou de la septième année lorsque l'élève quitte l'établissement avant la fin de l'année scolaire.

Unités d'acquis d'apprentissage (U.A.A.)⁴¹ : ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage qui peut être évalué et validé.

³⁹ Ibid., page 48.

⁴⁰ Arrêté royal relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, 29 juin 1984, modifié D. 12 juil. 2012, art. 2, 19°

⁴¹ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24 juil. 1997, modifié par D. 12 juil. 2012, art. 5, 9°.

LE CADRE EUROPEEN DES CERTIFICATIONS POUR L'EDUCATION ET LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

DESCRIPTEURS DÉFINISSANT LES NIVEAUX DU CADRE EUROPÉEN DES CERTIFICATIONS (CEC)⁴²

		SAVOIRS	APTITUDES	COMPÉTENCES
<p>Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.</p>	<p>Le CEC fait référence à des savoirs théoriques et/ou factuels.</p>	<p>Le CEC fait référence à des aptitudes cognitives (fondées sur l'utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) et pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).</p>	<p>Le CEC fait référence aux compétences en termes de prise de responsabilités et d'autonomie</p>	
NIVEAU 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	<ul style="list-style-type: none"> ► savoirs généraux de base 	<ul style="list-style-type: none"> ► aptitudes de base pour effectuer des tâches simples 	<ul style="list-style-type: none"> ► travailler ou étudier sous supervision directe dans un cadre structuré
NIVEAU 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	<ul style="list-style-type: none"> ► savoirs factuels de base dans un domaine de travail ou d'études 	<ul style="list-style-type: none"> ► aptitudes cognitives et pratiques de base requises pour utiliser des informations utiles afin d'effectuer des tâches et de résoudre des problèmes courants à l'aide de règles et d'outils simples 	<ul style="list-style-type: none"> ► travailler ou étudier sous supervision avec un certain degré d'autonomie
NIVEAU 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	<ul style="list-style-type: none"> ► savoirs couvrant des faits, principes, processus et concepts généraux, dans un domaine de travail ou d'études 	<ul style="list-style-type: none"> ► gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour effectuer des tâches et résoudre des problèmes en sélectionnant et appliquant des méthodes, outils, matériels et informations de base 	<ul style="list-style-type: none"> ► prendre des responsabilités pour effectuer des tâches dans un domaine de travail ou d'études ► adapter son comportement aux circonstances pour résoudre des problèmes
NIVEAU 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4	<ul style="list-style-type: none"> ► savoirs factuels et théoriques dans des contextes généraux dans un domaine de travail ou d'études 	<ul style="list-style-type: none"> ► gamme d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions à des problèmes précis dans un domaine de travail ou d'études 	<ul style="list-style-type: none"> ► s'autogérer dans la limite des consignes définies dans des contextes de travail ou d'études généralement prévisibles mais susceptibles de changer ► superviser le travail habituel d'autres personnes, en prenant certaines responsabilités pour l'évaluation et l'amélioration des activités liées au travail ou aux études

⁴² http://ec.europa.eu/dgs/education_culture Publication de l'Union européenne ©2008

NIVEAU 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	<ul style="list-style-type: none"> ► savoirs détaillés, spécialisés, factuels et théoriques dans un domaine de travail ou d'études, et conscience des limites de ces savoirs 	<ul style="list-style-type: none"> ► gamme étendue d'aptitudes cognitives et pratiques requises pour imaginer des solutions créatives à des problèmes abstraits 	<ul style="list-style-type: none"> ► gérer et superviser dans des contextes d'activités professionnelles ou d'études où les changements sont imprévisibles ► réviser et développer ses performances et celles des autres
NIVEAU 6	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6	<ul style="list-style-type: none"> ► savoirs approfondis dans un domaine de travail ou d'études requérant une compréhension critique de théories et de principes 	<ul style="list-style-type: none"> ► aptitudes avancées, faisant preuve de maîtrise et de sens de l'innovation, pour résoudre des problèmes complexes et imprévisibles dans un domaine spécialisé de travail ou d'études 	<ul style="list-style-type: none"> ► gérer des activités ou des projets techniques ou professionnels complexes, incluant des responsabilités au niveau de la prise de décisions dans des contextes professionnels ou d'études imprévisibles ► prendre des responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif
NIVEAU 7	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	<ul style="list-style-type: none"> ► savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale et/ou de la recherche ► conscience critique des savoirs dans un domaine et à l'interface de plusieurs domaines 	<ul style="list-style-type: none"> ► aptitudes spécialisées pour résoudre des problèmes en matière de recherche et/ou d'innovation, pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines 	<ul style="list-style-type: none"> ► gérer et transformer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles ► prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique des équipes
NIVEAU 8	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	<ul style="list-style-type: none"> ► savoirs à la frontière la plus avancée d'un domaine de travail ou d'études et à l'interface de plusieurs domaines 	<ul style="list-style-type: none"> ► aptitudes et techniques les plus avancées et les plus spécialisées, y compris en matière de synthèse et d'évaluation, pour résoudre des problèmes critiques de recherche et/ou d'innovation et pour étendre et redéfinir des savoirs existants ou des pratiques professionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ► démontrer un niveau élevé d'autorité, d'innovation, d'autonomie, d'intégrité scientifique ou professionnelle et un engagement soutenu vis-à-vis de la production de nouvelles idées ou de nouveaux processus dans un domaine d'avant-garde de travail ou d'études, y compris en matière de recherche